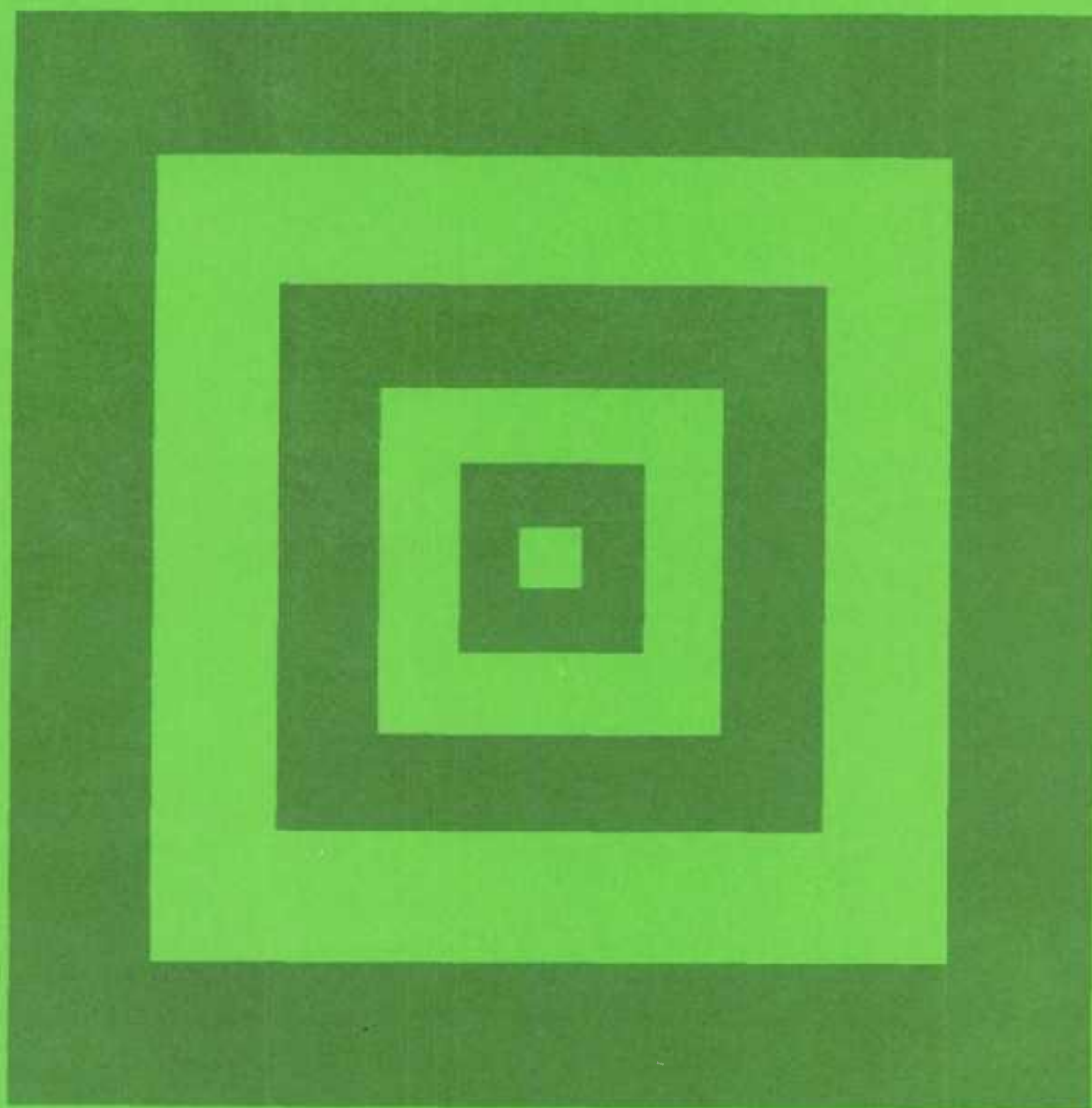


STATISTICS STATISTIQUE
CANADA CANADA
FEB 17 1983
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Guide de la statistique du travail du gouvernement fédéral, 1969



BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Division du Travail

Section des recherches et des études

5502955
BETH

GUIDE DE LA STATISTIQUE DU TRAVAIL
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

1969

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

July 1970
8005-511

Prix: \$1.00

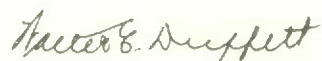
L'Imprimeur de la Reine, Ottawa

PRÉFACE

La demande de statistiques sur le travail a rapidement crû avec l'introduction, au cours des trois dernières décennies, de nouveaux programmes et services, tant fédéraux que provinciaux, relatifs à la main-d'oeuvre. Des programmes, établis à l'échelle nationale, ont été mis en oeuvre au début de cette période dans les domaines du placement et de l'assurance-chômage. Au cours des années soixante, on introduisait de nouveaux programmes de grande envergure.

Ces programmes visant le travail et la main-d'oeuvre, ainsi que l'intérêt croissant manifesté par le public à l'égard du domaine du travail en général et plus particulièrement de l'emploi, de la rémunération, de la productivité et des conditions de travail, ont donné naissance à de nombreux besoins en statistiques périodiques du travail. Le Bureau fédéral de la statistique et d'autres ministères du gouvernement fédéral ont, pour répondre à cette demande, mis au point de nouvelles enquêtes et tiré parti de sources supplémentaires de données administratives. Cela a eu pour conséquence de donner le jour à un grand nombre de séries statistiques qui ont été établies à partir de sources aussi variées que nombreuses.

Le présent Guide de la statistique du travail du gouvernement fédéral est le premier répertoire officiel des statistiques du travail. Son principal objectif est de fournir les renseignements essentiels sur un grand nombre de sources afin de permettre aux personnes qui font usage de statistiques du travail de trouver plus facilement et d'utiliser au mieux les séries qui répondent à leurs besoins. L'ensemble des indications se rapportant aux sources, aux données publiées, aux définitions et à la terminologie forme, dans un domaine qui polarise de plus en plus l'attention, un instrument de travail qui n'existait pas jusqu'à présent.



Le statisticien fédéral,
W. E. DUFFETT.

REMERCIEMENTS

Le présent guide de la statistique du travail du gouvernement fédéral a été rédigé par M. D.R. Buchanan de la Division du travail du Bureau fédéral de la statistique (Section des recherches et des études). Toute sa gratitude va aux fonctionnaires du ministère du Travail, du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et d'autres ministères fédéraux qui l'ont aidé dans son travail. De nombreux fonctionnaires du Bureau fédéral de la statistique ont été, en vérifiant la description des sources et des données publiées, d'un précieux secours à l'auteur. La Division du recensement, le Service du revenu de la main-d'oeuvre de la Division du travail et la Section des recherches et des études sur la productivité de la Division des comptes nationaux, de la production et de la productivité ont collaboré activement à ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. Introduction	9
II. Tableau analytique des statistiques du travail	10
III. Sources et données publiées	17
1. Enquêtes sur les établissements	17
Enquêtes du Bureau fédéral de la statistique	17
Enquêtes menées par d'autres ministères fédéraux	47
2. Enquêtes sur les ménages	55
Recensement du Canada, 1961	55
Recensement du Canada, 1966	62
Recensement du Canada, 1971	62
Enquête du B.F.S. sur la main-d'oeuvre, et autres enquêtes sur la population active	63
Enquêtes menées par d'autres ministères fédéraux	69
3. Statistiques administratives	70
Assurance-chômage	70
Rapports des Bureaux de placement du Canada	72
Statistiques de l'immigration	72
Statistique fiscale	73
Statistiques sur le Régime de pensions du Canada	74
Statistiques sur les cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	75
Statistiques financières des sociétés	76
Statistique des accidents	76
IV. Séries chronologiques	77
1. B.F.S. Division du travail: enquêtes sur les établissements	77
2. B.F.S. Division du travail: enquête sur la population active	78
3. Ministère du Travail: enquête sur les taux de rémunération	80
V. Comparaison des données que le B.F.S. tire de l'enquête sur les établissements, du relevé de la main-d'oeuvre et du recensement	81
1. Différences d'ordre technique et de définitions	81
2. La population active	81
3. Les effectifs rémunérés	81
4. Heures de travail	82
5. Paie et gains	82
VI. Estimations du revenu de la main-d'oeuvre	83
VII. Statistiques de la productivité du travail	84
VIII. Données du CANSIM sur le travail	87
IX. Répertoire des enquêtes, recensements et formules administratives	88
Annexes	
A. Note sur le classement des sociétés, des établissements et des industries aux fins du Bureau fédéral de la statistique	90
B. Note sur le classement des données sur les professions	91
C. Enquêtes du B.F.S. sur la recherche et le développement scientifiques	92

I. INTRODUCTION

Le présent guide est destiné à servir d'ouvrage de référence aux chercheurs, étudiants et autres utilisateurs susceptibles de faire usage des statistiques du travail publiées par le gouvernement fédéral. Il présente, réunies, les nombreuses sources de données relatives à l'emploi, au chômage, à la rémunération, à l'horaire de travail, aux avantages sociaux et à d'autres statistiques sur la population active canadienne. Certaines des sources répertoriées fournissent exclusivement des statistiques sur le travail. Toutefois, plusieurs statistiques du travail sont obtenues comme "sous-produit" de statistiques établies à partir d'enquêtes dont le but principal n'est pas nécessairement d'observer la population active. C'est, entre autres, le cas de celles qui sont menées par la Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S.

Le guide énumère et décrit les enquêtes **périodiques** et donne les sources des données administratives que l'on peut se procurer au B.F.S., au ministère du Travail, au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et dans un certain nombre d'autres ministères du gouvernement fédéral. Il contient également une description exhaustive des statistiques du travail que l'on peut tirer du recensement de 1961, y compris celles qui touchent à la mobilité et aux revenus de la population. L'ouvrage indique également les données non publiées, que l'on peut obtenir sur demande, provenant de certaines sources comme le recensement décennal, l'enquête mensuelle du B.F.S. sur la main-d'oeuvre et l'enquête mensuelle sur l'emploi, la paie et les heures-hommes.

Le guide mentionne toutes les enquêtes sur les ménages, les sociétés et les établissements ainsi qu'un choix de

données tirées de documents administratifs. Une publication, parue précédemment, *Inventory of Federal Government Company and Establishment Surveys Collecting Labour Data, 1968* (numéro de catalogue du B.F.S. 72-507), de diffusion restreinte, ne répertoriait que les enquêtes sur les sociétés et les établissements.

Grâce à la présentation de près de 140 publications et bulletins et aux renseignements donnés sur la périodicité des enquêtes, les branches d'activité observées et les définitions utilisées, ce guide devrait faciliter l'intégration et la coordination des statistiques établies par le gouvernement fédéral. Il serait également souhaitable qu'il puisse contribuer à réduire le travail des répondants en incitant les utilisateurs de statistiques du travail, qui peuvent également être amenés à s'occuper de la collecte de données, à épuiser toutes les sources disponibles avant de lancer de nouvelles enquêtes.

Deux moyens de références sont mis à la disposition du lecteur du guide. Outre le répertoire des enquêtes et des formules administratives, ils y trouveront, dans un tableau analytique des sujets (Partie II), une liste complète de tous les bulletins. Ce tableau analytique contient toutes les publications mentionnées dans la Partie III, Description des sources et des données publiées. Deux enquêtes du B.F.S. sur la recherche et le développement scientifiques, présentées dans l'annexe C, ne sont pas répertoriées dans le guide.

Un des principaux objectifs de l'ouvrage est de fournir des renseignements complets sur les statistiques publiées. Pour ce qui est des enquêtes périodiques, les renseignements relatifs aux données sur le travail publiées concernent l'édition la plus récente.

II. TABLEAU ANALYTIQUE DES STATISTIQUES DU TRAVAIL

1. Situation dans la population active, emplois vacants, assurance-chômage, migration et immigration

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication ¹	Population active	Effectifs	Chômage	Emplois vacants	Prestations assurance-chômage	Migration et immigration	Autres ventilations			
									Sexe	Branche d'activité	Profession	Géographique ²
B.F.S. Division du travail												
Estimations du nombre d'employés par province et par industrie	19	M		X						X	3	
Enquête sur les emplois vacants ³	21	M				X				X	X	3
Compte rendu annuel, périodes de prestations établies et terminées aux termes de la loi sur l'assurance-chômage	71	A		X ⁴			X		X	X	X	2
Rapport statistique mensuel sur l'application de la loi sur l'assurance-chômage	71	M		X ⁴	X ⁵		X		X	X		2
Report of Registered Clients and Vacancies	72	M			X	X			X		X	3
Rapport sur les opérations de placement par industrie	72	M				X			X	X		3
B.F.S. Division du recensement, Recensement de 1961												
Série préliminaire: Caractéristiques sommaires de la main-d'oeuvre	56	D	X						X			2
Vol. III, Main-d'oeuvre: Professions	56	D	X	X				X	X		X	3
Vol. III, Main-d'oeuvre: Industries	57	D	X	X				X	X	X	X	3
Vol. III, Salariés: Gain et emploi	57	D	X	X	X				X	X	X	3
Population migratrice et non migratrice dans la main-d'oeuvre selon l'état matrimonial (98-527 et 98-528)	58	D	X					X	X			2
Caractéristiques de la population migratrice et non migratrice, des zones métropolitaines	58	D						X	X			3
Caractéristiques de la population, du logement et de la population active (secteurs de recensement)	59	D	X	X	X				X		X	4
Migration, fécondité et revenu par secteur de recensement	59	D						X				4
Vol. VII, La main-d'oeuvre canadienne ⁶	59	D										
Statistiques non publiées sur les petits territoires	59	D	X	X	X				X	X	X	4
Tableaux des monographies sur la main-d'oeuvre	61	D	X	X	X			X	X	X	X	3
Tableaux des monographies sur les immigrants	61	D	X	X	X			X	X	X	X	3
B.F.S. Division du travail												
La main-d'oeuvre	63	M	X	X	X				X	X	X	2
Main-d'oeuvre, statistiques désaisonnalisées	64	A	X	X	X				X			2
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien												
Northwest Territories Manpower Surveys	70	S	X	X	X			X			X	3
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration												
Statistiques de l'immigration	73	A						X	X		X	2
Bulletin trimestriel de l'immigration	73	Q						X	X		X	2

¹ Périodicité: M - mensuel, Q - trimestriel, A - annuel, T - triennal, 5Y - quinquennal, D - décennal, O - occasionnel, S - unique.

² Ventilation géographique: 1 - Canada seulement; 2 - Canada, provinces, Yukon et Territoires du Nord-Ouest; 3 - Canada, provinces et autres détails tels que régions urbaines et métropolitaines, régions rurales agricoles et non-agricoles, comtés et divisions de recensement; 4 - détails pour des petits territoires (secteurs de recensement).

³ Aucun résultat n'a été publié à ce jour.

⁴ Les estimations ne visent que les personnes bénéficiant de l'assurance-chômage.

⁵ Nombre de demandes aux bureaux locaux de l'assurance-chômage.

⁶ Analyse des résultats du recensement.

2. Effectifs, heures de travail et paie

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Effectifs		Heures payées	Paie			Autres ventilations			
			Total des employés à salaire et à traitement	Employés à salaire et à traitement séparés		Total des salaires et traitements	Salaires et traitements séparés	Taux de salaire	Sexe	Branche d'activité	Profession	Géographique
B.F.S. Division du travail												
<i>Man-Hours and Hourly Earnings</i>	17	M		X ¹	X		X	X			X	3
Indices de l'emploi désaisonnalisés	18	A	X ²		X		X	X			X	2
<i>Earnings and Hours of Work in Manufacturing</i>	20	A		X	X		X	X	X	X		3
B.F.S. Division des industries manufacturières et primaires												
Bulletins annuels sur les industries manufacturières prises isolément	23	A		X ³	X		X ³		X			2
Bulletins annuels généraux sur les industries manufacturières du Canada	23	A		X ³	X		X ³		X	X		2
Bulletin annuel sur la répartition géographique des industries manufacturières	23	A		X ³	X		X ³		X	X		3
Bulletin annuel sur la forme d'organisation et la taille des établissements manufacturiers au Canada	24	A		X ³	X		X ³		X	X		2
<i>General Review of the Manufacturing Industries</i> ⁴	24											
Bulletins annuels sur les industries extractives prises isolément	25	A		X ³	X		X ³		X			2
<i>General Review of Mineral Industries</i>	24	A		X ³	X		X ³		X	X		2
Abatage	25	A		X ³	X		X ³		X			2
Statistiques forestières du Canada	25	A & O		X ³	X		X ³			X		2
Enquête sur l'industrie de la pêche en mer au Canada	27	O	X		X ⁵	X						2
B.F.S. Division de la santé et du bien-être												
Vol. VII, Indicateurs hospitaliers	40	A	X		X	X					X ⁶	2
La statistique hospitalière, rapport annuel préliminaire	40	A	X		X	X						2
Régime de renseignements trimestriels sur les hôpitaux	41	Q	X		X	X					X	2
B.F.S. Division des finances des entreprises												
<i>The Mechanical Contracting Industry</i>	46	A	X		X	X				X		2
Ministère du Travail												
<i>Basic Data on Federal Jurisdiction Industries</i>	52	A		X	X ⁷		X	X	X	X		2
Ministère des Pêcheries												
Dépenses et recettes d'entreprises de pêche sélectionnées des provinces de l'Atlantique	53	A	X		X	X		X		X		2
B.F.S. Division du recensement, Recensement de 1961												
Vol. V, Agriculture	57	D	X		X ⁸	X			X			3

¹ Les résultats séparés sont donnés seulement pour les employés à salaire.

² Nombres-indices seulement.

³ Résultats pour les ouvriers de la production et assimilés d'une part et les employés d'administration, de bureau, des ventes et de la distribution, d'autre part.

⁴ Le contenu des futurs bulletins est en cours de révision.

⁵ Jours-hommes au lieu d'heure-hommes.

⁶ Résultats séparés pour les différents services hospitaliers.

⁷ Heures normales.

⁸ Nombre total de semaines pour l'année précédent le recensement.

3. Effectifs et paie¹

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Effectifs		Paie			Autres ventilations			
			Total des employés à salaire et à traitement	Employés à salaire et à traitement séparés	Total des salaires et traitements	Salaires et traitements séparés	Taux de salaire	Sexe	Branche d'activité	Profession	Géographique
B.F.S. Division du travail											
L'emploi et la rémunération hebdomadaire moyenne – chiffres provisoires	17	M	X ²		X		X			X	2
<i>Employment and Average Weekly Wages and Salaries</i>	17	M	X		X		X	X	X		3
<i>Review of Employment and Average Weekly Wages and Salaries</i>	18	A	X ²		X		X		X		3
<i>Review of Man-Hours and Hourly Earnings</i>	18	A					X	X	X		3
B.F.S. Division des industries manufacturières et primaires											
<i>Oil Pipe Line Transport</i>	26	A		X		X					2
<i>Gas Utilities – Transport and Distribution Systems</i>	26	A		X		X			X		2
<i>Electric Power Statistics, Volume II</i>	26	A		X		X					2
La statistique des pêches du Canada	27	A	X								3
B.F.S. Division du commerce et des services											
Agences de publicité	27	A	X		X				X		1
Hôtels	28	A	X		X				X		3
<i>Power Laundries, Dry Cleaning and Dyeing Plants</i>	28	A	X		X				X	X	3
Production cinématographique	29	A	X		X					X	1
<i>Motion Picture Theatres and Film Distributors</i>	29	A	X		X				X	X	2
<i>Funeral Directors</i>	29	O	X		X						2
<i>Retail Chain Stores</i>	30	A & T ³			X					X	1
<i>Operating Results of Independent Retail Stores</i>	30	T			X ⁴					X	1
<i>Wholesale Trade Proper</i>	31	O	X		X				X	X	2
Commerce de détail, Vol. VI, Recensement de 1966	31	5Y	X		X					X	3
Commerce de gros, Vol. VII, Recensement de 1966	31	5Y	X		X					X	3
Services, Vol. VIII, Recensement de 1966	32	5Y	X		X					X	3
Éleveurs à grains ruraux dans l'Ouest du Canada, Recensement de 1961	32	5Y	X		X						2
B.F.S. Division des transports, communications et services d'utilité publique											
<i>Civil Aviation</i>	32	M & A	X		X					X ⁵	1
<i>Railway Express</i>	33	A	X		X						1
Statistiques de l'exploitation ferroviaire	34	M & A	X		X						1
<i>International Toll Bridges, Tunnels and Ferries</i>	35	A	X		X				X	X ⁵	1
<i>Passenger Bus Statistics</i>	35	A	X		X					X ⁵	2
<i>Urban Transit Report</i>	35	A	X		X					X ⁵	2
<i>Moving and Storage Household Goods</i>	36	A	X		X					X ⁵	2

3. Effectifs et paie¹ - fin

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Effectifs		Paie			Autres ventilations				
			Total des employés à salaire et à traitement	Employés à salaire et à traitement séparés	Total des salaires et traitements	Salaires et traitements séparés	Taux de salaire	Sexe	Branche d'activité	Profession	Géographique	
<i>Warehousing, General Merchandise and Refrigerated Goods</i>	36	A	X		X						X ⁵	2
<i>Motor Carriers - Freight Common and Contract</i>	36	Q & A	X		X						X ⁵	2
<i>Water Transportation</i>	37	A	X		X				X		X ⁵	2 ⁶
Radio et télévision	37	A	X		X							2
Statistique des téléphones	37	A	X		X							2
Statistique des télégraphes et câbles	38	A	X		X						X ⁵	1
Services de télévision à antenne collective	38	A	X		X							2
B.F.S. Division de la santé et du bien-être												
La statistique hospitalière, Vol. VI, Dépenses hospitalières	39	A			X						X ⁷	2
B.F.S. Division de la statistique judiciaire												
Statistique de l'administration policière	42	A	X					X	X		X ⁸	3
B.F.S. Division de l'agriculture												
<i>Farm Wages in Canada</i>	42	9					X		X ¹⁰			2
B.F.S. Division des administrations publiques												
<i>Federal Government Employment</i>	44	Q		X		X		X	X			3
<i>Provincial Government Employment</i>	45	Q		X		X				X		2
L'emploi dans les administrations municipales	46	Q & O	X		X					X		3
B.F.S. Division des finances des entreprises												
<i>Construction in Canada</i>	46	A	X ¹¹		X					X		2
Ministère de l'Agriculture												
<i>Changes in Farm Organization</i>	52	O	X ¹²		X							3
Ministère de l'Industrie et du Commerce												
<i>Annual Report of the Air Industries Association of Canada</i>	55	Q	X									1
<i>Foreign Owned Subsidiaries in Canada</i>	55	A			X					X		1
B.F.S. Division du recensement, Recensement de 1966												
Vols. III, IV, V, Agriculture	62	5Y	X		X				X			3
B.F.S. Division des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers												
Statistique financière des sociétés	76	A			X					X		1

¹ Comprend seulement les effectifs et la paie.

² Nombres-indices seulement.

³ Les bulletins triennaux donnent les résultats d'exploitation des magasins de détail à succursales.

⁴ En pourcentage du montant net des ventes.

⁵ Résultats séparés pour les équipages de conduite et les autres catégories de fonctions.

⁶ Atlantique, Pacifique et Océanique.

⁷ Résultats séparés pour les différents services hospitaliers.

⁸ Résultats séparés pour les agents de police, les cadets et les autres employés à plein temps.

⁹ Trois bulletins par an.

¹⁰ Hommes seulement.

¹¹ Nombre d'années-hommes.

¹² Nombre moyen de mois de travail.

4. Classification par profession

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Effectifs	Heures payées	Taux de salaire	Autres ventilations				
						Sexe	Âge	Branche d'activité	Profession	Géographique
B.F.S. Division des transports, communications et services d'utilité publique										
<i>Railway Transport</i>	34	A	X	X	X	X			X	1
B.F.S. Division de la santé et du bien-être										
La statistique hospitalière, Vol. III, Personnel hospitalier	39	A	X	X				X		2
La statistique de la tuberculose, Vol. II	40	A	X	X	X ¹			X		2
La statistique de l'hygiène mentale, Vol. III	40	A	X		X ¹			X		2
Traitements annuels du personnel infirmier des hôpitaux	41	A	X		X			X	X	2
B.F.S. Division de l'éducation										
Traitements et qualifications des professeurs des universités et collèges	47	A	X		X	X	X	X		2
Traitements et qualifications des instituteurs des écoles publiques élémentaires et secondaires	68	A	X		X	X		X		2
Ministère du Travail										
Taux de salaire, traitements et heures de travail	47	A	X	X ²	X	X		X	X	3
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration										
Demandes et salaires initiaux moyens - Diplômés d'universités	53	A	X ³		X			X	X ⁴	1
Demandes et salaires initiaux moyens - Diplômés de collèges et CEGEP	54	A	X ³		X			X	X ⁴	2
Travailleurs intellectuels, hommes de science et techniciens au Canada - Emplois et gains	69	T	X		X			X	X	3
Enquête sur les travailleurs intellectuels, les hommes de science et les techniciens - Tableaux choisis	69	T	X		X	X	X	X	X	2
B.F.S. Division du recensement, Recensement de 1961										
Tendances des professions et de l'industrie	59	D	X					X	X	3
Professions selon les industries	59	D	X			X		X	X	1
Guides de conversion des recensements sur les professions et les industries ⁵	62									

1 Traitements et salaires bruts.
 2 Durée hebdomadaire normale.
 3 Nombre de diplômés demandés.
 4 Disciplines des universités et des instituts de technologie
 5 Voir détails à la Partie III.

5. Coûts de la main-d'oeuvre et régimes de pensions

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Effectifs	Heures payées	Salaires et traitements	Versements requis par la loi	Cotisations aux régimes de pensions	Autres ventilations		
								Sexe	Branche d'activité	Géographique
B.F.S. Division du travail et ministère du Travail										
Coûts de la main-d'oeuvre dans l'industrie manufacturière	20	O	X	X	X	X	X		X	3
B.F.S. Division du travail										
Régimes de pensions en fiducie, statistiques financières	21	A	X ¹				X ²		X ³	1
<i>Survey of Pension Plan Coverage</i>	22	O	X ¹				X	X		2
Ministère du Travail										
Conditions de travail dans l'industrie canadienne ⁴	48	A	X	X		X	X	X	X	2
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social										
Bulletin statistique du Régime de pensions du Canada	74	Q				X	X			2

1 Nombre d'employés bénéficiant de régimes de pensions en fiducie.
 2 Les versements de retraite à partir des fonds sont aussi indiqués.
 3 Ventilation par genre d'organisme (officiel, religieux, éducatif, de santé et de coopératives).
 4 Statistiques objectives seulement.

6. Gestion et relations de travail

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Organisations syndicales		Membres	Finances	Négo-ciation collec-tive	Grèves et lock-out	Autres ventilations		
			Sièges	Locaux					Sexe	Branche d'activité	Géogra-phique
B.F.S. Service d'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers											
Rapport annuel du ministre du Commerce, Partie II (syndicats ouvriers)	43	A	X	X	X	X			X	X	2
Ministère du Travail											
Organisations de travailleurs au Canada	50	A	X	X	X						2
Répartition industrielle et géographique des effectifs syndicaux au Canada	50	A		X	X					X	3
Grèves et lock-out au Canada	50	M & A			X ¹			X		X	3
Revue de la négociation collective	51	M	X ²		X ¹		X ³			X	3

¹ Nombre de travailleurs atteints par des grèves ou des lock-out.

² Affiliation syndicale.

³ Accords conclus et augmentations de salaire.

7. Revenu des particuliers, des familles et des entreprises

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Salaires et traitements	Revenu des particuliers	Revenu des familles	Revenu des entreprises	Sources du revenu	Autres ventilations				
								Sexe	Taille de la famille	Branche d'activité	Pro-fession	Géogra-phique
B.F.S. Division de l'agriculture												
<i>Farm Net Income</i>	43	A	X			X	X					2
B.F.S. Division du recensement, Recensement de 1961												
Vol. II (Partie 1) Ménages et familles	56	D	X ¹					X	X		X	3
Vol. II (Partie 2) Caractéristiques de l'habitation	56	D	X ¹									3
Vol. IV Échantillon de la population: Revenu, migration et fécondité	57	D	X	X	X		X				X	3
Revenus des particuliers (98-519)	58	D	X	X							X	2
Revenus des familles (98-520)	58	D	X		X		X				X	2
Revenus de la famille (98-521)	58	D			X				X			3
Revenus des particuliers (Hommes)	58	D		X				X		X		2
Revenus des ménages familiaux	58	D			X							3
Familles économiques	58	D	X		X		X	X	X		X	3
Revenus des particuliers (98-525)	58	D	X	X			X	X				3
Revenus des particuliers (Femmes)	58	D		X				X		X		2
Tableaux sur le revenu des particuliers	61	D		X				X		X		4
Tableaux sur le revenu des familles	61	D			X			X	X		X	4
Tableaux sur le revenu des ménages	61	D			X			X			X	4
Tableaux des monographies sur les familles économiques	61	D	X		X		X	X	X		X	2
Tableaux sur la population âgée	61	D		X	X			X	X			2
Tableaux sur le bilinguisme et le biculturalisme	61	D	X	X							X	2
B.F.S. Division des prix												
<i>Urban Family Expenditure</i>	65	O		X	X				X		X	3
B.F.S. Service des recherches sur les finances des consommateurs												
<i>Income Distributions by Size in Canada</i>	67	O	X	X	X		X	X	X		X	3
Ministère du Revenu national												
Statistique fiscale	73	A	X	X		X	X	X		X	X	3
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social												
Statistiques sur les caractéristiques socio-économiques des cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	75	A	X	X			X	X			X	3

¹ Gains des chefs de famille salariés.

8. Accidents du travail¹

Ministère et titre du bulletin	Page	Périodicité de publication	Effectifs		Genre d'accident	Autres ventilations				
			Blessures	Décès		Âge	Branche d'activité	Profession	Géographique	
Ministère du Travail										
La Gazette du travail	76	Q & A	X	X	X	X	X	X		2
<i>Claims for Work Injuries of Federal Public Service Employees</i> ²	76	A	X							1

¹ Les statistiques des accidents sont aussi données dans les six bulletins suivants de la Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.: *Civil Aviation, International Toll Bridges and Tunnels and Ferries, Passenger Bus Statistics, Urban Transit, Motor Carriers - Freight, Common and Contract* et *Water Transportation*; voir les détails à la Partie III.

² Ventilation par ministère et organisme.

III. SOURCES ET DONNÉES PUBLIÉES

1. Enquêtes sur les établissements

Enquêtes du Bureau fédéral de la statistique

Titre de l'enquête: *Emploi, paie et heures-hommes.*

Publications: *L'emploi et la rémunération hebdomadaire moyenne-chiffres provisoires*, bilingue, mensuel, numéro de catalogue du B.F.S. 72-001, prix: \$1.00 par année.

Employment and Average Weekly Wages and Salaries, mensuel, numéro de catalogue du B.F.S. 72-002, prix: \$3.00 par année.

Man-Hours and Hourly Earnings, mensuel, numéro de catalogue du B.F.S. 72-003, prix: \$3.00 par année.

Review of Employment and Average Weekly Wages and Salaries, annuel, numéro de catalogue du B.F.S. 72-201, prix: \$2.00.

Review of Man-Hours and Hourly Earnings, annuel, numéro de catalogue du B.F.S. 72-202, prix: \$2.00.

Indices de l'emploi désaisonnalisés, janvier 1961 - mars 1967, bilingue, annuel, numéro de catalogue du B.F.S. 72-206, prix: \$2.00. (Pour les séries antérieures, voir Séries chronologiques, partie IV.)

Source: Division du travail du B.F.S.

Date de départ: 1919. Pour plus de détails, voir Séries chronologiques, Partie IV.

Période de référence: Dernière période de rémunération du mois.

Périodicité: Mensuel.

Unité déclarante: Établissements comptant 20 employés ou plus.

Nombre d'unités déclarantes: 40,000 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: 50 à 95 p. 100 des branches "commerce" et "services" à l'exclusion de l'agriculture, de la pêche et du piégeage. Les données de l'enquête sont recueillies au niveau à trois chiffres de la classification type des industries de 1960. (Voir la note en appendice sur la distinction que fait le B.F.S. entre firmes, établissements et industries.)

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les 5 régions, les provinces, les agglomérations. Dix-neuf agglomérations correspondent à la définition de la Région métropolitaine du recensement. Les autres agglomérations ont été définies en fonction du marché du travail; elles comprennent le centre principal et les territoires qui l'entourent. Sur demande, on peut obtenir des statistiques non publiées sur des régions plus petites sous réserve des exigences de la Loi sur la statistique.

Statistiques du travail publiées: *L'emploi et la rémunération hebdomadaire moyenne-chiffres provisoires* présente:

Les nombres-indices de l'emploi, non corrigés et corrigés des variations saisonnières (1961 = 100) et la rémunération hebdomadaire moyenne par branche d'activité et

par province et région. Contient les données préliminaires du dernier mois, une révision provisoire du mois précédent, la révision définitive du mois d'avant et quelques comparaisons avec l'année précédente.

Employment and Average Weekly Wages and Salaries présente les données préliminaires pour le mois, par branche d'activité et province, et les détails du mois précédent indiquant:

Pour le Canada, les régions, les provinces et 87 agglomérations: les effectifs et la rémunération hebdomadaire moyens par branche d'activité (à 3 chiffres) et par nombre d'employés et nombres-indices de l'emploi (1961 = 100).

Pour les régions, les provinces et 39 agglomérations: répartition de l'emploi par sexe et par branche d'activité, effectif, proportion d'hommes et de femmes. (Pour l'ensemble du pays uniquement, certaines branches à 3 chiffres sont mentionnées.)

Nombres-indices de l'emploi (1961 = 100) des hommes et des femmes et proportion des femmes par rapport au nombre total d'employés, pour l'ensemble des branches, la fabrication des biens durables et de biens non-durables. Les moyennes annuelles pour 1961 à 1968 et des données mensuelles à partir de 1966. Ensemble du Canada seulement.

Nombres-indices de l'emploi, rémunération hebdomadaire totale, rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des branches et la fabrication (1961 = 100) et rémunération hebdomadaire moyenne en dollars absolus. Moyennes annuelles pour 1961 à 1968 et données mensuelles à partir de 1966. Ensemble du Canada seulement.

Indices de l'emploi, corrigés et non corrigés des variations saisonnières, par branche d'activité pour le Canada et pour l'ensemble des branches par région, par province et pour 87 agglomérations. Présente des données mensuelles pour les 3 dernières années.

Rémunération (en dollars) hebdomadaire moyenne, par branche d'activité pour le Canada et pour l'ensemble des industries par région, par province et pour 87 agglomérations. Données mensuelles pour les 3 dernières années.

Man-Hours and Hourly Earnings, concerne les salariés qui travaillent à l'heure et fournit des données préliminaires pour le mois, par branche et province, et des détails pour le mois précédent indiquant:

Le nombre d'heures hebdomadaires moyen, le salaire horaire moyen, le salaire hebdomadaire moyen des employés et l'effectif des industries extractives, de la fabrication, de la construction et d'autres branches choisies (principalement au niveau à 3 chiffres de la C.T.I.) pour le Canada, les régions, les provinces et 50 agglomérations.

Nombre d'heures moyen, corrigé et non corrigé des variations saisonnières, pour certaines branches, au Canada; et non corrigé pour les provinces, les régions et 48 agglomérations. Présente des données mensuelles pour les 3 dernières années.

Rémunération horaire moyenne, corrigée et non corrigée des variations saisonnières, pour certaines branches

pour le Canada; et non corrigée, pour les provinces, les régions et 48 agglomérations. Présente des données mensuelles pour les 3 dernières années.

Rémunération hebdomadaire moyenne pour certaines branches, pour le Canada, ou pour les régions, les provinces et 48 agglomérations. Données mensuelles pour les 3 dernières années.

Nombre-indices (1961 = 100) des salaires horaires moyens dans la fabrication des biens durables et non-durables et l'équipement industriel électrique, pour le Canada, par mois depuis 1961.

Salaires hebdomadaires moyens, pour le Canada, dans la fabrication, en dollars courants et corrigés en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation. Moyennes annuelles pour la période de 1961 à 1968 et données mensuelles depuis 1966.

Review of Employment and Average Weekly Wages and Salaries, 1957-67, présente:

Indices de l'emploi (1961 = 100) par branche, pour le Canada, les provinces, les régions et 56 agglomérations. (Principalement au niveau à 3 chiffres de la C.T.I.)

Rémunération hebdomadaire moyenne, par branche, pour le Canada, les provinces, les régions et 56 agglomérations.

Indices de l'emploi (1961 = 100) par industrie et par mois, pour 1965 - 1967, pour le Canada, les provinces, les régions et 56 agglomérations.

Rémunération moyenne, par branche et par mois, pour 1965-1967, pour le Canada, les provinces, les régions et 56 agglomérations.

Review of Man-Hours and Hourly Earnings, 1957-67, présente, pour les salariés rémunérés à l'heure:

Des statistiques récapitulatives sur la durée hebdomadaire moyenne du travail sur les salaires horaires moyens et les salaires hebdomadaires moyens pour certaines branches d'activité et pour les régions, les provinces et 35 agglomérations.

Durée hebdomadaire moyenne du travail par branche d'activité (principalement, comme pour les autres données de ce bulletin, au niveau à 3 chiffres de la C.T.I.), pour le Canada, les provinces, les régions et 50 agglomérations.

Rémunération horaire moyenne, par branche, pour le Canada, les provinces, les régions et 50 agglomérations.

Salaires hebdomadaires moyens, par branche, pour le Canada, les provinces, les régions et 50 agglomérations.

Durée hebdomadaire moyenne du travail, par branche et par mois, pour 1965-1967, pour le Canada, les provinces, les régions et 50 agglomérations.

Rémunération horaire moyenne, par branche et par mois, pour 1965-1967, pour le Canada, les provinces, les régions et 50 agglomérations.

Salaires hebdomadaires moyens, par branche et par mois, pour 1965-1967, pour le Canada, les provinces, les régions et 50 agglomérations.

Indices de l'emploi désaisonnalisés, janvier 1961 - mars 1967, présente, par mois, des données corrigées et non corrigées des variations saisonnières qui comprennent:

Les indices de l'emploi de 88 branches (les données sont moins détaillées pour les régions, les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest). Comprend une série regroupée, pour le Canada, des biens durables moins le matériel de transport.

La durée hebdomadaire moyenne du travail pour le Canada dans les mines, la fabrication des biens durables et non-durables et dans la construction.

La rémunération horaire moyenne, pour le Canada, dans la fabrication des biens durables et non-durables et dans la construction.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans la fabrication pour le Canada.

Statistiques non publiées disponibles: Sur demande, on peut obtenir des données mensuelles pour des zones plus petites comprenant des régions ou zones économiques. Ces données comprennent les nombres-indices de l'emploi (1961 = 100) et la rémunération hebdomadaire moyenne.

Terminologie et définitions: Chaque mois, la Division du travail, Section de l'emploi, recueille, près des unités déclarantes, des données sur le nombre d'employés rémunérés et sur la rémunération, sur les heures et la rétribution des employés à salaire (pour lesquels les heures de travail sont enregistrées) et sur l'effectif pour les femmes. Les données portent sur la dernière période de paie du mois. Dans les tableaux mensuels, les données sont présentées pour les 7 derniers jours du mois.

Champ de l'enquête. - L'enquête vise les firmes comptant 20 employés ou plus en un mois quelconque de l'année. Ainsi, tous les établissements d'une firme qui a 20 employés ou plus au total, en un mois quelconque de l'année, sont inclus même si un établissement donné de cette firme n'a qu'un petit nombre d'employés.

Effectif. - L'enquête vise tous les employés à traitement et à salaire des établissements répondants qui sont payés pour un travail qu'ils sont en train d'accomplir ou qui sont en congé payé au cours de la période observée, à l'exception des employés occasionnels engagés pour une période inférieure à l'équivalent de 7 heures par semaine. Les employés réguliers à temps partiel sont compris. La présente définition de l'effectif n'englobe pas les propriétaires ou associés actifs des sociétés non constituées, les fonctionnaires, les travailleurs à domicile et les personnes qui fournissent des services à forfait à un établissement.

Les employés qui n'ont reçu aucune rémunération à un moment quelconque de la période observée ne sont pas compris. Par exemple, les travailleurs qui sont en grève durant la période déclarée ou congédiés à la suite d'une grève ne sont pas compris à moins qu'ils aient travaillé une partie de la semaine ou reçu une rémunération de leurs employeurs (cas des ouvriers qui prennent des congés payés durant la grève). L'exclusion de personne touchées par les conflits du travail est une des principales sources des fluctuations que l'on rencontre dans la série.

Employés à traitement. - Les employés à traitement comprennent les cadres, le personnel administratif, de profession libérale, les techniciens (de rang supérieur à celui du contremaître), les commis et autres employés semblables.

Employés à salaire. — Les employés à salaire sont ceux qui travaillent à la production ou qui accomplissent des travaux qui s'y rattachent, y compris les contremaîtres qui font un travail similaire à celui des employés qu'ils surveillent. Sont également compris les préposés à l'entretien, à l'entreposage et à la livraison, les chauffeurs, les livreurs-vendeurs, les vendeurs dans les magasins de détail, les serveuses, etc. Les employés réguliers à temps partiel sont compris ainsi qu'un certain nombre de travailleurs dont la rémunération n'est pas uniquement basée sur les heures travaillées, comme les travailleurs à la pièce dans les établissements qui tiennent un registre des heures de travail.

Heures-hommes. — Comprend les heures travaillées par les employés à salaire à temps plein, ou partiel, y compris les heures supplémentaires effectivement travaillées. Les majorations d'heures accordées pour calculer le salaire des heures supplémentaires sont exclues. Les heures mises au crédit des employés à salaire absents mais qui ont reçu une rémunération au cours de la période de paie observée sont considérées comme travaillées et sont, donc, comprises dans les statistiques.

Rémunération brute du mois civil. — Comprend le montant brut de tous les versements faits à un moment quelconque du mois et qui constituent les traitements et salaires pris en considération aux fins de l'impôt sur le revenu. Sont compris les avances, les paies rétroactives, les paies de cessation d'emploi, la pension et les autres versements en nature. Non compris les cotisations de l'employeur aux assurances, aux régimes de pensions ou de rente et à d'autres régimes de prévoyance, la rémunération des firmes ou des particuliers qui fournissent des services sur une base contractuelle, les paiements de pensions aux anciens employés et les jetons de présence des administrateurs des sociétés.

La rémunération brute de la dernière période de paie, ou période de paie du rapport mensuel, est présentée séparément pour les employés à salaire et les employés à traitement. Il s'agit de la rémunération brute avant déductions pour impôts, assurance-chômage, etc. Sont compris la rémunération du travail pendant les heures régulières et les heures supplémentaires, les paiements faits aux personnes absentes en raison de jours fériés, de congés, de maladie, etc., et les primes régulièrement versées, qu'il s'agisse de primes d'encouragement, de rendement ou de poste (pour travail par équipes). Sont exclus la pension ou les autres salaires en nature ainsi que les frais d'exploitation, comme les frais de déplacement.

Modifications apportées aux définitions en 1966. — En 1966, on a modifié les définitions dans quatre principaux domaines: la définition de l'unité déclarante, le système de classification industrielle, le système de classification géographique et la méthode de préparation des nombre-indices. Les différences entre l'ancienne et la nouvelle série sont expliquées dans les appendices des publications 72-201 et 72-202 mentionnées plus haut.

Titre de l'enquête: *Rapport mensuel sur l'emploi.*

Publications: Les données de cette enquête et de l'enquête Emploi, paie et heures-hommes forment la matière du bulletin *Estimations du nombre d'employés par province et par industrie*, bilingue, mensuel, numéro de catalogue du B.F.S. 72-008, prix: \$1.00 par année.

Source: Division du travail du B.F.S.

Date de départ: 1961.

Période de référence: Dernière période de paie du mois.

Périodicité: Mensuel.

Unité déclarante: Établissements employant moins de 20 personnes.

Nombre d'unités déclarantes: 34,000 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Sondage et recensement exhaustif. Recensement exhaustif pour les établissements employant de 15 à 19 personnes. Un sondage tournant touchant en tout 10 p. 100 des établissements qui emploient moins de 15 personnes, le taux variant selon la branche d'activité et la région. Le plan du sondage a été modifié en mai 1968 dans le but d'obtenir plus de données sur les branches d'activité et les régions. On peut obtenir, sur demande, les coefficients de variabilité du sondage pour les estimations.

Branches d'activité: Tous les établissements commerciaux et de services, à l'exclusion des exploitations agricoles. Les estimations de l'effectif sont établies suivant la Classification type des industries de 1960. Le nombre estimé d'employés des industries de la pêche et du piégeage est trop faible pour être publié par province, mais il est compris dans le total pour le Canada. La fabrication de biens durables comprend les produits du bois, les meubles et articles d'ameublement, l'industrie métallique primaire, l'industrie des produits métalliques, les machines (sauf le matériel électrique), le matériel de transport, les appareils électriques et les produits minéraux non métalliques. Les biens non-durables comprennent les industries manufacturières restantes.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les provinces, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Statistiques du travail publiées: **Estimations du nombre d'employés par province et par industrie** présente:

Les estimations de l'effectif de toutes les branches d'activité à l'exception de l'agriculture, de la pêche et du piégeage, et cela pour le Canada, les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. En janvier 1969, on a étendu la portée des estimations afin d'y inclure le nombre d'employés de quatre agglomérations et des renseignements plus détaillés pour l'industrie de la construction.

Terminologie et définitions: Les définitions sont identiques à celles qui sont utilisées dans l'enquête sur l'emploi, la paie

et les heures-hommes, mais les estimations de l'effectif sont présentées sous forme d'effectif total plutôt que d'effectif des grands établissements seulement, comme c'est le cas dans le bulletin intitulé "Employment and Average Weekly Wages and Salaries", numéro de catalogue 72-002. Toutefois, le plan de l'enquête par sondage ne permet pas une grande finesse géographique ni une ventilation poussée par branche d'activité et les indices de l'emploi des grands établissements sont la seule source de renseignements courants de ce genre. En plus des industries pour lesquels on établit des indices de l'emploi, les estimations comprennent l'effectif des services à but non lucratif qui font partie des services sociaux, commerciaux et personnels et de l'administration publique et de la défense nationale.

Titre de l'enquête: *Rapport annuel sur la rémunération et les heures de travail dans la fabrication.*

Publications: *Earnings and Hours of Work in Manufacturing*, numéro de catalogue du B.F.S. 72-204, prix: 75 cents.

Source: Division du travail du B.F.S.

Date de départ: 1946.

Période de référence: Dernière semaine d'octobre.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Établissements occupant 20 employés ou plus.

Nombre d'unités déclarantes: 13,300 en 1967, 4,500 en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif jusqu'en 1968. A partir de cette date l'enquête combine le recensement exhaustif et le sondage.

Taille de l'échantillon: Tous les établissements occupant 100 employés ou plus et près de 10 p. 100 des établissements restants occupant 20 employés ou plus.

Branches d'activité: Jusqu'en 1968, les données ont été recueillies et publiées pour un grand nombre d'industries manufacturières au niveau à 3 chiffres. Les renseignements fournis depuis 1968 sont moins complets.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Jusqu'en 1968, les données ont porté sur le Canada, les provinces et 48 agglomérations. Les renseignements fournis depuis 1968 sont moins complets.

Statistiques du travail publiées: Rémunération moyenne et durée hebdomadaire moyenne du travail, selon le sexe. Rémunération moyenne, par heure, selon le sexe, pour les employés à salaire. Dans certaines éditions, on a inclus des données sur la répartition des gains par semaine ou sur la répartition des heures travaillées, les deux selon le sexe.

Terminologie et définitions: Les définitions de l'effectif, des employés à salaire, des employés à traitement, des heures et de la rémunération sont identiques à celles qui sont utilisées dans l'enquête sur l'Emploi, la paie et les heures-hommes. La période de référence est celle de la

semaine de l'enquête, avec quelques changements lorsque se présentent des situations inhabituelles comme les arrêts de travail.

Titre de l'enquête: *Enquête sur le coût de la main-d'oeuvre.*

Publications: *Coûts de la main-d'oeuvre dans l'industrie manufacturière, 1967*, Canada, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 72-506.

Source: Enquête menée en commun par le B.F.S. et le ministère du Travail.

Date de départ: 1967.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel, mais certaines branches sont observées de façon cyclique ou occasionnelle.

Unité déclarante: Établissements occupant 20 employés ou plus.

Nombre d'unités déclarantes: 4,500 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Sondage et recensement exhaustif.

Taille de l'échantillon: En 1967 et 1968, l'enquête a porté sur tous les établissements manufacturiers occupant 100 employés ou plus et près de 10 p. 100 des établissements occupant 20 employés ou plus.

Branches d'activité: En 1967 et 1968: industries manufacturières uniquement. En 1969, l'enquête portera sur l'industrie minière et, de façon partielle, sur la construction. D'autres branches feront partie du champ de l'enquête dans l'avenir.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les régions de l'Atlantique et des Prairies, d'autres provinces, les agglomérations de Montréal et de Toronto.

Statistiques du travail publiées: Statistiques séparées pour les employés à traitement et les employés à salaire, données pour l'ensemble des établissements et pour ceux qui déclarent des dépenses pour chaque exercice à titre de:

Paiements directs aux employés pour les heures régulières de travail, les heures supplémentaires et le travail par équipes.

Paiements directs aux employés pour les fêtes, les congés de maladie, les congés personnels, les gratifications, les indemnités de départ et de retraite.

Contributions légales des employeurs: aux régimes de prévoyance auxquels participent les gouvernements (assurance accident du travail, assurance-chômage, régime de pensions du Canada, régime de rentes du Québec) et à d'autres régimes de pensions, d'assurance-vie et d'assurance-maladie.

Les données sont présentées en cents, par heure, et en pourcentage de la rémunération brute, par groupe principal d'industrie, par région et par province.

La ventilation se fait selon le groupe de taille de l'entreprise déterminé en fonction du nombre d'employés.

Pour les employés à salaire: la durée hebdomadaire moyenne normale du travail, le nombre d'heures rémunérées moyen et les absences rémunérées sont présentés séparément pour le taux de base, les heures supplémentaires, les vacances, les congés de maladie et les autres congés.

Terminologie et définitions: Les définitions de l'effectif, des employés à traitement, des employés à salaire et de la rémunération brute sont identiques à celles qui sont utilisées dans l'enquête sur l'Emploi, la paie et les heures-hommes.

Les **heures travaillées** comprennent le temps rémunéré passé à l'usine, qui inclus les périodes de repos et le temps consacré à la toilette, mais non les heures supplémentaires ni les heures de travail pendant les jours fériés pour lesquelles on a accordé des congés de compensation au lieu d'une rémunération.

Titre de l'enquête: *Enquête sur les emplois vacants.*

Publications: Il s'agit d'une nouvelle enquête qui n'est encore qu'au stade expérimental, par conséquent aucun résultat n'a encore été publié.

Source: Division du travail du B.F.S. Cette enquête a été entreprise pour le compte du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Date de départ: 1967.

Période de référence: Vers le milieu et la fin du mois.

Périodicité: Les renseignements obtenus à l'occasion des deux enquêtes faites chaque mois seront groupés et publiés dans un bulletin mensuel.

Unité déclarante: Les déclarations sont recueillies à partir d'un échantillon d'unités déclarantes des emplois vacants.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 30,000 déclarations deux fois par mois.

Sondage ou recensement exhaustif: Sondage.

Taille de l'échantillon: L'univers est stratifié suivant la source d'information, la branche d'activité, l'effectif et l'emplacement géographique. Le taux d'échantillonnage est déterminé en fonction des quatre strates ci-avant et du facteur d'efficacité nécessaire pour obtenir des résultats représentatifs.

Branches d'activité: Ensemble sauf l'agriculture, la pêche et le piégeage. Les renseignements sont recueillis au niveau de la branche d'activité à trois chiffres de la C.T.I.

Professions: Tous les emplois vacants sont donnés par profession, suivant le classement du dictionnaire américain des professions de 1965 "American Dictionary of Occupational Titles" au niveau du groupe à six chiffres.

Finesse géographique: Canada, les provinces, et les centres de main-d'oeuvre du Canada.

Statistiques du travail publiées: Nouveaux emplois vacants (plein temps et temps partiel) et emplois à plein temps vacants depuis le mois précédent. Les taux de salaires

seront ajoutés ultérieurement. Emplois à plein temps devant être vacants. Il est prévu de donner la moyenne mobile de trois mois pour tous les résultats et, éventuellement, des estimations mensuelles.

Terminologie et définitions: Les employeurs sont invités à déclarer tous les **emplois actuellement vacants** (à plein temps, à temps partiel, saisonniers, occasionnels, etc.) qui étaient:

Vacants pendant toute la journée de référence de l'enquête.

Immédiatement accessibles aux ouvriers ne faisant pas partie de l'établissement.

Seuls les emplois vacants que l'établissement a cherché activement à combler durant les quatre dernières semaines sont pris en considération.

Sont exclus, les emplois conservés pour des employés mis à pied, les emplois devant être comblés par mutation, les emplois prévus pour de nouveaux employés déjà embauchés, ou devant commencer dans leurs fonctions à une date ultérieure, les emplois des ouvriers en congé, et les emplois non pourvus à cause d'un différent dans la branche.

Titre de l'enquête: *Enquête financière sur les régimes de pensions en fiducie.*

Publications: *Régimes de pensions en fiducie, statistiques financières*, bilingue, numéro de catalogue 74-201. Prix: 75 cents.

Source: Division du travail du B.F.S.

Date de départ: 1957.

Période de référence: Année civile ou exercice financier s'en rapprochant le plus.

Périodicité: Annuel. L'enquête trimestrielle sur les régimes ayant un actif supérieur ou égal à 25 millions de dollars a été lancée en 1968. Cette enquête sera élargie en 1970 afin d'englober les caisses ayant un actif supérieur ou égal à un million de dollars ce qui représentera 90 p. 100 de l'actif de l'ensemble à la valeur comptable.

Unité déclarante: Sociétés, entreprises, administrations publiques aux différents niveaux et organismes sans but lucratif.

Nombre d'unités déclarantes: 4,000 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Il n'existe pas de décomposition par branche d'activité mais seulement suivant le genre d'organisme.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada seulement.

Statistiques du travail publiées: Régimes contributifs et non contributifs, selon le genre de fiducie, les participants, le revenu et les dépenses, la répartition de l'actif aux valeurs comptables et marchandes.

Revenu et dépenses selon le genre de fiducie.

Valeur comptable et valeur marchande de l'actif selon le genre de fiducie.

Revenu et dépenses selon le genre d'organisme et l'importance des caisses de pensions.

Valeur comptable et valeur marchande de l'actif selon le genre d'organisme et l'importance de la caisse de pensions.

Revenu et dépenses selon le genre de fiducie.

Terminologie et définitions: Les **participants** comprennent les adhérents à un régime de pensions en fiducie au 31 décembre ou à la fin de l'exercice financier qui s'en rapproche le plus.

Caisse de pensions en fiducie désigne un accord en vue de l'accumulation de cotisations et d'éléments d'actif qui serviront au versement de pensions aux termes d'un régime de pensions. La responsabilité du fiduciaire en ce qui concerne le placement des cotisations et le versement des pensions est définie par un acte officiel de fiducie.

Pour les autres termes, voir les définitions données dans la publication.

Montant total des cotisations des employés et des employeurs, et cotisations supplémentaires volontaires des employés pour l'année, par genre de fiducie.

Conditions de versement de la pension (conditions que les participants doivent remplir avant de pouvoir prétendre à la totalité ou à une partie d'une pension résultant de la cotisation des employeurs).

Provisions pour la disposition des cotisations de l'employé à la cessation de son activité avant la retraite, par genre de régime.

Retraites: adhérents à un régime de pension ayant pris leur retraite en 1965, selon le genre de retraite (normale, anticipée, pour incapacité), suivant le lieu de leur emploi l'année précédant la retraite (provinces, États-Unis, autres pays).

Retraites en 1965, par âge et sexe selon le genre de retraite et le lieu d'emploi (provinces, etc.) durant l'année précédant la retraite.

Adhérents ayant pris leur retraite normale en 1965, selon la pension annuelle reçue et le salaire annuel.

Terminologie et définitions: Définition d'un régime de retraite. – Un régime de retraite est un accord procurant aux employés en retraite un revenu régulier pendant le reste de leur vie. On parle souvent de régime ou de caisse de retraite. Il s'agit d'un accord entre l'employeur et ses employés en vue de l'accumulation systématique de fonds durant les années de travail de l'employé et de la distribution de ces fonds à l'employé sous forme de pension lorsqu'il a pris sa retraite.

Dans un régime de pension le taux de cotisation ou le montant de la retraite sont définis. Lorsque le taux de cotisation est fixe, les taux de cotisations des employés et des employeurs sont généralement fixés d'avance et le montant de la pension est fonction du montant total des cotisations versées, du sexe et de l'âge de l'employé, etc. Selon le principe de la pension déterminée, le montant de la pension peut être déterminé au moyen d'une formule.

Régimes contributifs et non contributifs. – Les pensions peuvent être entièrement acquises par les cotisations de l'employé, dans ce cas on dit qu'il s'agit d'un régime "non contributif". Si l'employeur et l'employé doivent tous deux verser des cotisations il s'agit d'un régime "contributif".

On trouvera dans les publications des explications techniques au sujet des genres de pensions, etc.

Titre de l'enquête: *Relevé concernant la couverture des régimes de pensions.*

Publications: *Survey of Pension Plan Coverage, 1965*, numéro de catalogue 74-506, Prix: 75 cents.

Source: Division du travail du B.F.S.

Date de départ: 1960.

Période de référence: 31 décembre.

Périodicité: Cette enquête n'est pas faite à intervalles fixes, elle a lieu tous les deux ou trois ans.

Unité déclarante: Toutes les sociétés, entreprises, agences et organismes, possédant un régime de retraite. A partir de 1970, le B.F.S. recueillera tous les renseignements à partir des dossiers officiels pour les provinces dans lesquelles les régimes privés de pensions sont réglementés et, pour les autres provinces, près du gouvernement fédéral et au moyen d'enquêtes.

Nombre d'unités déclarantes: 14,200 en 1965.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Il n'y a pas actuellement de décomposition par branche d'activité mais cette décomposition est prévue pour l'avenir.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada principalement. Certains résultats par province.

Statistiques du travail publiées: Nombre et pourcentage de régimes de pensions, selon le nombre de participants et les groupes de taille d'effectifs.

Participants aux régimes de pensions par sexe.

Affiliation par sexe et genre de régime.

Taux de pensions.

Taux de cotisations ouvrières.

Mode de placement.

Titre de l'enquête: *Recensement annuel des manufactures.*

Publications: 135 bulletins annuels sur 175 industries manufacturières considérées isolément au niveau du classement à 3 et à 4 chiffres de la Branche 5 de la Classification type des industries, et 10 bulletins annuels généraux sur la répartition géographique, la forme d'organisation et la taille de l'établissement, les expéditions de marchandises et diverses analyses des industries manufacturières, prises isolément ou en tant que groupe. Tous les bulletins, sauf le bulletin sur les expéditions de marchandises (numéro

31-211 au catalogue du B.F.S.), renferment des statistiques du travail. Voir la liste des publications, pages 30 à 54 inclusivement du catalogue du Bureau fédéral de la statistique, édition de 1968.

Source: Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S.

Date de départ: 1917.

Période de référence: Année civile ou exercice comptable de l'établissement.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: L'établissement, tel qu'il est défini dans la Classification type des industries, édition de 1960, numéro 12-501 au catalogue du B.F.S.

Nombre d'unités déclarantes: 33.377 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Industries manufacturières, codes 101 à 393 de la C.T.I. La collecte des données se fait au niveau du classement à 3 et 4 chiffres.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, divisions de recensement, régions métropolitaines de recensement, municipalités.

Statistiques du travail publiées: **Bulletins annuels sur les industries manufacturières prises isolément** (135 bulletins sur 175 industries), donnant les renseignements suivants:

Le nombre d'ouvriers de la production et assimilés, les heures-hommes payées la rémunération totale le nombre de propriétaires et d'associés actifs et leurs prélèvements, le nombre d'employés et leurs traitements et salaires, par province pour les deux dernières années et pour le Canada depuis 1961; classés par groupe de tailles suivant la valeur des expéditions de marchandises de fabrication propre de chaque établissement pour le Canada, pour l'année de référence et l'année précédente, et classés par groupe de tailles suivant l'effectif total (nombre total d'employés et propriétaires et associés actifs) de chaque établissement, pour le Canada, pour l'année de référence et l'année précédente.

Les effectifs masculins et féminins et les traitements et salaires des catégories suivantes: ouvriers de la production et assimilés (activités manufacturières et autres), employés d'administration et de bureau, personnel de la vente et de la distribution, pour le Canada et les provinces, pour l'année de référence et l'année précédente.

Nota: Les éditions de 1961 à 1966 de ces bulletins comprenaient trois autres tableaux que l'on peut obtenir sur demande pour les années 1967 et subséquentes. Ceux-ci sont répartis suivant la valeur ajoutée par l'activité manufacturière de chaque établissement, pour le Canada, pour l'année de référence et l'année précédente; la valeur ajoutée totale pour chaque établissement, pour le Canada, pour l'année de référence et l'année précédente, et par genre d'organisation, pour le Canada, pour l'année de référence et l'année précédente.

Bulletins annuels généraux sur les industries manufacturières du Canada, Canada et provinces, numéro 31-203 à

31-208 inclusivement, du catalogue du B.F.S. bilingues, se vendent 75 cents à \$1.00 et renferment les renseignements suivants:

Statistiques chronologiques à compter de 1917 (ou de l'année la plus reculée pour laquelle des données sont disponibles) jusqu'à l'année de référence, sur le nombre et la rémunération des ouvriers de la production, les effectifs globaux, les traitements et salaires totaux, Canada (ou province) seulement.

Statistiques chronologiques pour les cinq dernières années sur les ouvriers de la production et assimilés (hommes, femmes, heures-hommes payées, salaires); employés d'administration, de bureau et autres non engagés dans la fabrication (hommes, femmes, traitements), ensemble des employés (nombre, total des traitements et salaires) nombre de propriétaires et d'associés actifs et leurs prélèvements, total pour toutes les industries, par province.

Un tableau semblable au précédent, par groupe d'industries, pour le Canada (ou province), seulement.

Ouvriers de la production et assimilés (nombre et salaires) dans les 40 principales industries, réparties suivant la valeur des expéditions de marchandises produites à la fabrique, Canada (ou province) seulement.

Ouvriers de la production et assimilés (nombre et salaires) dans les 40 principales industries, suivant la valeur ajoutée totale, Canada (ou province) seulement.

Ouvriers de la production et assimilés (hommes, femmes, heures-hommes payées, salaires); employés d'administration, de bureau et autres non engagés dans la fabrication (hommes, femmes, traitements); effectifs globaux (nombre et total des traitements et salaires); nombre de propriétaires et d'associés actifs et leurs prélèvements, par groupe d'industries et par industrie, séparément pour les sièges sociaux s'il y a lieu et si les données peuvent être publiées, Canada (ou province) seulement.

Le rapport annuel sur la répartition géographique (surtout à l'échelle infra-provinciale) des industries manufacturières, bilingue, numéro 31-209 au catalogue du B.F.S., prix: \$1.50 renferme les renseignements suivants:

Le nombre total d'employés, leurs traitements et salaires, industries manufacturières dans leur ensemble, par province, certaines années entre 1917 et nos jours.

Ouvriers de la production et assimilés (hommes, femmes, heures-hommes payées, salaires); propriétaires et associés actifs (nombre, prélèvements); employés d'administration, de bureau et autres non engagés dans la production (hommes, femmes, traitements); nombre total d'employés (nombre, traitements et salaires), pour les quarante principales industries du Canada suivant les expéditions de marchandises produites à la fabrique, par province; totaux pour toutes les industries, certaines municipalités classées en ordre alphabétique au sein de chaque province, suivant les expéditions de marchandises produites à la fabrique (données présentées par comté ou division du recensement); groupes d'industries ou industries pour les comtés et les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement, les municipalités

d'où l'on expédie des marchandises produites à la fabrique valant 10 millions de dollars ou plus.

Personnel (hommes, femmes) ainsi que traitements et salaires aux sièges sociaux, comptoirs de ventes et unités auxiliaires, par comtés et divisions de recensement, régions métropolitaines de recensement et villes.

Le Bulletin annuel sur la forme d'organisation et la taille des établissements manufacturiers au Canada, bilingue, numéro 31-210 au catalogue du B.F.S., prix \$1.00 donne les renseignements suivants:

Ouvriers de la production et assimilés (hommes, femmes, heures-hommes payées, salaires); employés d'administration, de bureau et autres non engagés dans la production (hommes, femmes, traitements); propriétaires et associés actifs (hommes et prélèvements); et effectif total (nombre, salaires et traitements), en tableaux séparés pour les établissements classés suivant:

La forme d'organisation pour les totaux englobant l'ensemble des industries, Canada et provinces, et par groupe d'industries, Canada seulement.

Effectifs occupés (personnel rémunéré ainsi que propriétaires et associés actifs) pour les 40 principales industries, Canada seulement; totaux pour l'ensemble des industries, Canada et provinces; groupes d'industries, Canada seulement.

Valeur des expéditions de marchandises produites à la fabrique, totaux pour l'ensemble des industries, Canada et provinces; groupes d'industries, Canada seulement.

General Review of the Manufacturing Industries, numéro 31-201 au catalogue du B.F.S.

Ce bulletin, dont la dernière livraison fut celle de 1961, renferme des résumés d'un bon nombre des tableaux publiés dans les bulletins susmentionnés, ainsi que des tableaux supplémentaires, des textes descriptifs et des analyses. La teneur et la présentation de ce bulletin sont à l'étude et, jusqu'à ce qu'on en reprenne la publication, il faudra consulter les bulletins individuels ou généraux du recensement des manufactures dont il a été question ci-dessus. Toutefois, en ce qui a trait à l'information sur les années antérieures à 1961, surtout en ce qui concerne les analyses spéciales et l'explication des changements apportés aux définitions, au classement et au champ d'application, le bulletin "General Review" constitue la plus importante source de renseignements.

Terminologie et définitions: Emploi. Il faut donner pour tout le personnel rémunéré de l'établissement le nombre moyen d'hommes et de femmes, par année et séparer les ouvriers à la production du personnel de l'administration et de la vente; on donne certains détails sur les fonctions et le lieu d'emploi, par exemple pour le personnel d'administration et de la vente en fonctions à l'extérieur, et les employés de livraison et les travailleurs à la pièce par rapport aux ouvriers à la production. (Les employés pensionnés et les personnes qui ne touchent qu'une commission ne sont pas considérés comme faisant partie du personnel.)

Rémunération. — La rémunération globale du personnel doit équivaloir au total de la répartition par genre

d'activité. Elle comprend les traitements et salaires pour les heures normales et supplémentaires, les bonis, etc. de même que les commissions touchées par les personnes dont les noms figurent au bordereau de paie; elle est calculée avant déductions des impôts, des primes d'assurance-maladie, accidents ou autres et des cotisations pour les autres avantages sociaux. Elle comprend les bénéfices partagés avec les employés, la valeur de la chambre et de la pension le cas échéant et toute autre allocation qui fait partie des revenus des employés.

Heures-hommes. — On demande une estimation du nombre enregistré d'heures de travail rémunérées pour chaque groupe d'employés déclaré. On déclare également le nombre total d'heures rémunérées.

Propriétaires et associés actifs: — Les entreprises non constituées déclarent séparément le nombre de propriétaires et d'associés actifs et les prélèvements de ceux-ci.

Titre de l'enquête: *Recensement annuel des mines, carrières et puits de pétrole.*

Publications: 18 publications annuelles couvrant 17 branches d'activité au niveau à trois chiffres de la Branche 4 de la Classification type des industries et *General Review of Mineral Industries*. Ces publications donnent, outre les statistiques du travail, les marchandises produites, la valeur de la production, le coût des matières premières et des fournitures, etc. Voir le catalogue des publications du B.F.S., 1968, pages 27 et 28.

Source: Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S.

Date de départ: 1919.

Période de référence: Année civile, ou exercice financier de l'établissement.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: L'établissement tel que défini dans le manuel de classification type des industries, numéro de catalogue du B.F.S. 12-501.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 1,300 établissements en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Le bulletin annuel *Annual Net Cash Expenditures Statement of Oil and Gas Exploration, Development and Production* porte sur les mines, y compris le broyage, (C.T.I. 051 à 059) les carrières et les sablières (C.T.I. 083), le pétrole et le gaz (C.T.I. 064). Le bulletin *Annual Report of Contract Drilling Operations* porte sur le forage à forfait pour le pétrole (C.T.I. 096) et les autres forages à forfait (C.T.I. 098). Les deux enquêtes *Coal Operator's Monthly Statement et Supplementary Report of Coal Mining Operations* portent sur les mines de charbon (C.T.I. 061). Toutes ces enquêtes donnent les statistiques du travail citées ci-dessous.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon et Territoires du Nord-Ouest.

Statistiques du travail publiées: **Bulletins annuels sur les industries extractives prises isolément:**

Nombre d'ouvriers de la production et assimilés, nombre d'heures-hommes payées et le montant total des salaires. Le nombre de propriétaires et d'associés actifs et leurs prélèvements et le nombre d'employés et leurs traitements et salaires, par province pour les deux dernières années, et pour l'ensemble du Canada pour toutes les années précédentes à partir de 1961.

Nombre d'employés hommes et femmes, et traitements et salaires de chacune des catégories suivantes: ouvriers de la production et assimilés (extraction, autres) employés d'administration et de bureau, des ventes et de la distribution, pour le Canada et par province (pour l'année en cours et l'année précédente).

Terminologie et définitions: Les définitions des termes relatifs aux effectifs, aux heures et aux salaires sont celles du recensement annuel des industries manufacturières.

Titre de l'enquête: *Recensement annuel du forestage: abattage.*

Publications: *Abattage*, bilingue, publication annuelle numéro de catalogue du B.F.S. 25-201; *Statistiques forestières du Canada*, bilingue, publication annuelle, numéro de catalogue du B.F.S. 25-202 et édition chronologique périodique, numéro de catalogue du B.F.S. 25-503, prix, de 50 à 75 cents.

Les *Statistiques forestières du Canada* donnent des résultats choisis pour les branches d'activité et les groupes suivants: abattage, fabriques de bardeaux, scieries, fabriques de placages et contreplaqués, usines de pâtes et papiers, branches du bois, du papier et branches connexes. Tous les bulletins donnent des statistiques du travail.

Source: Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S.

Date de départ: 1960.

Période de référence: Année civile ou exercice financier de l'établissement.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: L'établissement tel que défini dans le manuel de classification type des industries, numéro de catalogue du B.F.S. 12-501.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 3,600 établissements en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Abattage, C.T.I. 031.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Les statistiques du travail sont données pour le Canada et par province.

Statistiques du travail publiées: **Abattage**, numéro de catalogue du B.F.S. 25-201, qui donne:

Le nombre d'ouvriers de la production et assimilés, les heures-hommes payées, et le total des salaires, le nombre de propriétaires et d'associés actifs et leurs prélèvements et le nombre d'employés et leurs traitements et salaires, par province pour les deux dernières années et pour le Canada pour les années précédentes à partir de 1963; les résultats sont classés par groupe de taille basé sur le volume d'expéditions de produits forestiers de chaque établissement, pour le Canada, pour l'année d'enquête et l'année précédente et par groupe de taille basé sur l'effectif occupé de chaque établissement, pour le Canada pour l'année de l'enquête et l'année précédente.

Nombre d'employés, hommes et femmes, et traitements et salaires de chacune des catégories suivantes: ouvriers de la production et assimilés (abattage, autres) employés d'administration et de bureau, des ventes et de la distribution, pour le Canada et par province, pour l'année de l'enquête et l'année précédente.

Nota: Trois tableaux supplémentaires ont été publiés dans les numéros de 1963 à 1966 du présent bulletin, on peut les obtenir sur demande pour 1967 et les années suivantes. Les résultats y sont classés par valeur ajoutée par l'abattage à chaque établissement, pour le Canada, pour l'année d'enquête et l'année précédente; par valeur ajoutée par chaque établissement pour le Canada, pour l'année de l'enquête et l'année précédente; par genre d'organisation, pour le Canada, pour l'année de l'enquête et l'année précédente.

Les tableaux mentionnés ci-avant sont aussi disponibles sur demande par province ou pour des territoires plus petits.

Les **Statistiques forestières du Canada**, édition annuelle, numéro de catalogue du B.F.S. 25-202, donnent:

Pour l'abattage: des estimations de l'effectif total de l'abattage, basées sur le total de la production, des années-hommes et des traitements et salaires, 1961 - 1964, pour le Canada.

Pour l'abattage, les fabriques de bardeaux, les scieries et les ateliers de rabotage, les fabriques de placages et contreplaqués, les usines de pâtes et papiers, les branches du bois, du papier et les branches connexes: le nombre d'ouvriers de la production et assimilés, les heures-hommes payées et le total des salaires, le nombre de propriétaires et d'associés actifs et leurs prélèvements et le nombre d'employés et leurs traitements et salaires, par province pour les deux dernières années et pour le Canada pour les années précédentes à partir de 1963 pour l'abattage et de 1961 pour les autres branches et groupes d'activité.

Les **Statistiques forestières du Canada**, édition chronologique périodique (numéro de catalogue du B.F.S. 25-503) donnent:

Les estimations de l'effectif total employé de l'abattage, basées sur le total de la production, des années-hommes et des traitements et salaires pour le Canada, de 1926 à 1964.

Les effectifs, les traitements et les salaires, Canada, pour: les activités du bois (y compris les fabriques de

bardeaux) de 1919 à 1959; les fabriques de placages et de contreplaqués de 1944 à 1959; les usines de pâtes et de papiers de 1923 à 1959.

Le nombre d'ouvriers de la production et assimilés et des employés d'administration et de bureau, leurs traitements et salaires, de 1957 à 1961 pour le Canada pour: les scieries (fabriques de bardeaux non comprises) les fabriques de bardeaux, les fabriques de placages et de contreplaqués, les usines de pâtes et papiers, les branches du groupe du bois et du papier et les branches connexes.

Le nombre d'ouvriers de la production et assimilés, des heures-hommes payées et le total des salaires, le nombre de propriétaires et d'associés actifs et leurs prélèvements, le nombre d'employés et leurs traitements et salaires, par province pour 1964 et 1963 et pour le Canada en 1962 et 1961, dans les branches suivantes: scieries et ateliers de rabotage, fabriques de bardeaux, fabriques de placages et contreplaqués, usines de pâtes et papiers, branches du groupe du bois, du papier et les branches connexes.

Terminologie et définitions: Les définitions relatives à la rémunération et aux autres termes sont les mêmes que celles de l'enquête du recensement annuel des industries manufacturières.

Titre de l'enquête: *Enquêtes annuelles sur l'énergie: 1) Oil Pipe Line Transport 2) Distribution du gaz.*

Publications: Bulletins annuels *Oil Pipe Line Transport*, numéro de catalogue du B.F.S. 55-201, *Gas Utilities* numéro de catalogue du B.F.S. 57-205 (Prix: 75 cents chacun). Il existe aussi des bulletins mensuels donnant des statistiques du travail.

Source: Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S.

Date de départ: Transport de pétrole par pipeline en 1950 et transport de gaz par pipeline en 1959.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les principales sociétés de pétrole et de gaz, certaines sociétés de pétrole et de gaz moins importantes et les sociétés de distribution de pétrole et de gaz.

Nombre d'unités déclarantes: 45 sociétés et distributeurs de pétrole et 100 de gaz en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Transports par pipeline C.T.I. 515.

Professions: Néant, sauf les professions spécialisées et techniques.

Finesse géographique: Canada, provinces et Yukon.

Statistiques du travail publiées: Le bulletin annuel *The Oil Pipe Line Transport* de 1965 donne:

Le nombre d'employés et les salaires pour les années 1960 - 1965.

Les statistiques pour les années 1964 - 1965 montrant le nombre d'employés et les salaires des employés de bureau, des écritures, de surveillance et des métiers ainsi que les ouvriers à salaires par province.

Des statistiques semblables du travail sont données dans le bulletin annuel *Gas Utilities (Transport and Distribution Systems)*.

Terminologie et définitions: La définition de l'**effectif** annuel moyen est la même que pour le recensement annuel des industries manufacturières.

Titre de l'enquête: *Statistique de l'énergie électrique 1) Rapport financier des services d'utilité (questionnaire n° 2) et 2) Report of Municipalities Served by The Hydro Electric Power Commission of Ontario.*

Publications: *Electric Power Statistics, Volume II*, numéro de catalogue du B.F.S. 57-202. Prix: \$1.00.

Source: Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S.

Date de départ: "Power Utility Financial Report" en 1916, bulletin sur l'Ontario en 1921.

Période de référence: Année financière du 1^{er} juillet au 30 juin pour "Power Utility Report", le 31 décembre pour le bulletin de l'Ontario.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Établissements.

Nombre d'unités déclarantes: 151 établissements pour "Power Utility Report" et 342 établissements pour le bulletin de l'Ontario, en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Électricité C.T.I. 572.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon et Territoires du Nord-Ouest.

Statistiques du travail publiées: Effectifs (sauf les ouvriers de la construction), traitements et salaires, ventilés par fonctions administratives et d'exploitation, et par services publics d'électricité publics et privés, pour le Canada, les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Terminologie et définitions: L'**effectif indiqué** est égal au nombre moyen d'employés durant l'année. Les définitions relatives **aux traitements et aux salaires** sont les mêmes que celles du recensement annuel des industries manufacturières.

Titre de l'enquête: *Relevé de l'industrie de la pêche.*

Publications: Onze publications annuelles couvrant le Canada, les dix provinces et les deux territoires. Toutes ces publications contiennent des statistiques du travail qui sont basées sur des estimations fournies par le ministère des Pêcheries du Canada pour Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et

les Territoires du Nord-Ouest et par le Bureau de la statistique du Québec pour le Québec. Les statistiques du travail pour l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, le Yukon et la Colombie-Britannique sont basées sur les permis délivrés tel qu'il est expliqué dans les notes des tableaux. Les statistiques de l'Alberta qui sont aussi basées sur les permis délivrés n'apparaissent que dans le bulletin "La statistique des pêches au Canada". La publication intitulée *Enquête sur l'industrie de la pêche en mer au Canada*, bilingue (numéro de catalogue du B.F.S. 24-501) donne les statistiques du travail des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique.

Source: Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S.

Date de départ: 1917.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Pêcheurs isolés et sociétés. Les renseignements sont recueillis par le ministère fédéral des Pêcheries et les organismes provinciaux des pêcheries.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 79,000 pêcheurs en 1965 et 430 sociétés de produits de la pêche en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Pêche en mer et en eaux douces, C.T.I. 041 et industrie des produits de la pêche C.T.I. 111.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces, districts du ministère fédéral des Pêcheries pour les provinces de l'Atlantique et la Colombie-Britannique, et districts des agences provinciales des pêcheries.

Statistiques du travail publiées: **La statistique des pêches du Canada**, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 24-201 à 206, 24-208 à 212. Prix: de 50 à 75 cents. Parmi ces publications:

La statistique des pêches du Canada, bilingue, (numéro de catalogue 24-201) donne les effectifs pour les opérations premières de pêche en mer et en eaux douces par province pour les deux dernières années.

Pour Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec: l'importance des effectifs de la pêche maritime par comté ou district pour les deux dernières années.

Pour l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec: les personnes occupées dans les pêcheries importantes par comté et district pour les deux dernières années.

Pour les pêches intérieures du Québec, de l'Ontario et du Manitoba: le nombre de personnes occupées aux opérations premières par comté et district pour les deux dernières années.

Pour la Saskatchewan: le nombre de personnes occupées aux opérations premières pour les deux dernières années.

Pour les Territoires du Nord-Ouest: le nombre de personnes occupées aux opérations premières par saison pour les deux dernières années.

Pour la Colombie-Britannique: le nombre de personnes occupées aux opérations premières pour les deux dernières années.

Pour le Yukon: le nombre de personnes occupées aux opérations premières pour les deux dernières années.

Nota: Aucune statistique du travail n'est donnée dans les résultats de l'Alberta.

L'enquête sur l'industrie de la pêche en mer au Canada, 1965, numéro de catalogue 24-501 (hors série), prix 50 cents, donne les renseignements suivants:

Nombre de propriétaires et associés actifs, leurs prélèvements et salaires et nombre d'heures-hommes travaillées par province et par région.

Nota: Cette enquête comprend l'énumération complète des établissements exploitant des bateaux de 25 tonnes et plus, des pêcheries à fascines pour la capture des harengs ainsi qu'un échantillon d'environ 10 p. 100 de tous les établissements exploitant des bateaux de moins de 25 tonnes et des pêcheries à fascines pour la capture des anguilles au Québec.

Terminologie et définitions: L'**effectif** comprend toutes les personnes qui se livrent à la pêche à un moment quelconque de l'année. Dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, l'effectif se décompose en personnel à temps plein (10 mois de pêche ou plus), en personnel à temps partiel (5 à 10 mois de pêche), et occasionnel (moins de 5 mois). En Colombie-Britannique, l'effectif est basé sur une liste sans double compte des personnes ayant pris un permis pour la capture du poisson.

Titre de l'enquête: *Agences de publicité.*

Publications: *Agences de publicité*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 63-201, prix: 25 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1941.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Établissements dont les revenus proviennent principalement de la diffusion d'annonces publicitaires pour le compte de leurs clients.

Nombre d'unités déclarantes: 167 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Publicité (C.T.I. 862).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada.

Statistiques du travail publiées: Le nombre d'employés, par sexe, et la rémunération totale des employés sont présentés pour les années 1945 à 1949 et 1952 à 1967. On n'a pas présenté de répartitions par sexe pour les années 1950

et 1951: on s'est contenté de donner l'effectif et la rémunération totale.

Les données relatives au nombre d'employés et à la rémunération classées selon le chiffre d'affaires annuel et la forme juridique des agences (sociétés constituées ou sociétés non constituées) sont disponibles depuis 1955.

Terminologie et définitions: L'effectif indiqué est égal au nombre moyen d'employés durant l'année.

La rémunération etc., comprend les commissions, les gratifications, la paye de congé ou les paiements en nature, avant déductions.

Titre de l'enquête: *Enquête sur l'hôtellerie et le logement touristique* (questionnaires simplifié et détaillé).

Publications: *Hôtels*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-204, prix: 50 cents.

Sources: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1949.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les hôtels importants avec ou sans licence, de 76 chambres et plus qui fournissent le logement ou le logement et la nourriture à des clients de passage. Les établissements de moins de 76 chambres répondent au questionnaire simplifié.

Nombre d'unités déclarantes: 335 grands hôtels et 4,511 petits hôtels en 1965.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Hôtels (C.T.I. 875, niveau à 4 chiffres).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les provinces et certaines villes.

Statistiques du travail publiées: Rémunération des employés des hôtels ouverts toute l'année, avec ou sans licence, et des hôtels saisonniers, avec ou sans licence, par province.

Rémunération, par province et en pourcentage du total des recettes, des employés des hôtels constitués et non constitués en corporation, des hôtels ouverts toute l'année, avec et sans licence, constitués en corporation, des hôtels ouverts toute l'année, sans licence et non constitués, des hôtels saisonniers, avec et sans licence.

Rémunération des employés et effectif, par sexe, des hôtels de toutes tailles, ouverts toute l'année et possédant une licence, situés dans certaines régions.

Pour certaines villes, les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique: les traitements administratifs et les indemnités du personnel, en pourcentage du total des recettes d'exploitation des hôtels constitués ouverts toute l'année, avec licence, ayant 76 chambres ou plus et une salle à manger.

Un choix de données semblables pour les hôtels non constitués ouverts toute l'année, avec licence, ayant 76

chambres ou plus mais pas de salle à manger et qui sont situés dans les provinces de l'Est et de l'Ouest.

Terminologie et définitions: L'effectif indiqué est égal au nombre d'employés rémunérés durant la dernière période de paye de chaque mois.

La définition de la rémunération, est identique à celle qui est utilisée dans l'enquête "Agences de publicité".

Titre de l'enquête: *Buanderies mécaniques, établissements de nettoyage à sec et de teinture.*

Publications: *Power Laundries, Dry Cleaning and Dyeing Plants*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-205, prix: 50 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1930.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Locaux d'affaires des blanchisseries mécanisées, des établissements de nettoyage à sec et des teintureriers.

Nombre d'unités déclarantes: 2,470 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Blanchisseries mécanisées, des établissements de nettoyage à sec et teintureriers (C.T.I. 874, niveau à 4 chiffres).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les provinces et certaines villes.

Statistiques du travail publiées: Effectif et rémunération des employés des blanchisseries mécanisées, des établissements de nettoyage à sec et des teintureriers, récapitulation chronologique pour certaines années et la période 1930-1965.

Nombre de propriétaires actifs, d'employés rémunérés, par sexe, traitements et salaires versés par les blanchisseries mécanisées, les établissements de nettoyage à sec et les teintureriers par province.

Effectifs, traitements et salaires des blanchisseries mécanisées, 1930 - 1965.

Nombre de propriétaires actifs, d'employés rémunérés, par sexe, traitements et salaires versés par les blanchisseries mécanisées, par province.

Traitements et salaires, en pourcentage des recettes des blanchisseries mécanisées, par groupe de taille de l'entreprise.

Traitements et salaires, en pourcentage des recettes des blanchisseries mécanisées constituées et non constituées, par province.

Employés rémunérés, par sexe; traitements et salaires des employés des blanchisseries mécanisées situées dans 30 régions.

Des données sur les établissements de nettoyage à sec et les teintureriers, identiques à celles qui sont présentées

pour les blanchisseries mécanisées, avec une distinction entre le nombre d'employés et les traitements et salaires des employés des établissements situés dans 30 régions.

Terminologie et définitions: La définition de l'**effectif** est identique à celle qui est utilisée dans l'enquête "Hôtels".

La définition de la **rémunération** est identique à celle qui est utilisée dans l'enquête "Agences de publicité".

Titre de l'enquête: 1) *Production cinématographique* (y compris les laboratoires cinématographiques), 2) *Production magnétoscopique* (incluse parce que publiée dans le même bulletin).

Publications: *Production cinématographique*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 63-206, prix: 25 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: Enquête sur la production cinématographique: 1952; enquête sur la production magnétoscopique: 1962.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les établissements dont les revenus proviennent principalement de la production cinématographique et magnétoscopique, à l'exclusion des organismes gouvernementaux, des communautés religieuses et des stations de télévision.

Nombre d'unités déclarantes: 95 producteurs cinématographiques et 4 établissements de production magnétoscopique en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Producteurs cinématographiques (C.T.I. 859, niveau à 4 chiffres).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada seulement.

Statistiques du travail publiées: Effectif, rémunération des employés de l'industrie cinématographique privée pour les années 1952-1968.

Effectif rémunération des employés des entreprises de production magnétoscopique pour l'année 1968.

Terminologie et définitions: L'**effectif** comprend les employés rémunérés et les cadres actifs des sociétés constituées, mais non les propriétaires d'entreprises non constituées, les pigistes, artistes et musiciens.

Titre de l'enquête: 1) *Cinéma* 2) *Agences de distribution de films* (incluse parce que publiée dans le même bulletin).

Publications: *Motion Picture Theatres and Film Distributors*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-207, prix: 50 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: Cinémas ordinaires en 1943, cinémas en plein air ("drive-in") en 1947, maisons de distribution de films en 1941.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Salles de cinéma normales et cinémas en plein air. Établissements dont les revenus proviennent principalement de la location de films aux cinémas ou à d'autres usagers commerciaux. Non compris les salles publiques ou paroissiales et les projectionnistes itinérants.

Nombre d'unités déclarantes: En 1967: 1,409 cinémas (1,156 cinémas ordinaires et 253 cinémas en plein air) et 57 agences de distribution de films.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Cinémas et agences de distribution de films (C.T.I. 851, niveau à 4 chiffres).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada et les provinces pour les cinémas; le Canada seulement pour les agences de distribution de films.

Statistiques du travail publiées: Pour les cinémas: effectif, par sexe; rémunération pour les années 1943-1967 (tableau chronologique).

Nombre de propriétaires actifs, membres de la famille des propriétaires, employés rémunérés et rémunération, par province.

Nombre de projectionnistes, d'assistants projectionnistes et des autres employés et leur rémunération, par sexe et province. Pour tous les cinémas, les cinémas à plein-temps (exploités 300 jours ou plus) et les cinémas à temps partiel (exploité moins de 300 jours).

Pour les cinémas en plein air: effectif, par sexe, et rémunération, pour la période 1947-1967.

Nombre de projectionnistes et autres employés; par sexe, rémunération et province.

Pour les agences de distribution de films: effectif moyen et rémunération, par sexe, pour la période 1941-1967.

Terminologie et définitions: L'**effectif** des cinémas comprend les cadres actifs des sociétés constituées et les membres de la famille du propriétaire qui reçoivent un traitement régulier déclaré.

Titre de l'enquête: *Entrepreneurs de pompes funèbres*.

Publications: *Funeral Directors*, 1964, numéro de catalogue du B.F.S. 63-511, 1964, prix: 25 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1954.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Hors série, Tous les quatre à six ans. Une enquête est menée sur l'année 1968.

Unité déclarante: Établissements qui se chargent principalement des services funéraires, avec ou sans salons. Ne comprend pas les fours crématoires.

Nombre d'unités déclarantes: 1,418 en 1964.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif. Branches d'activité: Entrepreneurs de pompes funèbres (C.T.I. 877).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada et les provinces.

Statistiques du travail publiées: Nombre d'employés rémunérés, traitements et salaires, par province.

Effectif à plein temps et à temps partiel et rémunération, par province.

Rémunération, en pourcentage des recettes, par groupe de taille et par région.

Terminologie et définitions: Les propriétaires des sociétés non constituées ne sont pas comptés dans l'effectif et la rémunération.

Titre de l'enquête: *Établissements de détail à succursales — déclaration annuelle.*

Publications: *Retail Chain Stores*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-210, prix: 50 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1930.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Établissements qui exploitent au moins quatre magasins de détail du même genre et placés sous une direction unique.

Nombre d'unités déclarantes: 602 établissements en 1965, ce qui représente une moyenne et un maximum de 10,677 et 11,240 magasins respectivement.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Tous les commerces de détail (C.T.I. 631 à 699).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada pour les statistiques du travail; les provinces et certaines régions pour les autres données.

Statistiques du travail publiées: Pour tous les établissements de détail à succursales du Canada, magasins d'alimentation à succursales, bazars à succursales, pharmacies à succursales, magasins de vêtements pour dames à succursales et magasins de chaussures à succursales: traitements et salaires globaux pour les années 1930-1965.

De plus, l'enquête triennale *Profit and Loss Statement (supplement to Retail Chain Stores Annual Report)* fournit la matière des publications suivantes: *Operating Results of Clothing Chain Stores*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-401; *Operating Results of Drug Chain Stores*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-402; *Operating Results of Chain Food Stores*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-403; *Operating Results of Hardware, Furniture, Appliance, Radio and Television Chain Stores*, numéro de catalogue

du B.F.S. 63-404; *Operating Results of Variety and General Merchandise Chain Stores*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-405. Ces publications présentent la rémunération des cadres et autres employés — à l'exclusion des livreurs — en pourcentage des ventes moyennes nettes des firmes, par genre de commerce et groupe de taille — en fonction du chiffre d'affaires — des firmes, forme juridique (société constituée ou non constituée) et statut d'occupation des locaux (selon que l'entreprise est locataire ou propriétaire de ses locaux).

Terminologie et définitions: Donne la **rémunération** de tous les employés et les salaires en nature (y compris la valeur estimative de la nourriture et du logement).

Titre de l'enquête: *Operating Results of Retail Establishments (Independent).*

Publications: *Bulletins donnant les résultats d'exploitation des: Retail Clothing Stores (Independent)*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-406, prix: 75 cents; *Independent Drug Stores*, 63-407, prix: 50 cents; *Filling Stations and Garages (Independent)*, 63-408, prix: 50 cents; *Food Stores (Independent, Including Stores Organized in Voluntary Chains)*, 63-409, prix: 50 cents; *Independent Fuel Dealers*, 63-410, prix: 50 cents; *Variety and General Merchandise Stores (Independent)*, 63-411, prix: 50 cents; *Hardware, Furniture, Appliance, Radio and Television Stores (Independent)*, 63-412, prix: 50 cents; *Independent Jewellery Stores*, 63-413, prix: 50 cents; *Independent Restaurants*, 63-414, prix: 50 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1954.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Triennale. Le tiers des magasins de détail est observé chaque année.

Unité déclarante: Établissements de détail indépendants exploitant d'un à trois magasins.

Nombre d'unités déclarantes: 6,000 à 8,000 par année, plus de 20,000 en trois ans.

Sondage ou recensement exhaustif: Sondage. La taille de l'échantillon varie selon les commerces de détail. La portée totale de l'enquête représente 15 à 20 p. 100 de l'univers.

Branches d'activité: Tout le commerce de détail (C.T.I. 631-699).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada seulement.

Statistiques du travail publiées: "*Food Stores (Independent) Operating Results*", 1966, présente:

En pourcentage du montant net des ventes: la rémunération et les frais de livraison comprenant les traitements des employés des sociétés non constituées, pour certaines années de la période 1954 - 1963, et ceux des employés des sociétés constituées, pour l'année 1966, par statut d'occupation des locaux.

En pourcentage du montant net des ventes: la rémunération et les frais de livraison comprenant les traitements des employés des sociétés non constituées, par chiffre d'affaires annuel et statut d'occupation des locaux, pour l'année 1966. (Ces dernières données sont présentées séparément pour les épiceries-boucheries, les boucheries, les magasins de fruits et légumes, les confiseries, les charcuteries et les laiteries.

Des distinctions analogues, par genre de commerce, sont disponibles pour les autres publications énumérées plus haut).

Terminologie et définitions: La définition de la **rémunération** est identique à celle qui est utilisée dans l'enquête "Établissements de détail à succursales"; elle fait, cependant, une distinction entre la rémunération des livreurs et celle des autres employés.

Titre de l'enquête: *Établissements de commerce, grossistes, distributeurs et commerçants* (questionnaires simplifié et détaillé).

Publications: *Wholesale Trade Proper*, 1958 et 1959, numéro de catalogue du B.F.S. 63-508, prix: 75 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1958.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Hors série.

Unité déclarante: Établissements qui se chargent de la vente en gros de marchandise. Le questionnaire détaillé est rempli par les établissements dont les ventes excèdent \$100,000 par année, tandis que le questionnaire simplifié est destiné aux établissements qui enregistrent un chiffre d'affaires inférieur.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 35,000 en 1959 (grands et petits établissements).

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Commerce de gros (C.T.I. 600-629).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada et les provinces.

Statistiques du travail publiées: Nombre de propriétaires actifs et d'employés et rémunération, par genre de commerce, pour le Canada et les provinces.

Nombre d'employés, par sexe, rémunérés au cours des dernières périodes de paye, pour chaque mois de l'année 1958. Les données sont fournies pour un échantillon établi par genre de commerce, pour le Canada, les provinces et les régions pour l'année 1958.

Nombre de propriétaires actifs et d'employés et rémunération, pour l'année 1958, par forme juridique de l'établissement (propriété individuelle, société en nom collectif, société constituée, société coopérative ou autre), pour le Canada, les provinces et les régions.

Terminologie et définitions: L'**effectif** indiqué est égal au nombre d'employés à plein temps et à temps partiel rémunérés au cours de la dernière période de paye de chaque mois.

La **rémunération** équivaut aux traitements et aux salaires en espèces et en nature. La définition est identique à celle qui est utilisée par les enquêtes "Établissements de détail à succursales" et "Agences de publicité".

Titre de l'enquête: *Recensement des établissements de commerce et de service, détail*.

Publications: *Commerce de détail, Recensement du Canada 1966, Vol. VI*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 97-601 à 97-608. (Consulter le catalogue du Bureau fédéral de la statistique, édition 1968, pour les titres complets des bulletins).

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1930.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Tous les 5 ans.

Unité déclarante: Tous les magasins de détail exploités au Canada.

Nombre d'unités déclarantes: Approximativement 150,000 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Les établissements de détail (C.T.I. 631-699).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les régions métropolitaines de recensement et les principales agglomérations (30,000 habitants et plus).

Statistiques du travail publiées: Nombre de propriétaires actifs et d'employés occupés pendant la dernière semaine du mois de novembre 1966 et rémunération annuelle, en 1966, par genre de commerce, pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines et les principales agglomérations et villes (30,000 habitants et plus).

Rémunération totale annuelle, par genre de commerce, Canada et provinces, au cours des années 1961 et 1966.

Terminologie et définitions: Les définitions de l'**effectif** et de la **rémunération** sont identiques à celles qui sont utilisées dans les autres enquêtes de la Division du commerce et des services.

Titre de l'enquête: *Recensement des établissements de commerce et de service, gros*.

Publications: *Commerce de gros, Recensement du Canada 1966, Vol. VII*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 97-621 à 97-626. (Consulter le catalogue du Bureau

fédéral de la statistique, édition 1968, pour les titres complets des bulletins.)

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1930.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Quinquennal.

Unité déclarante: Tous les établissements de gros exploités au Canada.

Nombre d'unités déclarantes: Approximativement 35,000 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Commerce de gros (C.T.I. 601-629).

Finesse géographique: Identique à celle du recensement des établissements de commerce de détail.

Statistiques du travail publiées: Les mêmes que pour le recensement des établissements de commerce de détail.

Terminologie et définitions: Identiques à celles du recensement des établissements de commerce de détail.

Titre de l'enquête: *Recensement des établissements de commerce et de service, services.*

Publications: *Services, Recensement du Canada 1966, Vol. VIII*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 97-641 à 97-647. (Consulter le catalogue du Bureau fédéral de la statistique, édition 1968, pour les titres complets des bulletins.)

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1930.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Tous les 5 ans.

Unité déclarante: Tous les établissements assurant des services qui se trouvent dans le champ du recensement.

Nombre d'unités déclarantes: Approximativement 94,000 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Services (C.T.I. 851, 853, 859, 862, 871, 872, 874, 875, 876, 877, 879).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement et les principales agglomérations (30,000 habitants et plus) et les comtés ou divisions de recensement.

Statistiques du travail publiées: Nombre de propriétaires actifs et d'employés occupés pendant la dernière semaine du mois de novembre 1966 et rémunération annuelle en 1966, par genre de commerce, pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines et les principales agglomérations et villes (30,000 habitants et plus).

Terminologie et définitions: Les définitions de l'**effectif** et de la **rémunération** sont identiques à celles qui sont utilisées dans les autres enquêtes de la Division du commerce et des services.

Titre de l'enquête: *Élévateurs ruraux - Entreposage.*

Publications: *Élévateurs à grains ruraux dans l'Ouest du Canada sous contrat avec la Commission canadienne du blé*, dans le bulletin intitulé *Revue générale du commerce de gros*, Recensement du Canada 1961, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 99-535, prix: 75 cents.

Source: Division du commerce et des services du B.F.S.

Date de départ: 1961.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Quinquennal.

Unité déclarante: Élévateurs à grains ruraux de l'Ouest du Canada sous contrat avec la Commission canadienne du blé.

Nombre d'unités déclarantes: 5,164 en 1961.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Élévateurs ruraux (C.T.I. 524).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Statistiques du travail publiées: L'effectif occupé en novembre et la rémunération annuelle, pour le Canada et quatre provinces de l'Ouest.

La rémunération des agents et aides, en pourcentage du montant total des ventes de biens et de services.

L'effectif à plein temps et à temps partiel et la rémunération mensuelle pour les mois d'août et de novembre 1960 et les mois de février et mai 1961.

Terminologie et définitions: Les définitions de l'**effectif** et de la **rémunération** sont identiques à celles qui sont utilisées dans les autres enquêtes de la Division du commerce et des services.

Titre de l'enquête: *Enquête sur l'aviation civile.*

- 1) Transporteurs aériens internationaux - étrangers
- 2) Sommaire des statistiques d'exploitation d'aéronefs à voilure fixe (État 1A)
- 3) Statistiques d'exploitation d'hélicoptères (État 1B)
- 4) Aircraft Operating Expenses (Schedule 12)
- 5) Operating Expense Analysis (Schedules 13A, B & C).

Publications: *Civil Aviation*, numéro de catalogue du B.F.S. 51-001, mensuel, prix: \$3.00 par année; *Civil Aviation*, numéro de catalogue du B.F.S. 51-201, statistique provisoire, annuel, prix: 50 cents; *Civil Aviation*, numéro de catalogue du B.F.S. 51-202, annuel, prix 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: "Transporteurs aériens internationaux": en 1952; les autres enquêtes mentionnées ci-dessus; en 1938; à l'exception de la troisième dont les résultats furent publiés pour la première fois en 1960.

Période de référence: La fin du mois pour toutes les enquêtes excepté "Aircraft Operating Expenses" et "Operating Expense Analysis" qui observent les jours suivants: Le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre. Depuis le 1^{er} janvier 1969, les frais doivent être déclarés deux fois l'an: le 30 juin (premier semestre) et le 31 décembre (statistiques annuelles).

Périodicité: Mensuel et trimestriel.

Unité déclarante: Les compagnies de transport aérien.

Nombre d'unités déclarantes: En 1967, pour chaque enquête: 1) 21, 2) 96, 3) 15, 4) 36, 5) 429.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Transport aérien et services qui s'y rattachent (C.T.I. 501 et 502).

Professions: Des données distinctes sont recueillies pour les pilotes, les copilotes, les autres membres de l'équipage et les autres fonctions.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées: Statistiques mensuelles et annuelles indiquant: le nombre et la rémunération des pilotes, copilotes, des autres membres de l'équipage du personnel de direction, des préposés à l'entretien, aux aéronefs et au trafic et des autres employés; avec des données séparées pour les transporteurs étrangers (les données dans ce cas ne visent que l'effectif occupé au Canada), les transporteurs aériens canadiens à services nationaux ou internationaux à horaire fixe, les transporteurs canadiens à services sans horaire fixe qui ont un revenu annuel brut provenant du transport aérien de \$500,000 ou plus et les transporteurs canadiens à services sans horaire fixe dont le revenu annuel brut provenant du transport aérien est \$150,000 ou plus. Ces statistiques comprennent le personnel occupé et au Canada et à l'étranger.

Pour les compagnies Air Canada, Canadian Pacific Air Lines, Eastern Provincial Airways, Pacific Western Airlines, Québécois et Transair: le nombre et la rémunération des employés faisant partie des catégories qui ont été mentionnées plus haut.

Pour les transporteurs canadiens à services sans horaire fixe: rémunération et prestation au personnel pour les mêmes catégories d'employés que ci-dessus. Ces données sont réparties entre les rubriques suivantes: exploitation du service aérien, entretien direct du matériel volant, entretien direct des locaux et du matériel terrestre, entretien (révisions générales, entretien réparations importantes), services généraux et administration.

Pour les transporteurs canadiens exploitant des aéronefs à voilure tournante: nombre et rémunération des pilotes, du personnel administratif, des préposés à l'entretien et du reste du personnel. Ces données sont présentées séparément pour les transporteurs exploitant des aéronefs à voilure tournante uniquement et pour les transporteurs

exploitant des aéronefs à voilure fixe et à voilure tournante.

Pour les services commerciaux et non commerciaux: les accidents des aéronefs immatriculés au Canada, indiquant le nombre de tués et de blessés graves, par catégorie d'équipage et pour les passagers. Ces données sont établies à partir des statistiques annuelles du ministère des Transports.

Terminologie et définitions: L'effectif comprend le nombre moyen d'employés occupés pendant le mois. Les propriétaires d'entreprises individuelles et des sociétés en nom collectif ne sont comptés que s'ils reçoivent une rémunération.

Les définitions de la rémunération sont présentées dans "Uniform System of Accounts and Reports for Commercial Air Carriers", publié par le Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports.

Titre de l'enquête: *Services de messageries des chemins de fer* (Questionnaire 47).

Publications: *Railway Express*, numéro de catalogue du B.F.S. 52-204, prix: 25 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1931.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Compagnies qui fournissent des services de messageries en tant que compagnies distinctes ou en tant que division d'une compagnie de chemin de fer.

Nombre d'unités déclarantes: 5 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Services de messageries des chemins de fer (C.T.I. 506).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées: Pour l'année 1966: effectif à plein temps et à temps partiel, rémunération et commissions des employés des compagnies suivantes: Algoma Central Railway, Canadian National (messageries), Canadian Pacific Express Company, Northern Alberta Railways Company et Railway Express Agency Incorporated.

Les mêmes statistiques mais sans distinction entre les compagnies, pour les années 1962-1966.

Terminologie et définitions: L'effectif équivaut au nombre moyen d'employés dénombrés mensuellement.

La rémunération est celle qui a été versée pendant l'année.

Titre de l'enquête: *Statistique de l'exploitation des transports ferroviaires*.

Publications: *Statistiques de l'exploitation ferroviaire*, bilingue, mensuel, numéro de catalogue du B.F.S. 52-003, prix: \$1.00 par année; *Railway Operating Statistics*, annuel, numéro de catalogue 52-206, prix: 25 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1921.

Période de référence: Fin du mois pour le numéro 52-003, fin de l'année pour le numéro 52-206.

Périodicité: Mensuel et annuel.

Unité déclarante: Les grandes entreprises de transport ferroviaire de la 1^{ère} classe (C.N. et C.P.) et les entreprises de 2^e classe (compagnies dont les recettes brutes atteignent ou dépassent \$500,000).

Nombre d'unités déclarantes: 24 en 1969.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif en ce qui concerne les grandes entreprises.

Branches d'activité: Transports ferroviaires (C.T.I. 506).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées: Effectif affecté au matériel roulant (à l'exclusion de celui qui est affecté aux messageries, aux communications et au transport routier etc.), rémunération des employés affectés au matériel roulant et rémunération imputable sur les dépenses de l'exploitation ferroviaire, pour toutes les sociétés ferroviaires mentionnées plus haut et, séparément pour le C.N. et le C.P.

Terminologie et définitions: L'**effectif** équivaut au nombre moyen d'employés affectés au matériel roulant au cours du mois observé. Une description détaillée de la méthode de dénombrement se trouve dans "Uniform Canadian Classification of Railway Employees", numéro de catalogue du B.F.S. 12-518, prix: 75 cents. L'**effectif** comprend les employés qui travaillent effectivement, les employés qui ont une fonction et ceux qui sont en vacances ou en congé de maladie payés.

La **rémunération** est égale au montant de la paye brute, y compris les congés payés et les jours fériés etc., avant déductions; elle ne comprend pas, toutefois, la rémunération rétroactive qui est déclarée séparément.

Titre de l'enquête: *Railway Transport Employees, Their Service Hours and Compensation*.

Publications: *Railway Transport*, numéro de catalogue du B.F.S. 52-212, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1918 au B.F.S., 1875 à l'ancien ministère des Chemins de fer et Canaux.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les entreprises de transports ferroviaires: celles de la 1^{ère} classe (C.N. et C.P.); celles de la 2^e classe, dont les recettes brutes atteignent ou dépassent \$500,000; celles de la 3^e classe, dont les recettes brutes sont inférieures à \$500,000 et celles de la 4^e classe (transporteurs spéciaux comme les compagnies Pullman, à l'exclusion des transporteurs réguliers).

Nombre d'unités déclarantes: 32 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Transports ferroviaires (C.T.I. 506).

Professions: 83 professions sont dénombrées, conformément à "Uniform Canadian Classification of Railway Employees" du B.F.S.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées: Effectif moyen, par sexe, nombre d'heures rémunérées et horaire moyen par employé, total des indemnités et rémunération moyenne horaire et annuelle. Les données sont présentées séparément pour chaque groupe de fonctions ou de poste: personnel de bureau et autres employés, préposés à l'entretien des voies, préposés à l'entretien du matériel, personnel du transport et des autres exploitations. Ces statistiques, qui visent l'exploitation au Canada, sont présentées séparément pour le C.N., le C.P., les compagnies de 1^{ère} et 2^e classes et les compagnies de 2^e classe. Une récapitulation seulement du total des groupes de fonctions (voir plus haut) est présentée pour les compagnies de 3^e et 4^e classes et pour le total de toutes les compagnies de chemin de fer.

Nota. — Les bulletins annuels du B.F.S. intitulés *Canadian National Railways*, numéro de catalogue 52-201, prix: 50 cents; et *Canadian Pacific Railway Company*, numéro de catalogue 52-202, prix: 50 cents, dont le contenu provient de renseignements obtenus des compagnies elles-mêmes, de leurs rapports et du *Railway Transport Report* qu'elles font parvenir au B.F.S. et à la Commission canadienne des transports, présentent des relevés chronologiques depuis 1923 qui donnent l'**effectif** et la **rémunération** totale. Ces données visent l'exploitation aux États-Unis et au Canada.

Terminologie et définitions: L'**effectif** équivaut au nombre moyen d'employés occupés au matériel roulant au cours du mois observé. La même définition est utilisée dans l'enquête sur la statistique de l'exploitation des transports ferroviaires (voir plus haut). Les statistiques sont établies séparément pour les employés vivant au Canada qui assurent le service sur des lignes qui passent en partie hors du Canada et les employés résidant à l'étranger qui assurent le service sur des lignes qui passent en partie sur sol canadien.

Les **heures rémunérées** sont recueillies pour tous les postes. Les **heures effectivement travaillées** (ou pendant lesquelles les employés sont de service) sont présentées pour 5 groupes de fonctions (voir plus haut).

La définition de la **rémunération** est identique à celle qui est utilisée dans l'enquête sur l'exploitation des transports ferroviaires.

Titre de l'enquête: *Ponts, tunnels et bacs internationaux (à péage)*,

1) *Ponts et tunnels internationaux*

2) *Bacs internationaux*.

Publications: *International Toll Bridges, Tunnels and Ferries*, numéro de catalogue du B.F.S. 53-202, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1930.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Établissements privés et publics.

Nombre d'unités déclarantes: En 1966: 13 sociétés exploitant des ponts ou des tunnels et 8 sociétés exploitant des bacs.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Entretien des routes et ponts (C.T.I. 516) et transports par eau (C.T.I. 504).

Professions: Données distinctes par groupe de fonctions.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées: Effectif à plein temps et à temps partiel et rémunération des employés des sociétés exploitant des bacs, et des sociétés exploitant des ponts et des tunnels pour les années 1939, 1945, 1949 et 1959 à 1966.

Effectif à plein temps et à temps partiel, traitements et salaires des fonctionnaires généraux, du personnel de bureau, d'exploitation, d'entretien et des autres employés des sociétés exploitant des bacs, et des sociétés exploitant des ponts et des tunnels.

Tableau récapitulatif des accidents, nombre de tués et de blessés parmi les conducteurs, les passagers, les piétons, les employés et les "autres".

Terminologie et définitions: L'effectif équivaut au nombre annuel d'employés à plein temps et à temps partiel.

Titre de l'enquête: *Rapport des autobus-voyageurs, interurbain et rural*.

Publications: *Passenger Bus Statistics*, numéro de catalogue du B.F.S. 53-215, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: Rapport distinct depuis 1941.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Sociétés, sociétés en nom collectif et entreprises individuelles.

Nombre d'unités déclarantes: En 1966: 158 déclarations ont été prises en considération.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Transports interurbains et ruraux par autobus (C.T.I. 508).

Professions: Données distinctes par groupe de fonctions.

Finesse géographique: Le Canada et les provinces.

Statistiques du travail publiées: Pour les années 1964, 1965 et 1966: effectif moyen et rémunération totale des employés de tous les transporteurs ayant participé à l'enquête.

Pour le Canada, les régions de l'Atlantique et des Prairies et les autres provinces: effectif moyen et rémunération, selon la répartition suivante: cadres, personnel de bureau, chauffeurs et aides-chauffeurs, surveillants et autres employés des terminus, préposés aux réparations et à l'entretien, autres employés et propriétaires actifs.

Accidents: nombre de passagers, de chauffeurs, d'employés divers, de piétons ou d'autres personnes ayant subi un accident, nombre de tués et de blessés et montant des dégâts matériels.

Pour les transporteurs de la 1^{ère} classe (recettes brutes de \$100,000 ou plus), de la 2^e classe (\$20,000 à \$99,999) et de la 3^e classe (\$6,000 à \$19,999): effectif moyen occupé et rémunération répartis selon les groupes de fonctions tels que définis pour les autres transporteurs (voir plus haut), Canada, régions et provinces.

Terminologie et définitions: L'effectif est déterminé en fonction du nombre d'employés déclaré le 30 avril et 31 octobre, comprend les employés réguliers ou temporaires et ceux qui sont en vacances ou en congés payés.

La rémunération annuelle comprend les gratifications, indemnités et autres allocations mais non les repas.

Titre de l'enquête: *Transport Urbain*.

Publications: *Urban Transit Report*, numéro de catalogue du B.F.S. 53-216, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1901.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Sociétés privées et municipales

Nombre d'unités déclarantes: 93 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Transports urbains (C.T.I. 509).

Professions: Données distinctes par groupe de fonctions.

Finesse géographique: Le Canada, la région de l'Atlantique et les autres provinces.

Statistiques du travail publiées: Effectif moyen et rémunération totale des employés des transporteurs urbains privés ou exploités par les municipalités.

Pour le Canada, la région de l'Atlantique et les autres provinces: l'effectif moyen et la rémunération des employés des transporteurs urbains, selon la répartition suivante: Propriétaires et associés, cadres, autres employés à traitement, chauffeurs, autres employés rémunérés à l'heure.

Nombre d'accidents, par véhicule accidenté et nombre de personnes tuées et blessées, par genre d'accident et de matériel.

Terminologie et définitions: L'**effectif** équivaut à la moyenne des 12 dénombrements mensuels.

La **rémunération** comprend les gratifications, etc. (Il n'existe pas de définition plus complète).

Titre de l'enquête: *Service de déménagement et d'entreposage d'articles ménagers.*

Publications: *Moving and Storage Household Goods*, numéro de catalogue du B.F.S. 53-221, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1960.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Sociétés et établissements.

Nombre d'unités déclarantes: 280 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: "Autres entrepôts" (C.T.I. 527) et transports par camion (C.T.I. 507).

Professions: Données distinctes par groupe de fonctions.

Finesse géographique: Le Canada, la région de l'Atlantique et les autres provinces.

Statistiques du travail publiées: Pour le Canada, la région de l'Atlantique, et les autres provinces: effectif moyen occupé et rémunération des routiers, chauffeurs, aides-chauffeurs, préposés à l'emballage et à l'entreposage, du personnel administratif, des vendeurs et autres employés.

Terminologie et définitions: L'**effectif** est estimé sur la base de dénombrements faits le 28 février et le 31 août. Comprend à la fois le personnel régulier et le personnel temporaire.

La **rémunération** annuelle comprend les gratifications et les indemnités mais non les repas.

Titre de l'enquête: 1) *Entreposage*, 2) *Warehousing and Cartage Report*.

Publications: *Warehousing, General Merchandise and Refrigerated Goods*, numéro de catalogue du B.F.S. 63-212, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1944.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Sociétés.

Nombre d'unités déclarantes: 174 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: "Autres entrepôts" (C.T.I. 527).

Professions: Données distinctes par groupe de fonctions.

Finesse géographique: Le Canada, la région de l'Atlantique et les autres provinces.

Statistiques du travail publiées: Pour le Canada, la région de l'Atlantique et les autres provinces: effectif moyen et rémunération des routiers, chauffeurs, aides-chauffeurs, préposés à l'emballage, à l'entreposage, du personnel administratif, des vendeurs et autres employés.

Terminologie et définitions: L'**effectif** est estimé sur la base de dénombrements faits le 28 février et le 31 août.

La **rémunération** annuelle comprend les gratifications et les indemnités.

Titre de l'enquête: *Entrepreneurs en camionnage* (questionnaires simplifié et détaillé).

Publications: *Motor Carriers - Freight, Common and Contract, Part I, Classes 1 and 2*, numéro de catalogue du B.F.S. 53-222, prix: 75 cents; *Motor Carriers - Freight, Common and Contract, Part II, Classes 3 and 4*, numéro de catalogue du B.F.S. 53-223, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1917 (questionnaire détaillé) et 1959 (questionnaire simplifié).

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Transporteurs de la Catégorie I dont les recettes d'exploitation annuelle brutes atteignent ou dépassent \$500,000; ceux de la Catégorie II (\$100,000 à \$499,999); ceux de la Catégorie III (\$20,000 à \$99,999); ceux de la Catégorie IV (moins de \$20,000).

Nombre d'unités déclarantes: En 1966: 3,800 pour les Catégories I, II et III et 5,200 pour la Catégorie IV.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Transports par camion (C.T.I. 507).

Professions: Données distinctes par groupe de fonctions.

Finesse géographique: Le Canada, la région de l'Atlantique et les autres provinces.

Statistiques du travail publiées: Effectif moyen et rémunération des routiers, conducteurs de camionnettes de livraison et aides-conducteurs, surveillants de terminus, ouvriers de quai, mécaniciens et personnel d'entretien, cadres, commis et autres employés, ainsi que le nombre de propriétaires actifs et le montant de leurs prélèvements.

Toutes ces données: pour les transporteurs des Catégories I, II et III, au Canada, dans la région de l'Atlantique et les autres provinces.

Pour les mêmes catégories de transporteurs et la même répartition géographique: le nombre d'accidents, avec le nombre de conducteurs, d'aides-conducteurs, d'employés divers, de piétons et de personnes diverses tués ou blessés. Les statistiques sont présentées séparément pour les transporteurs publics et les transporteurs à forfait.

Effectif total, rémunération, nombre et prélèvements des propriétaires actifs des transporteurs publics de la Catégorie IV, pour le Canada, la région de l'Atlantique et les autres provinces.

Nota. - D'autre part, l'enquête trimestrielle du B.F.S. sur les entrepreneurs en camionnage observe les transporteurs des Catégories I et II, et présente, pour la Catégorie I, l'effectif à plein temps et à temps partiel et, pour les Catégories I et II, la rémunération. Ces données visent le Canada, la région de l'Atlantique, la région des Prairies et les autres provinces.

Terminologie et définitions: L'effectif est estimé sur la base de dénombrements faits le 30 avril et le 31 octobre. (Définition identique à celle qui est utilisée dans l'enquête "Rapport des autobus-voyageurs".)

La rémunération est celle qui a été versée pendant l'année. Elle comprend les gratifications et les indemnités mais non les repas.

Titre de l'enquête: *Rapport sur le transport par eau.*

Publications: *Water Transportation*, numéro de catalogue du B.F.S. 54-205, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1946.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Sociétés et entreprises individuelles.

Nombre d'unités déclarantes: 353 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement, exhaustif.

Branches d'activité: Transports rémunérés et privés par eau (C.T.I. 504) et affrètement coque-nue (C.T.I. 505).

Professions: Données distinctes par groupe de fonctions.

Finesse géographique: Navigation atlantique, intérieure, pacifique et internationale.

Statistiques du travail publiées: Effectif et rémunération des équipages, du personnel du bassin et des entrepôts, du personnel de bureau et administratif et des "autres" employés des transporteurs qui se chargent de la navigation atlantique, intérieure, pacifique et internationale. Les statistiques sont présentées séparément pour les transporteurs de la Catégorie I (dont les recettes d'exploitation dépassent \$500,000) ceux de la Catégorie II

(\$50,000 à \$500,000) et ceux de la Catégorie III (moins de \$50,000).

Statistique des accidents pour les transporteurs des Catégories I, II et III: nombre de tués et de blessés parmi les membres des équipages, les "autres" employés, les passagers et les "autres" personnes, en fonction de la même répartition géographique que ci-dessus.

Terminologie et définitions: Effectif: moyenne annuelle des effectifs mensuels.

La rémunération est celle qui a été versée pendant l'année. Les repas fournis au personnel sont indiqués séparément.

Titre de l'enquête: *Radio et télévision.*

Publications: *Radio et télévision*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 56-204, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1956.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Stations.

Nombre d'unités déclarantes: En 1966: 291 stations de radiodiffusion et 65 stations de télévision.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Radiodiffusion et télévision (C.T.I. 543).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Statistiques du travail publiées: Effectif moyen mensuel, rémunération et gratifications, prestations au personnel, cachets des artistes, pour les Stations privées et Radio-Canada (réseau français et réseau anglais).

Les mêmes données, présentées séparément, pour les stations privées de radiodiffusion et de télévision, par région.

Les mêmes données - à l'exception de l'effectif moyen mensuel - pour les stations de radiodiffusion et de télévision privées, réparties entre 5 groupes de recettes.

Terminologie et définitions: L'effectif correspond à la moyenne annuelle des effectifs mensuels.

La rémunération et les gratifications sont séparées des cachets.

Titre de l'enquête: *Statistique des téléphones* (questionnaires simplifié et détaillé).

Publications: *Statistique des téléphones*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 56-203, prix: 50 cents; *Telephone Statistics Preliminary Report on Large Telephone Sys-*

tems, numéro de catalogue du B.F.S. 56-202, prix: 25 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1922.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les compagnies qui exploitent 1,500 téléphones ou plus reçoivent un questionnaire détaillé et les compagnies qui exploitent moins de 1,500 téléphones, un questionnaire simplifié.

Nombre d'unités déclarantes: En 1967: 44 grandes compagnies et 2,237 petites compagnies.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Services téléphoniques (C.T.I. 544).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les provinces et les Territoires du Nord-Ouest.

Statistiques du travail publiées: Effectif à plein temps et rémunération totale des employés à plein temps et à temps partiel, pour le Canada, les provinces et les Territoires du Nord-Ouest.

Le bulletin intitulé *Preliminary Report on Large Telephone Systems* indique l'effectif et la rémunération pour 15 réseaux.

Terminologie et définitions: **Effectif**: moyenne annuelle des effectifs mensuels.

Rémunération totale: salaires et traitements versés durant l'année.

Titre de l'enquête: *Statistique des télégraphes et câbles* (5 questionnaires).

Publications: *Statistique des télégraphes et câbles*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 56-201, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1923.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Sociétés qui exploitent des services télégraphiques et de câbles.

Nombre d'unités déclarantes: 9 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Services télégraphiques et de câbles (C.T.I. 545).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada seulement.

Statistiques du travail publiées: Nombre d'opérateurs, d'administrateurs et d'employés et leur rémunération, plus les commissions payées aux employés de chemin de fer et à

d'autres personnes, pour les sociétés suivantes: Canadien National (télégrammes), Canadien Pacifique, Northern Alberta Railways, Ontario Northland Railway, Western Union International Incorporated, Canadian Overseas Telecommunications Corporation, Commercial Cable Company et Eastern Telephone and Telegraph Company.

Terminologie et définitions: **Effectif**: effectif moyen annuel.

Rémunération: traitements et salaires versés durant l'année.

Titre de l'enquête: *Rapport annuel du titulaire d'une licence de radiodiffusion*.

Publications: *Services de télévision à antenne collective*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 56-205, prix: 50 cents.

Source: Division des transports et des services d'utilité publique du B.F.S.

Date de départ: 1967.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Stations de télévision à antenne collective.

Nombre d'unités déclarantes: 314 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Services de télévision à antenne collective (C.T.I. 543).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, la région de l'Atlantique, la région des Prairies, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Statistiques du travail publiées: Effectif mensuel moyen et rémunération, gratifications et prestations au personnel pour le Canada, les régions et les provinces.

Rémunération, gratifications et prestations au personnel pour cinq groupes de S.T.A.C. établis en fonction des recettes des sociétés.

Terminologie et définitions: L'**effectif** équivaut à la moyenne annuelle des douze mois.

La **rémunération** totale s'applique aux traitements, **salaires et gratifications** versés durant l'année.

Les prestations comprennent l'assurance-chômage, les régimes de pension, l'assurance hospitalisation et d'autres coûts relatifs au personnel.

Titre de l'enquête: *Rapport annuel des hôpitaux, Partie I installations et services, Formule HS-1, et Partie II, rapport financier, Formule HS-2*.

Publications: Les Formules HS-1 et HS-2 servent à recueillir la statistique du travail exposée dans les publications annuelles suivantes: *La statistique hospitalière, Volume III - Personnel hospitalier*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 83-212, prix: \$1.00;

Volume VI, Dépenses hospitalières, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 83-215, prix: \$1.50;

Volume VII, Indicateurs hospitaliers, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 83-216, prix: \$1.50;

La statistique hospitalière, rapport annuel préliminaire, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 83-217, prix: 50 cents;

La statistique de la tuberculose, Volume II - Installations, services et finances des établissements, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 83-207, prix: 75 cents.

Source: Division de la santé et du bien-être du B.F.S.

Date de départ: 1932.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Hôpitaux.

Nombre d'unités déclarantes: 1,273 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Hôpitaux publics, privés et fédéraux, (C.T.I. 821).

Professions: Sélections de 29 catégories de spécialisation technique et professionnelle.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon et Territoires du Nord-Ouest (ventilation détaillée commune à toutes les données).

Statistiques du travail publiées: Le Volume III intitulé **Personnel hospitalier** comprend les statistiques suivantes sur l'emploi:

Effectif total au service des hôpitaux généraux, par 9 groupes de taille allant de 1 à 9 lits jusqu'à 1,000 lits ou plus (neuf groupes de taille), et d'après le type des hôpitaux, c'est-à-dire, établissements de maladies chroniques, de convalescence et de réadaptation, et autres hôpitaux. La plus grande partie des renseignements suivants est également présentée d'après le groupe de taille des hôpitaux généraux.

Personnel à plein temps et à temps partiel occupé dans les quatre types de fonctions hospitalières, c'est-à-dire, dans les services généraux et spéciaux (tels que laboratoires, service d'ambulance et service des malades externes); dans les services supplémentaires (tels que bibliothèques, formation de personnel infirmier et service social), et dans les services généraux (tels que l'administration, le service de diététique, etc.).

Directeurs généraux au service des hôpitaux d'après leur formation (médecins diplômés, infirmières diplômées, personnel sans formation spéciale).

Certain personnel médical rémunéré, classé en: directeurs médicaux, radiologistes, pathologistes, résidents, internes seniors et internes juniors. Il existe des statistiques pour le personnel à plein temps, et d'autres pour le personnel à temps partiel.

Certains travailleurs professionnels ou techniques diplômés, classés en: assistants administrateurs, diététiciens, archivistes médicaux, techniciens de laboratoire et techniciens en radiologie, physiothérapeutes, ergothérapeutes,

pharmaciens, psychologues et travailleurs sociaux. Il existe des statistiques pour le personnel à plein temps, et d'autres pour le personnel à temps partiel.

Personnel infirmier (à plein temps et à temps partiel) comportant les infirmières diplômées classées en: directrices et surveillantes, hospitalières, assistantes hospitalières, enseignantes, infirmières de soins généraux, et autres; ainsi que les élèves-infirmières, les gardes-malades (diplômées et élèves), les infirmiers et tout autre personnel infirmier.

Taux de renouvellement du personnel infirmier à plein temps (c'est-à-dire, les départs de personnel exprimés en pourcentage de l'effectif moyen occupé), pour les mêmes catégories d'infirmières diplômées, de gardes-malades diplômées, d'infirmiers et d'autre personnel infirmier que ci-dessus.

Le Volume III comporte également la statistique des heures payées:

Le total des heures payées et la répartition proportionnelle dans l'année pour les hôpitaux en cause au titre des services généraux et spéciaux du nursing, des autres services spéciaux, des services supplémentaires et des services généraux.

Le nombre d'heures payées par journée d'hospitalisation pour les quatre services hospitaliers mentionnés plus haut.

Le total des heures payées et la répartition proportionnelle des heures payées dans l'année par service, dont six services généraux et spéciaux du nursing, huit autres services spéciaux, cinq services supplémentaires et cinq services généraux.

Le total des heures et la répartition proportionnelle des heures payées dans l'année au personnel infirmier pour chacune des 11 catégories d'infirmières diplômées, gardes-malades, infirmiers et autre personnel infirmier énuméré ci-dessus.

Le total des heures et la répartition proportionnelle des heures payées dans l'année aux infirmières diplômées des hôpitaux par service. (Des renseignements analogues sont fournis pour les gardes-malades diplômées, les infirmiers et les autres membres du personnel infirmier.)

Le Volume VI intitulé **Dépenses hospitalières** comprend: des statistiques sur les traitements et les salaires, qui incluent:

Rémunérations brutes et taux de pourcentage par rapport au total des dépenses d'après 9 groupes de taille, à partir des déclarations des hôpitaux généraux, les établissements de maladies chroniques et les autres hôpitaux.

Rémunérations brutes par journée d'hospitalisation d'après les mêmes catégories d'établissement (général, maladies chroniques et autres).

Rémunérations brutes exprimées en pourcentage de l'ensemble des dépenses des hôpitaux classées par services spéciaux du nursing, autres services spéciaux, services supplémentaires et services généraux.

Rémunérations brutes exprimées en pourcentage de l'ensemble des dépenses des hôpitaux d'après les 24 sections englobées par les 4 services hospitaliers ci-dessus.

Répartition des rémunérations brutes des hôpitaux en pourcentage d'après les 24 sections englobées par les 4 services hospitaliers mentionnés plus haut.

Répartition des rémunérations brutes, avec indication du coût par journée d'hospitalisation, par accouchement ou par journée de présence, pour 13 des sections englobées par les 4 services hospitaliers.

Répartition proportionnelle des frais généraux d'administration, y compris au titre des caisses de pension ou de retraite, d'assurance-chômage, des accidents du travail et autres avantages du personnel.

Le Volume VII, intitulé **Indicateurs hospitaliers**, comprend: la statistique de l'ensemble des effectifs et du personnel infirmier des hôpitaux par centaine de lits théoriques et par journée d'hospitalisation pour un adulte et pour un enfant. Les données expriment les moyennes annuelles, et indiquent les premiers quartiles, les médianes et les troisièmes quartiles. Toutes les données qui figurent dans ce volume suivent sensiblement la même présentation, y compris celles des statistiques suivantes:

Rémunérations brutes par journée d'hospitalisation pour un adulte et pour un enfant.

Heures payées et coûts salariaux se rapportant aux infirmières diplômées et aux élèves infirmières par jour d'hospitalisation pour un adulte, pour un enfant et pour un nouveau-né par intervention (pour les salles d'opération) et par accouchement (pour les maternités).

Heures payées et coûts salariaux se rapportant aux autres services spéciaux, aux services supplémentaires et aux services généraux par journée d'hospitalisation pour un adulte et pour un enfant (comportant une répartition plus détaillée par section).

Avantages sociaux des employés en pourcentage des traitements et salaires bruts.

Tous les tableaux ci-dessus sont répartis en: Hôpitaux généraux, avec indication du groupe de taille d'après le nombre de lits, en établissements de maladies chroniques et autres hôpitaux et dans certains cas les résultats sont donnés pour les hôpitaux privés et les hôpitaux fédéraux.

Le bulletin intitulé **La statistique hospitalière, rapport annuel préliminaire** contient les statistiques suivantes:

Données concernant 9 groupes de taille pour les hôpitaux généraux publics, les établissements de maladies chroniques (de convalescence ou de réadaptation), et pour les hôpitaux privés et fédéraux portant sur:

Le personnel occupé à plein temps et à temps partiel.

Le pourcentage des effectifs à plein temps et à temps partiel occupés à titre de personnel infirmier.

L'ensemble des heures payées, et les heures payées au personnel infirmier, par journée d'hospitalisation pour un adulte et pour un enfant.

Les rémunérations brutes exprimées en pourcentage de l'ensemble des dépenses.

Le bulletin intitulé **La statistique de la tuberculose, Volume II** contient les statistiques suivantes:

Personnel total des sanatoriums en 1937, 1947, 1951-1966, et taux des effectifs par rapport à 100 patients.

Ensemble des effectifs et personnel à plein temps occupé dans les sanatoriums publics dans 28 spécialités professionnelles et techniques (Ces données et toutes les

autres portent sur l'ensemble du Canada et sur ses provinces).

Personnel à plein temps et à temps partiel pour chacun des 4 services (nursing, autres services spéciaux, supplémentaires et généraux), détaillant 5 des sections dépendant des services généraux des sanatoriums.

Heures payées au cours de l'année par jour d'hospitalisation, pour chacun des 4 services et pour les 5 sections dépendant des services généraux des sanatoriums.

Répartition des rémunérations en pourcentage pour chacun des 4 services et pour les 5 sections dépendant des services généraux des sanatoriums.

Total et distribution en pourcentage des rémunérations et des autres charges annuelles des sanatoriums.

Coût par journée d'hospitalisation des rémunérations brutes dans les sanatoriums.

Terminologie et définitions: **Personne occupée** se rapporte à toute personne qui travaille à l'hôpital au 31 décembre et que l'hôpital a été tenu de rémunérer au cours de l'année.

Employé à plein temps se rapporte à toute personne régulièrement occupée du début à la fin de la semaine de travail du service.

Employé à temps partiel se rapporte à toute personne régulièrement occupée pendant certains jours ou certaines heures déterminés. Le personnel occasionnel embauché à titre temporaire n'est pas inclus.

Total cumulatif des heures payées désigne aussi bien les heures du personnel à plein temps que celles du personnel à temps partiel régulièrement occupé par l'hôpital.

Rémunérations brutes désigne toute rétribution acquise au cours de l'année, que le versement effectif en ait eu lieu l'année même ou non. Inclut la valeur représentée par les prestations volontaires du personnel régulier dont le travail n'est pas rétribué (exemple: dans les institutions religieuses). Inclut également le montant d'avantages divers fournis.

Titre de l'enquête: *Rapport annuel des institutions pour maladies mentales a) Renseignements généraux b) État financier; rapport annuel des quartiers psychiatriques et Rapport annuel des dispensaires d'hygiène mentale* (les résultats de ces 4 enquêtes sont intégrés à ceux du *Rapport annuel des hôpitaux, HS-1 et HS-2*).

Publications: *La statistique de l'hygiène mentale, Volume III, installations, services et finances des établissements*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 83-205, prix: 75 cents.

Source: Division de la santé et du bien-être du B.F.S.

Date de départ: 1931.

Période de référence: Année civile, pour toutes les enquêtes sauf b), État financier, qui se rapporte à l'année financière.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Établissements pour maladies mentales, services psychiatriques des hôpitaux dispensaires d'hygiène

ne mentale et services traitant des malades externes justiciables de soins psychiatriques.

Nombre d'unités déclarantes: 107 établissements pour maladies mentales, 70 services psychiatriques hospitaliers, et 175 dispensaires et services d'hygiène mentale, en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Hôpitaux pour maladies mentales et services de psychiatrie des hôpitaux, C.T.I. 821, ainsi que les autres services de santé, C.T.I. 827.

Professions: Infirmières, dentistes, psychologues, pharmaciens, techniciens et thérapeutes divers, travailleurs sociaux, diététiciens, etc. avec un classement par catégories fondé sur les diplômes et autres titres de qualification.

Finesse géographique: Canada et provinces, pour l'ensemble des statistiques.

Statistiques du travail publiées: Personnel à plein temps des hôpitaux déclarants, 1946-1966.

Personnel à plein temps des hôpitaux déclarants par centaine de patients.

Effectifs des hôpitaux déclarants classés par personnel administratif, médical, infirmier, autres personnel professionnel et technique, et autres; le personnel à plein temps et le personnel à temps partiel font l'objet de présentations distinctes.

Classement du personnel dans les mêmes catégories que ci-dessus, par centaine de patients dans les hôpitaux déclarants.

Personnel administratif, médical, infirmier, autres personnel professionnel et technique, et autre personnel, classés par genres d'occupation; le personnel à plein temps fait l'objet de présentations distinctes.

Effectifs des services psychiatriques déclarants, personnel infirmier, médical, autres personnel professionnel et technique, et autres; par genres d'occupation et par sexe, et par effectifs total et à plein temps.

Effectifs des dispensaires et des services de traitement des malades déclarants externes, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, infirmières, thérapeutes, autres professionnels, personnel de bureau et autres; par genre d'occupation et par effectifs à plein temps et à temps partiel.

Total des rémunérations brutes des hôpitaux déclarants, et répartition en pourcentage (avec indication des autres dépenses).

Coût par journée d'hospitalisation des rémunérations brutes de l'ensemble des hôpitaux déclarants, et séparément par hôpitaux pour maladies mentales, hôpitaux psychiatriques, hôpitaux pour déficients mentaux, et autres hôpitaux.

Terminologie et définitions: L'**effectif** comprend l'ensemble du personnel payé à plein temps et à temps partiel de l'établissement au 31 décembre. Les membres de communautés religieuses faisant partie du personnel mais ne recevant aucune rémunération sont également inclus.

Les **rémunérations brutes** comprennent les rétributions versées au personnel payé, et incluent les indemnités

spéciales et les avantages divers. Comprennent également la valeur représentée par les prestations des membres réguliers du personnel dont le travail n'est pas rétribué, ainsi que les divers avantages fournis à ces personnes.

Titre de l'enquête: *Questionnaire sur la rémunération du personnel infirmier.*

Publications: *Traitements annuels du personnel infirmier des hôpitaux*, bilingue, (Paru en 1969 pour la première fois), numéro de catalogue du B.F.S. 83-218.

Source: Division de la santé et du bien-être du B.F.S.

Date de départ: 1967.

Période de référence: En 1967, au 28 février; en 1968, au 31 mai.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Hôpitaux généraux publics, spéciaux divers, pour malades mentaux, et sanatoriums pour tuberculeux.

Nombre d'unités déclarantes: En 1968, 942.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Hôpitaux, C.T.I. 821.

Professions: 12 catégories d'infirmières d'après le diplôme ou le degré de qualification et d'après les fonctions (c'est-à-dire, directrices, surveillantes, infirmières en chef, infirmières du service général et infirmières auxiliaires).

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon, Territoires du Nord-Ouest.

Statistiques du travail publiées: La première édition se limite au personnel laïc (ne comporte aucune donnée concernant le personnel appartenant à une communauté religieuse). Statistique des salaires pour 12 catégories de personnel infirmier, indiquant les premiers quartiles, les médianes, les troisièmes quartiles et les moyennes; par type d'établissement hospitalier, taille par le nombre de lits dans les hôpitaux généraux, et par territoire géographique. Fait figurer des données comparables valables pour 1967 et 1968.

Terminologie et définitions: Porte sur les infirmières occupées à plein temps.

Taux de rémunération désigne les taux de base annuels, à l'exclusion de toute indemnité compensatrice pour travail par roulement.

Les **échelles de rémunération** indiquent les moyennes minimales et les moyennes maximales qui s'appliquent à toutes les catégories d'emplois et de qualifications professionnelles.

Indemnités compensatrices pour travail par roulement (s'appliquent au travail effectué le soir ou la nuit).

La **semaine normale de travail** est indiquée en heures.

Nota. - Pour répondre aux besoins d'une information plus rapide et plus cohérente, la Division de la santé et du bien-être du B.F.S. a entrepris en 1969 une nouvelle enquête, intitulée **Régime de renseignements trimestriels**

sur les hôpitaux, qui donnera la statistique de l'emploi à plein temps et à temps partiel du personnel médical et des étudiants (à l'exception des infirmières) payé par l'hôpital et comportera les heures payées, les rémunérations brutes versées au titre des services infirmiers, des services spéciaux, de l'enseignement et des services généraux.

Titre de l'enquête: Formule "A" - *Statistique de l'administration de la police*, questionnaire annuel.

Publications: *Statistique de l'administration policière*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 85-204. Bulletin annuel et bulletin provisoire. Prix: \$1.00.

Source: Division de la statistique judiciaire.

Date de départ: 1920.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Services de polices municipaux, fédéraux, provinciaux et autres.

Nombre d'unités déclarantes: 1,648 en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Police dans les branches 909, 931 et 951 de la C.T.I. ainsi que les services de police du Canadien National, du Canadien Pacifique et du Conseil des ports nationaux.

Professions: Agents de police, cadets, et autres employés à plein temps.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, cités, villes, villages, districts et municipalités.

Statistiques du travail publiées: Personnel des sûretés du Canada, montrant le nombre d'agents de police, de cadets, et d'autres employés à plein temps, suivant les effectifs réels, les effectifs autorisés, les embauchages, les agents tués dans l'exercice de leurs fonctions, les mises à la retraite et les autres départs. Tableaux séparés pour la Gendarmerie royale du Canada, la Police provinciale de l'Ontario, la Sûreté provinciale du Québec, les sûretés municipales, la police du Canadien National, la police du Canadien Pacifique et la Police du Conseil des ports nationaux. Les résultats sont aussi ventilés comme suit:

Cadets: nombre réel, nombre autorisé, embauchage et départs, par agglomération et par province, par sexe.

Effectifs réels: agents de police, cadets, et autres employés à plein temps pour 1,000 habitants (comme ci-dessus), ainsi que les détails par division de la Gendarmerie royale du Canada et de la S.P.Q. et par districts de la P.P.O.

Effectifs réels et autorisés des services de polices des régions métropolitaines d'Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et des subdivisions de ces régions.

Répartition du personnel des sûretés: effectif total agents de police, cadets et autres employés à plein temps pour les 12 régions métropolitaines et des subdivisions de ces régions.

Les effectifs réels et autorisés des sûretés municipales et des services contractuels municipaux par type de sûreté (police municipale, P.P.O. et contractuels municipaux de la Gendarmerie royale du Canada). Les résultats sont divisés en 9 groupes de taille de population des municipalités, de 750 habitants à 250,000 habitants et plus.

Personnel des sûretés municipales et des services contractuels municipaux, agents de police, cadets, et autres employés à plein temps par type de sûreté et groupe de taille de population de la municipalité, et par sexe.

Tableau récapitulatif des statistiques de l'administration policière par genre de sûreté, groupe de taille de population et juridiction. Ensemble du personnel, agents de police, cadets: effectif réel, effectif autorisé, embauchage, mises à la retraite et autres départs, et autres employés (par sexe). Les statistiques couvrent la Gendarmerie royale du Canada, la P.P.O. la S.P.Q. les services de police du C.N. et du C.P., du Conseil des ports nationaux ainsi que les services de police des cités, des villes, des villages et des townships, par groupe de taille de population.

Terminologie et définitions: Le personnel à plein temps relevant de la police au 31 décembre est compris dans les effectifs. Les employés occasionnels et à temps partiel ne sont pas compris.

Titre de l'enquête: *Rapport sur les salaires et la main-d'oeuvre agricole*.

Publications: *Farm Wages in Canada*, numéro de catalogue du B.F.S. 21-002, Prix: 25 cents.

Source: Division de l'Agriculture du B.F.S.

Date de départ: 1940.

Période de référence: Le 15 du mois.

Périodicité: Mensuel.

Unité déclarante: Exploitants agricoles.

Nombre d'unités déclarantes: 4,700 en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Sondage.

Taille de l'échantillon: Il ne s'agit pas d'un échantillon spécialement représentatif. Certains exploitants déclarent les renseignements concernant leur propre ferme, d'autres font la déclaration pour un groupe d'exploitants.

Branches d'activité: Propriétés agricoles et fermes commerciales, Branche 1 de la C.T.I. Groupes principaux 2 et 3.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, les Maritimes, et les autres provinces (sauf Terre-Neuve).

Statistiques du travail publiées: Taux moyens de salaires des ouvriers agricoles (hommes) par heure, par jour, par mois

et par an, avec et sans pension, et par région géographique, pour les mois de janvier, mai et août.

Terminologie et définitions: Les **taux de salaires** sont donnés avec ou sans pension et logement.

Titre de l'enquête: *Annual December Survey of Crops, Livestock and Poultry.*

Publications: *Farm Net Income*, numéro de catalogue du B.F.S. 21-202. Prix: 25 cents.

Source: Division de l'Agriculture du B.F.S.

Date de départ: 1931.

Période de référence: 1^{er} décembre.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Exploitants agricoles.

Nombre d'unités déclarantes: 25 p. 100 des déclarations sur 430,522 exploitants agricoles en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Propriétés agricoles et fermes commerciales, Branche 1 de la C.T.I., Groupe 2 et 3.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada et provinces (sauf Terre-Neuve).

Statistiques du travail publiées: Frais d'exploitation des fermes et frais d'amortissement (comptes détaillés), recettes en espèces des exploitants agricoles, revenu en nature, versements supplémentaires au titre de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, valeur des variations des stocks, revenu brut et net.

Salaires de la main-d'oeuvre agricole, y compris avantages fournis.

Terminologie et définitions: Les **salaires de la main-d'oeuvre agricole** comprennent le salaire annuel payé, y compris les repas, le logement, la valeur de la blanchisserie, du chauffage, du transport et des autres avantages qui sont fournis.

Titre de l'enquête: *Déclaration des syndicats ouvriers*, 1) Section A, Formules 1-4, 2) Section B, Formule 2.

Publications: *Rapport annuel du ministre du Commerce présenté sous l'empire de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, Partie II, syndicats ouvriers*, bilingue.

Source: Service d'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers du B.F.S.

Date de départ: 1962.

Période de référence: Année financière.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Tout syndicat ouvrier exerçant une activité au Canada, à l'exception de ceux qui comptent moins de cent adhérents résidant au Canada. La statistique financiè-

re provient des organes centraux des syndicats. La statistique des adhésions et des dirigeants provient des organisations syndicales locales.

Nombre d'unités déclarantes: 172 syndicats et 8,873 succursales syndicales en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Syndicats ayant des adhérents dans toutes les branches d'activité mentionnées dans la C.T.I., sauf l'agriculture.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon et Territoires du Nord-Ouest.

Statistiques du travail publiées: Répartition des organisations syndicales déclarantes par type d'organisation syndicale et par affiliation aux diverses centrales.

Répartition des organisations syndicales déclarantes par le nombre d'adhérents résidant au Canada, de 100 à 50,000, et plus, et par taux de variation en pourcentage du nombre d'adhérents déclarés de 1962 à 1966.

Nombre de succursales et d'adhérents canadiens des organisations déclarantes au Canada, d'après le type de l'organisation qui a accordé la charte.

Organisations syndicales déclarantes dont 20,000 adhérents ou plus résident au Canada.

Répartition des adhérents et des succursales de toutes les organisations syndicales déclarantes, syndicats nationaux, syndicats internationaux et syndicats de fonctionnaires, par territoire géographique.

Répartition par province des adhérents des organisations syndicales déclarantes internationales, nationales, succursales de syndicats internationaux et nationaux, par affiliation.

Répartition des adhérents de toutes les organisations syndicales déclarantes, internationales, nationales et syndicats de fonctionnaires, par région métropolitaine et par affiliation.

Adhérents, hommes et femmes, des organisations syndicales déclarantes du Canada, par type de syndicat et de succursale.

Nombre d'adhérents de toutes les organisations syndicales déclarantes, internationales, nationales, et syndicats de fonctionnaires, par province et par région métropolitaine.

Nombre de tutelles en vigueur, et motifs invoqués pour imposer ou maintenir la tutelle, d'après l'organisation syndicale centrale qui l'impose.

Périodicité des congrès tenus par les organisations syndicales déclarantes.

Organisations syndicales déclarantes ayant leur siège hors du Canada, et au Canada, par lieu d'établissement et par affiliation.

Répartition des succursales syndicales et adhérents de toutes les organisations syndicales déclarantes, internationales et nationales, par branche d'activité et d'après le nombre et la proportion (en pourcentage) des adhérentes.

Salariés non-agricoles et adhérents de tous les syndicats ouvriers, internationaux et nationaux, par branche d'activité et d'après le nombre et la proportion (en pourcentage) des adhérentes.

Actif et passif, revenus et dépenses, des syndicats internationaux, nationaux et des syndicats de fonctionnaires.

Cotisations et redevances prélevées par les organisations syndicales internationales par catégorie (c'est-à-dire, droit d'admission, cotisations des adhérents, redevances destinées aux fonds de prévoyance pour les grèves, etc.).

Certaines données financières indiquant l'actif, les revenus et les dépenses de toutes les organisations syndicales déclarantes, internationales, nationales et syndicats de fonctionnaires. En outre, statistique financière répartie d'après l'importance des divers postes (en dollars).

Répertoire des organisations syndicales déclarantes, syndicats internationaux, syndicats nationaux, syndicats de fonctionnaires canadiens, également par province et par région métropolitaine. Indique le nom du syndicat, le nombre de succursales au Canada, les adhérents au Canada, les adhérentes au Canada, et le montant des cotisations et des redevances par adhérent versées par des succursales canadiennes au siège des organisations syndicales internationales.

Terminologie et définitions: Les **rémunérations brutes** et autres rétributions pour l'année fiscale comprennent les gratifications et autres montants versés par un syndicat.

Titre de l'enquête: *Federal Government Employment*.

Publications: *Federal Government Employment*, numéro de catalogue du B.F.S. 72-004, statistiques mensuelles publiées chaque trimestre. Prix: \$3.00 par an. Cette série a été créée en avril 1952.

Federal Government Employment in Metropolitan Areas, numéro de catalogue du B.F.S. 72-205, Prix: 50 cents. Création: Mars 1961. Depuis 1962, montre la situation des effectifs à la fin de septembre pour chaque année.

Source: Division des gouvernements du B.F.S.

Date de départ: 1952.

Période de référence: Effectif le dernier jour du mois ou à la fin de la dernière période de paie du mois. La rémunération normale est établie à partir des traitements annuels.

Périodicité: Mensuel.

Unité déclarante: Ministères, Sociétés de la couronne, et Systèmes centraux des dossiers du personnel.

Les statistiques relatives aux ministères et aux sociétés relevant des ministères sont communiquées tous les mois par le Système central des dossiers du personnel. Pour les fins de la publication sont compris les organismes dont la liste est donnée aux Annexes A et B de la Loi sur l'administration financière ainsi que les divisions désignées comme ministères par cette loi et qui en relèvent.

Les renseignements sur les sociétés de la couronne sont communiqués tous les mois par la division du travail ou directement dans le cas de certaines sociétés. Sont compris dans la présente section les organismes énumérés dans les Annexes C et D de la Loi sur l'administration financière ainsi qu'une demi douzaine d'autres sociétés telles que la Banque du Canada, et la Commission canadienne du blé qui ne relèvent pas de la loi sur l'administration financière.

Les autres renseignements utiles sont fournis directement par certains ministères.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Administration fédérale, C.T.I. 909, Services de la défense (civils) 902 et autres établissements de l'administration publique classés dans les branches suivantes de la C.T.I.: 057, 295, 309, 371, 378, 381, 501, 502, 504, 505, 506, 508, 516, 524, 543, 545, 548, 572, 604, 629, 702, 731, 801, 807, 821, 859, 864, 875, 899.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le bulletin "Federal Government Employment", numéro de catalogue du B.F.S. 72-004 donne les statistiques pour le Canada, les provinces, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et hors du pays.

Le bulletin "Federal Government Employment in Metropolitan Areas" numéro de catalogue 72-205, donne les statistiques pour les dix-neuf régions métropolitaines ainsi classées par la Division du recensement du B.F.S.

Statistiques du travail publiées: Le bulletin *Federal Government Employment*, numéro de catalogue 72-004 donne dans la Partie A - (Sociétés de la couronne), l'effectif total occupé à la fin du mois et la rémunération des heures normales pour la période observée. Ces statistiques sont données pour le Canada, par province, territoires et hors du Canada.

La Partie B - (Ministères et sociétés relevant des ministères) donne l'effectif total occupé et la rémunération des heures normales pour la période observée par type d'employé: salariés, à taux courants, officiers et équipages des navires, occasionnels et autres pour le Canada, les provinces les territoires et hors du Canada.

L'effectif occupé par sexe et la rémunération des heures normales par type d'employé et par fonction (administration publique en général, protection des personnes et des biens, transports et communications, etc.) pour 44 fonctions différentes.

L'effectif total occupé et la rémunération des heures normales par type d'employé et par ministère et organisme.

Le montant payé pour les heures supplémentaires pendant le mois observé, par type d'employé et par ministère.

Les embauches et les départs des employés à traitement par sexe et par ministère et les taux trimestriels pour mille employés.

Le bulletin *Federal Government Employment in Metropolitan Areas*, numéro de catalogue 72-205, donne les effectifs occupés par ministère pour chacune des dix-neuf

régions métropolitaines, pour l'année observée et l'année précédente.

Effectifs par sexe et rémunération (heures normales) pour chaque région métropolitaine et non métropolitaine et des régions hors du Canada.

Effectif total occupé et rémunération (heures normales) pour les employés à traitement, aux taux courants, les officiers et équipages des navires, les employés occasionnels et autres pour chaque région.

Effectif total occupé et rémunération (heures normales) pour chaque région par unité administrative des organismes.

Terminologie et définitions: L'**effectif** est le nombre d'employés sur les rôles le dernier jour de travail du mois ou dans certains cas, le nombre d'employés sur les rôles le dernier jour de la dernière période de paie du mois.

La **rémunération normale**, pour les employés à traitement est un chiffre mensuel estimé obtenu en divisant par 12 les salaires annuels de l'ensemble des postes occupés le dernier jour du mois. Pour les employés à salaire horaire, la rémunération comprend les salaires nets réels payés pour le mois à l'exclusion des heures supplémentaires et des versements rétroactifs. Comprend les montants versés à ceux qui ont été employés au cours du mois qu'ils fassent encore partie ou non du personnel à la fin du mois. Si la paie est faite toutes les deux semaines, tous les quinze jours ou toutes les semaines, la rémunération comprend le montant versé pour le mois entier ou pour une période de quatre semaines.

Titre de l'enquête: *Provincial Government Employment.*

Publications: *Provincial Government Employment*, numéro de catalogue du B.F.S. 72-007, trimestriel, Prix: \$2.00 par an.

Source: Division des gouvernements du B.F.S.

Date de départ: L'enquête a été effectuée pour la première fois en 1949, le premier bulletin donnait les résultats de la période allant d'octobre à décembre 1959.

Période de référence: Les effectifs sont ceux à la fin de la dernière période de paie du mois et la rémunération brute celle du mois.

Périodicité: Mensuel.

Unité déclarante: Tous les ministères, services, conseils, commissions etc., des gouvernements provinciaux.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Administrations provinciales C.T.I. 931 et établissements relevant de l'administration qui sont classés sous les rubriques suivantes de la C.T.I.: 019, 021, 039, 406, 505, 516, 576, 702, 704, 737, 801, 803, 805, 807, 821, 827, 828 et 859.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (les statistiques sur les services ministériels de la Colombie-Britannique ne sont pas disponibles).

Statistiques du travail publiées: Effectif mensuel, rémunération brute mensuelle et trimestrielle par province pour les services des ministères, les établissements provinciaux d'enseignement supérieur, les entreprises des gouvernements provinciaux et les commissions des accidents du travail. Pour chacune de ces catégories les résultats sont divisés selon les employés à traitement et les employés à salaire, (à plein temps et autres).

Les résultats sont encore subdivisés selon la fonction (gouvernement en général, protection des personnes et des biens, santé, bien-être social, services culturels et récréatifs, éducation, ressources naturelles et industries primaires, etc.).

Terminologie et définitions: L'**effectif** est le nombre de personnes payées à la fin du mois ou à la dernière paie du mois.

La **rémunération brute** comprend le montant payé pour l'ensemble des périodes de paie se terminant pendant le mois. Elle comprend les versements rétroactifs, les ajustements de salaire et le paiement des heures supplémentaires.

Titre de l'enquête: *L'emploi dans les administrations municipales.*

Publications: *L'emploi dans les administrations municipales*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 72-009, trimestriel, prix: 50 cents, et *l'emploi dans les administrations municipales, 1961-1966*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 72-505, hors série, prix: 75 cents.

Source: Division des gouvernements du B.F.S.

Date de départ: En 1960 pour les municipalités ayant plus de 10,000 habitants, en 1964 pour les municipalités plus petites.

Période de référence: Les effectifs sont déclarés à la fin de la dernière période de paie du mois ou le dernier jour du mois pour les municipalités ayant plus de 10,000 habitants. Les rémunérations brutes sont déclarées pour le mois. Pour les municipalités de moins de 10,000 habitants, les effectifs sont déclarés à la fin de l'année civile et la rémunération brute pour l'année.

Périodicité: Mensuel - Toutes les municipalités de plus de 10,000 habitants sont comprises.

Trimestriel - Certaines administrations locales et commissions et municipalités de moins de 10,000 habitants des régions métropolitaines.

Annuel - Sondage pour les municipalités de moins de 10,000 habitants.

Unité déclarante: Services, conseils et commissions de l'administration municipale.

Nombre d'unités déclarantes: 1,500 dans le cas des municipalités de plus de 10,000 habitants et 1,300 pour celles de moins de 10,000 habitants en 1969.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif pour les municipalités de plus de 10,000 habitants et échantillon de 20 p. 100 pour celles de moins de 10,000 habitants.

Branches d'activité: Tous les établissements des administrations municipales (comprenant, entre autre les branches suivantes de la C.T.I.: 516, 576, 579, 807, 827, 828, 859, 879, 899, et 951).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces et régions métropolitaines de recensement.

Statistiques du travail publiées: "L'emploi dans les administrations municipales" (trimestriel) donne les statistiques suivantes:

Effectifs et rémunération brute (mensuelle) pour les municipalités urbaines de plus de 10,000 habitants, par province et pour les 19 régions métropolitaines: services généraux et service des eaux. Les résultats des municipalités urbaines de plus de 50,000 habitants sont donnés séparément.

"L'emploi dans les administrations municipales, 1961-1966" (hors série) donne:

L'effectif moyen et la rémunération brute des administrations municipales, années 1961-1966, pour les municipalités de plus de 50,000 habitants, de 10,000 à 50,000 habitants, de moins de 10,000 habitants et les municipalités rurales.

Les effectifs, la rémunération brute par mois, années 1961 à 1966, pour les municipalités urbaines ayant plus de 10,000 habitants, par province et région métropolitaine: services généraux et service des eaux.

Effectifs et rémunération brute, par mois, 1961-1966, pour les comtés de l'Ontario.

Terminologie et définitions: La définition de l'effectif est la même que pour l'enquête "Provincial Government Employment". Sont comprises les personnes payées à la fin du mois ou lors de la dernière paie du mois.

La définition de la rémunération brute est la même que pour l'enquête "Provincial Government Employment".

Titre de l'enquête: 1) *Industrie de la construction* et 2) *Recensement de la construction (ministères et départements)*.

Publications: *Construction in Canada*, numéro de catalogue du B.F.S. 64-201, Prix: 75 cents.

Source: Division des finances des entreprises du B.F.S.

Date de départ: Enquête 1) en 1919 et 2) en 1953.

Période de référence: Année civile, principalement, pour l'enquête 1); habituellement, exercice financier pour l'enquête 2).

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Principalement les sociétés dont le chiffre annuel net de construction est de \$100,000 ou plus pour l'enquête 1), les ministères fédéraux et provinciaux et les services des administrations municipales pour l'enquête 2).

Nombre d'unités déclarantes: 6,000 pour l'enquête 1) en 1967. Pour l'enquête 2) le nombre varie.

Sondage ou recensement exhaustif: Échantillon de 50 p. 100 pour l'enquête 1). L'enquête 2) vise tous les services de l'administration publique qui se livrent à la construction.

Branches d'activité: Construction C.T.I. 404, 406, 409, 421. Comprend 22 rubriques.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada et provinces.

Statistiques du travail publiées: Équivalent travail annuel (nombre d'années-hommes équivalentes) et valeur de l'équivalent travail (traitements et salaires bruts payés, y compris les prélèvements des propriétaires et des associés) pour le Canada et les provinces, années 1964-1968.

Équivalent travail annuel et sa valeur par entrepreneur, et par construction faite par les propres employés des services publics, des administrations publiques et autres branches pour les années 1964 à 1968.

Terminologie et définitions: L'effectif comprend le nombre total de propriétaires et d'associés actifs, d'ouvriers et d'employés de bureau pour l'année financière de déclaration (ordinairement l'année civile).

Les traitements comprennent la rémunération brute annuelle des employés avant déductions de l'impôt sur le revenu, des cotisations aux régimes de retraite, d'assurance maladies et accidents, etc. Ils comprennent les indemnités de logement et de pension, etc.

La définition des salaires est identique à celle des traitements, mais en plus les répondants doivent déclarer les jours fériés payés.

Les salaires ou prélèvements des propriétaires ou associés actifs sont déclarés séparément, mais ils sont inclus ensemble dans la valeur de l'équivalent travail donnée dans les statistiques.

Titre de l'enquête: *Recensement des entrepreneurs en installations mécaniques*.

Publications: *The Mechanical Contracting Industry*, numéro de catalogue du B.F.S. 64-204, prix: 75 cents.

Source: Division des finances des entreprises du B.F.S.

Date de départ: 1967.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Entrepreneurs en installations mécaniques du bâtiment, entrepreneurs de chauffage, plomberie, chaudronnerie, etc.

Nombre d'unités déclarantes: 2,021 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Construction (fait partie de la C.T.I. 421).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada et provinces.

Statistiques du travail publiées: Nombre total d'heures-hommes pour les compagnons et les apprentis.

Rémunération brute totale pour 8 métiers, comprenant les salaires et les prélèvements des propriétaires et des associés actifs, par construction résidentielle et non résidentielle, construction neuve et gros travaux, sociétés constituées et non constituées, et groupe de taille de l'entreprise suivant la valeur des ventes annuelles.

Terminologie et définitions: **Effectif**: Les ouvriers et les employés de bureau sont déclarés ensemble.

Les **heures-hommes** des employés à salaire sont déclarées pour les compagnons et pour les apprentis.

Les **traitements et salaires** comprennent la rémunération annuelle brute. La définition n'est pas la même que pour l'enquête sur l'industrie de la construction car dans cette dernière, les cotisations à la caisse des accidents du travail sont compris dans les charges salariales. Dans les années qui viennent la même définition sera employée pour les deux enquêtes.

Titre de l'enquête: *Les traitements et la formation des professeurs des universités et collèges.*

Publications: *Traitements et qualifications des professeurs des universités et collèges*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 81-203, prix: 75 cents.

Source: Division de l'éducation du B.F.S.

Date de départ: 1956.

Période de référence: Année universitaire.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Universités et collèges.

Nombre d'unités déclarantes: Tous les établissements d'enseignement délivrant des diplômes.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Universités et collèges, C.T.I. 805.

Professions: Professeurs de l'enseignement supérieur d'après le rang universitaire, le titre, la principale matière enseignée, le premier, et le plus haut des grades détenus.

Finesse géographique: Canada, provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario et provinces de l'Ouest.

Statistiques du travail publiées: Traitements des professeurs d'universités avec indication des médianes, des taux de fréquence s'échelonnant entre moins de 5,000 et plus de 30,000 dollars, par sexe, pour tous les domaines de l'enseignement: administration des facultés, humanités, sciences sociales, sciences biologiques et sciences physiques.

Traitements des professeurs de 17 universités avec indication des médianes, premiers et troisièmes quartiles et distribution de fréquence pour les doyens, professeurs, professeurs agrégés, professeurs adjoints et chargés de cours, par région. Comporte une comparaison des salaires médians depuis 1937. Depuis 1966-1967, ces données portent sur 19 établissements.

Traitements des professeurs religieux avec indication des médianes et distribution de fréquence s'échelonnant entre moins de 1,000 et plus de 16,000 dollars.

Autres statistiques sur la rémunération pour tous les professeurs d'université par région, importance du nombre des inscriptions, et selon la direction de l'établissement, c'est-à-dire, fédérale, provinciale, religieuse et établissements indépendants.

Traitements pour 21 facultés, par matière, en humanités, sciences sociales, sciences biologiques et sciences physiques.

Traitements selon les années depuis le premier grade, d'après le domaine d'enseignement, l'importance du nombre d'inscriptions et la direction de l'établissement.

Traitements selon les années depuis le plus haut grade acquis, selon le type de grade et selon le domaine d'enseignement.

Âge des enseignants selon le domaine d'enseignement et l'importance de l'établissement d'après le plus haut grade détenu, par matière et selon les années depuis le premier grade.

Terminologie et définitions: L'**effectif** inclut tous les membres permanents et temporaires à plein temps du personnel occupant des fonctions universitaires au début de l'année universitaire.

Le **taux annuel de rémunération de base** de la période est celui qui est en vigueur au début de l'année universitaire considérée. Il comprend la valeur représentée par le logement, etc. fournis par l'université, mais exclut tout revenu supplémentaire à l'occasion d'un emploi occupé en été, d'enseignement post-scolaire, etc.

Enquêtes menées par d'autres ministères fédéraux

Titre de l'enquête: *Enquête sur les taux de salaire et traitements.*

- 1) Partie 1, Questionnaire général,
- 2) Partie 2, Emplois de bureau,
- 3) Partie 3, Occupations des métiers de l'entretien, des services et des manoeuvres,
- 4) Partie 4, Occupations particulières à certaines industries.

Publications: Les réponses au questionnaire ont été mises en tableau par branche d'activité et par localité dans la publication intitulée: *Taux de salaire, traitements et heures de travail*, bilingue, numéro de catalogue de l'Imprimeur de la Reine L2-550, prix: \$3.00. Les abonnés reçoivent des renseignements préliminaires pour chaque branche d'activité et localité, ainsi que l'ensemble des statistiques définitives par branche d'activité et par localité sur feuillets mobiles avant la publication du volume annuel relié.

Source: Direction de l'économie et des recherches du ministère du Travail du Canada.

Date de départ: 1921.

Période de référence: Période de rémunération normale précédant immédiatement le 1^{er} octobre.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Entreprises occupant plus de 20 salariés. Dans certaines branches d'activité, comprend des entreprises moins importantes.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 33,000 réponses, provenant d'environ 80 p. 100 des entreprises.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Abattage; mines; manufactures; transports; communications et autres services d'utilité publique; commerce; finances, assurances et immeuble; services sociaux, commerciaux et personnels; administration publique. Les renseignements sont recueillis en suivant le classement à trois chiffres de la C.T.I., auxquels le ministère du Travail ajoute un quatrième chiffre destiné à identifier l'activité. En plus des 8 branches faisant l'objet d'enquête, on publie des renseignements concernant la construction (bâtiments et structures) envoyés par les administrations publiques provinciales.

Professions: Environ 30 emplois de bureau, 20 pour les activités d'entretien et de service, et plus de 900 emplois constituant un choix représentatif valable pour environ 90 activités économiques. Le classement des emplois suit principalement le American Dictionary of Occupational Titles, modifié pour certaines catégories particulières sur la base de descriptions d'emploi soumises par les déclarants. Tous les emplois sont actuellement ramenés au Dictionary of Occupational Titles de 1965.

Finesse géographique: Canada, provinces, et 58 villes. Pour les villes, on applique la définition de région métropolitaine donnée par le recensement.

Statistiques du travail publiées: Nombres-indices des taux moyens de rémunération pour les emplois autres que les emplois de bureau, par groupe d'activités, pour 90 branches d'activité (1961 = 100), pour les 5 dernières années.

Rémunérations pour heures normales de travail valables pour les travailleurs rétribués au temps, aux pièces, ou suivant un autre système progressif, pour environ 90 des divers genres d'occupation d'activités. L'ensemble des statistiques indique la moyenne de la branche d'activité pour le Canada ainsi que l'échelle prédominante dans chacune des provinces qui y figurent.

Chaque fois qu'un genre d'occupation comprend des hommes et des femmes, les résultats sont donnés séparément pour les deux sexes.

Heures normales de travail pour les salariés n'occupant pas un emploi de bureau, pour 90 activités économiques.

Taux de rémunération dans les agglomérations et échelle des taux prédominants dans 58 villes (dans 7 groupes d'activités et par agglomération), avec indication des taux hebdomadaires moyens de rémunération pour les emplois de bureau, d'après le sexe, des taux horaires moyens pour les travailleurs (hommes) des métiers,

d'entretien et des occupations de service et pour les manoeuvres ordinaires. Pour Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, le taux de distribution des salariés par employés rétribués à la semaine et ouvriers rétribués à l'heure figurent en même temps que le nombre total de salariés et les taux moyens par métier ou occupation.

Terminologie et définitions: Dans l'**effectif** ne sont compris que les salariés pleinement qualifiés dont les principales fonctions correspondent étroitement aux descriptions des occupations et métiers contenues dans les questionnaires. Sont exclus les débutants, salariés inexpérimentés ou en période d'essai, apprentis, salariés à temps partiel ou temporaires, ainsi que le personnel d'encadrement tel que les contremaîtres ou chefs d'équipe sauf pour les cas prévus par les descriptions d'emploi.

Les **heures normales** comprennent le nombre de jours et d'heures de la semaine de travail normale de la majorité des salariés.

Les **taux de rémunération** désignent les taux applicables aux heures normales de travail, y compris le coût des indemnités de vie chère. Excluant les ajustements rétroactifs de salaires appliqués après le 1^{er} octobre, les majorations de taux pour heures supplémentaires, les indemnités pour travail par roulement et le versement d'autres primes spéciales.

Le **salairé aux pièces ou progressif** inclut l'ensemble de toutes les rémunérations versées au titre du système de salaire progressif, tels que: taux de base, gains à la pièce, et autres primes d'encouragement à la production.

Par **taux moyen de rémunération** on entend la moyenne pondérée des taux pour heures normales payés par rapport au temps de travail.

Par **taux de rémunération des heures normales** on entend sensiblement la même chose, sauf que cela s'applique aux gains versés au titre de salaire aux pièces ou progressif ou d'un autre système d'encouragement à la production.

Titre de l'enquête: *Enquête sur les conditions de travail.*

Publications: *Conditions de travail dans l'industrie canadienne*, bilingue, numéro de catalogue de l'Imprimeur de la Reine L2-15, prix: \$2.00.

Source: Direction de l'économie et des recherches du ministère du Travail du Canada.

Date de départ: 1953.

Période de référence: Période de rémunération précédent immédiatement le 1^{er} avril.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Établissements occupant au moins 20 salariés, sauf les unités déclarantes occupant moins de 20 salariés qui constituent des succursales de sociétés à établissements multiples.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 33,000 réponses, provenant d'environ 80 p. 100 des entreprises.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Tous groupes d'activité, sauf l'agriculture, la pêche et le piégeage et la construction. S'étend sensiblement aux mêmes groupes d'activité que l'enquête sur les taux de salaire et traitements.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada et provinces.

Statistiques du travail publiées: Le champ de l'enquête sur les conditions de travail varie chaque année, sauf en ce qui concerne les rubriques plus importantes, telles que: les heures de travail, les fêtes légales payées et les congés payés, qui sont comprises tous les ans. Le rapport pour 1967 comporte les données suivantes:

Conditions de travail valables, d'une part, pour les employés de bureaux et d'autre part pour les autres emplois, dans 94 branches d'activité, pour le Canada et pour les 10 provinces, avec indication du pourcentage des salariés bénéficiant des conditions de travail suivantes:

Heures de travail et fêtes légales payées, avec indication de la répartition des heures par jour, par semaine, et du nombre de jours par semaine, nombre de fêtes légales payées par an, et taux global d'indemnisation pour les jours de fêtes légales travaillés.

Congés payés, avec indication du nombre de semaines d'après les années d'ancienneté des salariés.

Régimes privés de pension, d'après l'accessibilité aux salariés hommes et femmes, dont la charge est assumée totalement par l'employeur ou partagée entre ce dernier et le salarié, avec indication du rapport entre ces régimes et les régimes de pension du Canada et de rentes du Québec.

Assurance-vie collective comportant des versements d'avantage liés aux rémunérations des salariés, niveau de la protection après retraite: régimes à la charge de l'employeur et à cotisations patronales et ouvrières.

Congé payé pour décès dans la famille, pour service de juré, et taux de rémunération pour travail normal le samedi et le dimanche, d'après le taux de rémunération consenti pour ces absences et le nombre de jours accordés pour décès dans la famille.

Indemnisation pour travail par roulement, pour congédiement, et conventions collectives, d'après la répartition des indemnités pour travail par roulement (normal ou de nuit), en cents par heure, conditions requises pour le versement d'indemnités de congédiement, et proportion (en pourcentages) des salariés bénéficiant de conventions collectives.

A l'Appendice B du rapport, on trouve un tableau récapitulatif des conditions de travail ayant fait l'objet d'enquêtes de 1957 à nos jours.

Terminologie et définitions: Le pourcentage des salariés bénéficiant des divers genres de conditions de travail se détermine par comparaison entre le nombre de salariés de chaque établissement dont la majorité des employés bénéficient de conditions de travail données d'après les déclarations de l'établissement et l'ensemble des salariés de tous les établissements.

L'effectif comprend le nombre de personnes qui figurent sur les registres de paye au jour normal de paye précédant immédiatement le 1^{er} avril, à l'inclusion du personnel fixe travaillant à temps partiel.

Dans les employés de bureau on comprend les employés aux écritures, le personnel de comptabilité, de secrétariat, de vente, de direction, le personnel administratif, à l'inclusion des cadres, des professionnels et des techniciens.

Dans les employés hors-bureau sont compris les ouvriers n'ayant aucune fonction d'encadrement, occupés directement à produire des biens et services, à assurer un entretien ou des services spéciaux en relation directe avec des fonctions de production.

Le personnel de vente (dans les établissements du commerce de détail) comprend tout le personnel dont l'activité porte directement sur la vente de marchandises.

Le personnel d'exploitation (dans les établissements du domaine des transports) comprend les employés qui se déplacent effectivement à bord des trains, camions ou aéronefs au titre de chauffeur, mécanicien, conducteur, pilote ou membre de l'équipage.

Les heures figurant dans les rapports ne comprennent que les heures normales de travail hebdomadaires, et expriment le nombre de jours et d'heures qui constituent l'horaire normal de travail pour la plus grande partie des effectifs à temps plein des établissements.

Les conditions de travail qui figurent aux rapports sont celles qui sont normalement en vigueur dans les établissements considérés, ou qui y entreraient en vigueur si les circonstances prévues pour ces conditions de travail venaient à se produire. On a fait abstraction des conditions particulières valables uniquement pour les propriétaires, cadres supérieurs ou autres catégories minoritaires de personnel.

Titre de l'enquête: 1) *Relevé portant sur les organisations de travailleurs au Canada (sièges des syndicats)* 2) *Relevé annuel des organisations de travailleurs (unités locales)*.

Publications: *Organisations de travailleurs au Canada*, (en anglais et en français) numéro de catalogue L2-2, prix: 75 cents.

Répartition industrielle et géographique des effectifs syndicaux au Canada, (en anglais et en français) que l'on peut se procurer à la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail.

Source: Direction de l'économique et des recherches, ministère du Travail du Canada.

Date de départ: 1911.

Période de référence: 1^{er} janvier.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Siège des syndicats nationaux et internationaux et unités locales.

Nombre d'unités déclarantes: 162 sièges de syndicats nationaux et internationaux, et 9,273 unités locales en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Syndicats ouvriers dans tous les groupes et toutes les branches d'activité prévus par la Classification type des industries du B.F.S. (1960).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces, et régions desservies par les Bureaux de placement du Canada.

Statistiques du travail publiées: La publication "**Organisation de travailleurs au Canada**" comprend:

Principales statistiques du nombre de syndiqués, présentation chronologique depuis 1911, avec indication du nombre de salariés non-agricoles, nombre de syndiqués exprimé en pourcentage par rapport à l'ensemble de la population civile active et par rapport à l'ensemble des salariés non-agricoles.

Nombre de syndiqués et nombre d'unités locales d'après l'affiliation aux diverses centrales, par genre de syndicat (international, national, unité locale à charte directe, et indépendants), et par ordre d'importance suivant le nombre de syndiqués.

Répertoire alphabétique de tous les syndicats indiquant le nombre d'unités locales et de syndiqués au Canada, la répartition des unités locales par province, le nom et l'adresse des présidents, secrétaires et autres dirigeants, le nom et la périodicité des publications syndicales. Les syndicats sont regroupés par genre, avec indication de la centrale d'affiliation.

Annexe comportant la liste des dirigeants et des organisations qui adhèrent aux syndicats suivants: Association des dirigeants de syndicats ferroviaires du Canada, Comité général de conférence des syndicats associés des services ferroviaires non roulants, Comité de négociation des syndicats associés des services ferroviaires non roulants, Association internationale des métiers alliés de l'imprimerie, associations de fonctionnaires, organisations mondiales et institutions inter-gouvernementales.

La publication **Répartition industrielle et géographique des effectifs syndicaux au Canada** donne les statistiques suivantes:

Nombre de syndiqués des unités locales par groupe et par branche d'activité.

Nom et affiliation des syndicats comptant plus de 10 p. 100 de l'ensemble des syndiqués inclus dans les déclarations, par groupe et par branche d'activité.

Nombre de syndiqués par province et par région du marché du travail (Bureaux de placement du Canada).

Terminologie et définitions: L'enquête ne recourt à aucune définition de principe concernant l'adhésion à un syndicat. Les syndicats ont tout loisir de décider eux-mêmes que telle personne est à inclure dans leur déclaration comme étant syndiquée. Aucune des questions ne se rapporte aux horaires de travail, gains ou avantages des salariés.

Titre de l'enquête: *Rapports sur les différends industriels 1) Début, 2) Cessation.*

Publications: *Grèves et lock-out au Canada*, annuel, en anglais et en français, numéro de catalogue de l'Imprimeur de la Reine L2-1, prix: 50 cents. Rapports mensuels publiés par le ministère du Travail dans "La Gazette du Travail".

Source: Questionnaires remplis par les responsables des Bureaux de placement du Canada pour tous les employeurs et syndicats en cause.

Date de départ: 1901.

Période de référence: En général, début et fin d'une grève ou d'un lock-out.

Périodicité: À l'occasion de chaque grève ou lock-out.

Unité déclarante: Sociétés privées, administrations publiques fédérales, provinciales et locales où se produisent des grèves ou lock-out entraînant la perte d'au moins 10 jours-hommes.

Nombre d'unités déclarantes: 617 en 1966.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Tous groupes d'activité.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, divisions administratives et locaux d'affaires des employeurs.

Statistiques du travail publiées: La publication **Grèves et lock-out au Canada** annuelle, comprend:

Comparaison chronologique depuis 1901, par année, du nombre de travailleurs de lock-out, de travailleurs en cause, de durée des conflits, par jours-ouvriers et en pourcentage estimatif des heures de travail perdues.

Grèves et lock-out au Canada, par division administrative, pour près de cinquante branches d'activité au Canada, ainsi que par groupe d'activité et par province; indique le nombre de grèves et de lock-out, le nombre de travailleurs en cause, et la durée en jours-ouvriers.

Nombre de grèves et de lock-out, nombre de travailleurs en cause et durée en jours-ouvriers, par mois et d'après le stade du contrat de travail au moment de l'arrêt de travail (convention en cours de validité, nouvelle négociation de convention, etc.); et par distribution de fréquence du nombre de travailleurs en cause et par durée en jours-ouvriers.

Liste des principales grèves et des principaux lock-out au Canada ayant affecté au moins 50 travailleurs et entraîné la perte d'au moins 250 jours-ouvriers, pour environ quarante activités économiques, indiquant le nom des syndicats, le nom et le lieu d'exploitation des employeurs, le nombre de travailleurs en cause, la durée en jours-ouvriers, la date de début et de cessation des conflits, les principales modalités et accords intervenus entre les parties.

Liste des principales grèves et des principaux lock-out représentant la perte d'au moins 300,000 jours-ouvriers depuis 1950, indiquant le nom des syndicats et des employeurs, le nombre de travailleurs en cause, et la durée en jours-ouvriers, la date de début et de cessation des conflits.

Grèves et lock-out publié chaque mois dans *La Gazette du travail*, comprend:

Grèves et lock-out par mois, nombre de travailleurs en cause, durée en jours-ouvriers et pourcentage estimatif par rapport au temps de travail.

Données préliminaires concernant les grèves et lock-out des mois les plus récents, par province et par groupe activité, indiquant le nombre d'arrêts de travail, le nombre de travailleurs en cause et les jours-ouvriers perdus.

Données préliminaires concernant les grèves et lock-out des mois les plus récents affectant au moins 100 travailleurs. Liste des syndicats et employeurs, branches d'activité, durée en jours-ouvriers, date de début et de cessation des conflits, principales modalités et accords intervenus entre les parties.

Nota. -- La publication hebdomadaire *Bulletin on Strikes and Lockouts* est réservée aux administrations publiques fédérales et provinciales.

Terminologie et définitions: **Travailleurs en cause** comprend le nombre total de personnes dont il a été déclaré qu'elles sont en grève ou empêchées de travailler par suite de lock-out, même si toutes ne font pas partie du syndicat directement impliqué dans le conflit qui a amené l'arrêt de travail.

Date de début désigne le premier jour où les activités normales ont été affectées par l'arrêt de travail.

Date de cessation. Pour les arrêts de travail auxquels met fin un accord réciproque, il s'agit de la date de reprise du travail. Chaque fois que les activités normales n'ont pu reprendre immédiatement après que les travailleurs aient marqué leur accord pour une reprise, c'est le jour où ils étaient prêts à travailler qui comptera comme date de cessation. (Pour les autres définitions, se reporter aux notes explicatives de la publication annuelle).

Titre de l'enquête: *Collective Bargaining, 1) Progress Report, 2) Settlement Report.*

Publications: *Revue de la négociation collective*, en anglais et en français, mensuel. On peut se procurer cette revue à la Direction de l'économie et des recherches, ministère du Travail.

Source: Conventions issues de négociations collectives sociétés et syndicats portant sur au moins 500 salariés.

Date de départ: 1959.

Période de référence: Les rapports provisoires se rapportent au mois. Les rapports sur les accords se rapportent à la durée des conventions issues de négociations collectives.

Périodicité: Publication de rapports provisoires jusqu'à conclusion de la convention. Les conventions ne font l'objet d'un rapport définitif qu'après signature et ratification de la convention issue de négociations collectives.

Unité déclarante: Déclarations soumises par les agents des relations industrielles et les fonctionnaires des services de négociation collective des ministères du Travail de l'Ontario et du Québec.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 600 en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Toutes branches d'activité sauf l'agriculture et la construction. L'inclusion de la construction est envisagée pour l'avenir.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada et locaux d'affaires des employeurs (sociétés et autres organismes).

Statistiques du travail publiées: Conventions venant à expiration dans les trois mois suivants (à l'exception des conventions faisant l'objet de négociations au cours du mois de référence). Comprend les noms et adresses de toutes les sociétés et autres services employeurs, le métier des salariés, le nom et l'affiliation des syndicats.

Liste des négociations en cours pendant le mois de référence, avec indication du nom et de l'adresse des sociétés et autres employeurs, le métier des salariés, le nom et l'affiliation des syndicats. Listes distinguant entre: négociations directes, négociation par l'intermédiaire d'un fonctionnaire conciliateur, par l'intermédiaire d'un conseil de conciliation, négociations faisant suite à une conciliation, arbitrage de médiation en cours, suspension des négociations, et arrêt de travail effectif.

Résumé des principales clauses des règlements intervenus pendant le mois de référence, avec indication du nom et de l'adresse des sociétés et autres employeurs, du nom et de l'affiliation des syndicats, et des termes des accords intervenus. Indique les détails des avantages (c'est-à-dire, des coûts de main-d'oeuvre distincts de la rémunération) accordés aux salariés.

Présentation trimestrielle de tableaux où figurent les taux d'augmentation des salaires en pourcentages, les clauses des contrats par province, par branches d'activité, et par année d'entrée en vigueur des augmentations. Comporte également un tableau semestriel où figurent la durée des négociations jusqu'à l'intervention d'un règlement et le stade des négociations auquel un règlement est intervenu.

Analyse statistique supplémentaire destinée à divers organismes des administrations publiques ainsi qu'aux personnes intéressées dans l'ensemble du pays, chaque trimestre. Ces statistiques comportent deux parties, dont la première traite de l'évolution des questions salariales concernant toutes les conventions qui entrent dans le champ de l'enquête (univers), retraçant les augmentations d'après leur date de prise d'effet, et les reliant à l'indice de janvier 1965 de base 100. La seconde partie des statistiques de l'évolution des salaires traite des effets de règlements au cours de la période considérée, et donne les augmentations annuelles moyennes résultant de règlements ainsi que des tableaux qui montrent les périodes auxquelles ces augmentations s'appliquent et leur coût annuel. En complément des statistiques sur l'évolution des salaires, il existe un document mensuel pour diffusion intérieure indiquant la moyenne annuelle des augmentations résultant de règlements, et un deuxième document, à diffusion plus large, indiquant l'état des négociations

auquel les règlements sont intervenus, ainsi que l'état des négociations restant en cours.

Terminologie et définitions: Dans le "rapport sur les règlements" on demande d'indiquer la désignation des spécialités professionnelles qui correspondent au **taux du salaire de base** s'appliquant à la fin de la nouvelle convention. Il s'agit là du taux le plus bas appliqué après période d'essai à la catégorie professionnelle visée par la convention.

Titre de l'enquête: *Enquête sur la répartition des taux de salaire et traitements.*

Publications: Ne sont pas encore disponibles. La publication *Basic Data on Federal Jurisdiction Industries* pour les années 1965, 1966 et 1967 est une publication confidentielle réservée au gouvernement fédéral.

Source: Direction de l'économie et des recherches du ministère du Travail du Canada.

Date de départ: 1965.

Période de référence: Période de rémunération précédent immédiatement le 30 juin.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Tout établissement occupant au moins un salarié et faisant partie des branches d'activité ou services publics prévus par le Code canadien du travail (Normes) de 1965.

Nombre d'unités déclarantes: 7,800 en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Principalement: transports, manufactures, construction et services; comprend cependant tous les groupes d'activité. Regroupe 80 branches d'activité de la C.T.I. à trois chiffres et 14 groupes d'activité relevant de la juridiction fédérale.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon et Territoires du Nord-Ouest.

Statistiques du travail publiées: Néant. Les "données de base" confidentielles comprennent: l'emploi dans les branches d'activité relevant de la juridiction fédérale.

Répartition des taux de rémunération horaire pour les employés de bureau et les employés hors-bureau dans toutes les branches d'activité relevant de la juridiction fédérale, et les effectifs total des salariés pour 14 groupes d'activité.

Heures de travail et fêtes légales payées pour les employés de bureau et hors-bureau pour 14 groupes d'activité.

Renseignements sur les conditions de travail comprenant les congés payés annuels, les régimes privés d'assurance et les assurances-vie collectives, les congés payés pour décès dans la famille, pour service de juré, et le taux de rémunération pour travail normal le samedi et le dimanche, pour les employés de bureau et hors-bureau et pour les employés de 14 groupes d'activité.

Présentation analogue concernant les heures supplémentaires par équipes, les indemnités de congédiement, les jours de maladie payés, les régimes d'assurance contre la perte de salaire, les périodes de repos et les régimes d'assurance-santé.

Pourcentage des salariés relevant de conventions collectives.

Terminologie et définitions: L'**effectif** comprend tous les salariés: apprentis, débutants, personnel en cours de formation, personnel à temps partiel, personnel occasionnel, personnel en congé payé, faisant partie des effectifs pendant la période de rémunération précédent immédiatement le 30 juin. En cas de grève, fermeture, mises à pied de caractère exceptionnel, etc. les données se rapportent à la période normale de rémunération immédiatement antérieure.

Les **heures** se rapportent aux heures normales de travail auxquelles s'appliquent les taux de rémunération.

Rémunération.— Les déclarations indiquent les taux pour les heures normales applicables aux employés payés à l'heure. Pour les employés à salaire progressif, on combine le salaire de base et les primes d'encouragement se rapportant à la période de rémunération, et le total est déclaré globalement. Aussi bien pour les employés payés à l'heure que pour ceux à salaire progressif, les allocations pour cherté de la vie et les primes pour travail par équipes sont comprises, mais les primes pour heures supplémentaires, les primes spéciales et les indemnités pour frais de subsistance et de logement, ainsi que les rappels de salaire accordés après le 30 juin sont exclus.

Titre de l'enquête: *Record of Costs and Returns on Farms in the Prairie Provinces.* (Déclaration des dépenses et des revenus des exploitations agricoles des Prairies.)

Publications: *Changes in Farm Organization*, des études régionales ont été réalisées pour les régions de: Lundar-Eriksdale (Manitoba) en 1962; la vallée de la rivière Rouge (Manitoba) en 1962; Sifton-Fork River (Manitoba) en 1964; Somerset-Manitou (Manitoba) en 1964; Reston-Cromer (Manitoba) en 1965; les terres brunes et noires de la Saskatchewan (six études publiées entre 1963 et 1965) et les terres noires peu profondes du centre de l'Alberta en 1965. La première série d'études a commencé en 1954. D'autres études ont été faites en 1968.

Source: Direction de l'économie, ministère de l'Agriculture.

Date de départ: 1954.

Période de référence: De la fin de la moisson d'une année à la fin de la moisson de l'année suivante soit, généralement, environ du 1^{er} novembre d'une année au 31 octobre de l'année suivante.

Périodicité: Occasionnel, environ tous les 4 ou 5 ans.

Unité déclarante: Exploitants agricoles (interview directe).

Nombre d'unités déclarantes: Variable. En 1968, l'enquête doit atteindre environ 175 exploitations agricoles des régions de Loreburn-Elbow et Wynyard en Saskatchewan.

Sondage ou recensement exhaustif: Sondage.

Taille de l'échantillon: Varie dans les différentes régions suivant la taille, le type et la situation géographique de l'exploitation. On s'efforce d'avoir de 15 à 20 exploitations par classe de l'échantillon.

Branches d'activité: Agriculture, Branche 1, Groupe 3.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Townships et municipalités; Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Statistiques du travail publiées: Nombre moyen de mois de main-d'oeuvre payée et salaires payés, pour toutes les exploitations et les exploitations employant des ouvriers. Les résultats relatifs aux ouvriers loués au mois, à la journée ou à la semaine et à l'heure sont donnés séparément.

Le nombre moyen de mois de travail des travailleurs familiaux et des exploitants non rémunérés est donné pour l'ensemble des exploitations agricoles et pour les exploitations employant de la main-d'oeuvre non rémunérée.

Répartition des mois de travail ci-avant; printemps, été, automne et hiver.

Terminologie et définitions: Les salaires comprennent la valeur de la pension et du logement.

Titre de l'enquête: *Fishermen's Account Book*.

Publications: *Dépenses et recettes d'entreprises de pêche, sélectionnées des provinces de l'Atlantique*, numéro de catalogue de l'Imprimeur de la Reine Fs 33, ainsi que des bulletins préliminaires pour chacune de ces provinces: Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Québec, que l'on peut se procurer au ministère des Pêcheries.

Source: Ministère des Pêcheries.

Date de départ: 1952.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Entreprises de pêche.

Nombre d'unités déclarantes: 95 en 1965.

Sondage ou recensement exhaustif: Un échantillon des bateaux construits aux termes du programme de modernisation sous la forme de subventions des ministères fédéraux des Pêcheries et de l'Industrie et grâce aux prêts des organismes et des Commissions de prêt, aux pêcheurs de 5 provinces.

Taille de l'échantillon: Varie de 100 p. 100 pour certains types de pêche et de bateaux de pêche à un pourcentage moindre lorsque l'univers est important, par exemple.

Branches d'activité: Sociétés de pêche (C.T.I. 041) comprenant les bateaux en bois pour la pêche à la seine danoise, à la seine écossaise, à la seine pour le hareng, pour la pêche au crabe, pour la pêche à la palangre, à la drague pour les poissons de fond et les pétoncles, aux chaluts à panneaux,

les bateaux en acier pour la pêche à la drague et les chalutiers pour pêche latérale et arrière d'une longueur totale de 37 à 155 pieds.

Professions: 13 catégories d'hommes d'équipage.

Finesse géographique: Les quatre provinces de l'Atlantique et le Québec.

Statistiques du travail publiées: Le bulletin *Dépenses et recettes d'entreprises de pêche sélectionnées des provinces de l'Atlantique, 1965* donne:

La comparaison des gains nets annuels des hommes d'équipages (décomposés en 13 professions) par province, type et longueur de navire ou bateau et effectif moyen de l'équipage.

Parts nettes en espèces et pourcentage des recettes brutes de l'équipage, par province, type, longueur et nombre de bateaux.

Tranches progressives de parts nettes de l'équipage, par province, type, longueur et nombre de bateaux. Les tranches sont aussi données par jour-homme en mer, par jour de travail, et par homme par saison.

Les statistiques sur l'effort de pêche indiquent le nombre moyen d'hommes par bateau, le nombre moyen, le plus bas, le plus grand de jours en mer et d'heures de pêche; même décomposition par province, type, longueur et nombre de bateaux. Ces statistiques sont aussi données par mois et par type de bateau et classe de taille.

Le bulletin préliminaire *Costs and Earnings of Selected Fishing Enterprises, Newfoundland, 1967*, donne les résultats suivants:

Type de bateau, et moyennes par bateau suivant l'effectif de l'équipage, le nombre de jours en mer, de jours et d'heures de pêche.

Les gains moyens nets par homme par saison pour dix catégories de pêcheurs, par type de bateau, longueur moyenne, nombre moyen d'hommes et de jours en mer. Les gains nets par homme par jour sont aussi indiqués pour certains types de bateaux.

Répartition de l'effectif par nombre de sorties pour trois classes de taille de chalutiers.

Terminologie et définitions: L'entreprise de pêche est un bateau et son équipage de pêcheurs, le bateau pouvant appartenir à un pêcheur, à plusieurs pêcheurs, à une coopérative ou à des entreprises de pêches associées.

La sortie comprend le temps entre le départ du port et le retour au port.

Les parts nettes en espèces de l'équipage et les gains nets des membres de l'équipage comprennent les commissions, les primes et la rémunération du travail supplémentaire.

Titre de l'enquête: *Enquête sur la demande et les salaires - Nouveaux diplômés d'universités et de collèges, 1969*.

Publications: *Demande et salaires initiaux moyens - Diplômés d'universités en 1969*, bilingue.

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Direction de l'analyse du marché du travail, Section des emplois intellectuels et techniques.

Date de départ: Demande, traitements et la rémunération au départ des diplômés d'université: 1960, par le Service national de placement, en collaboration avec le Bureau de recherches sur les traitements (Commission des relations de travail dans la fonction publique). En 1968, le Bureau de recherches sur les traitements prit en charge la publication d'un bulletin d'automne, tandis que la Direction de l'analyse du marché du travail s'occupa de la publication annuelle du printemps, d'un bulletin sur l'engagement et les taux de rémunération des diplômés d'université.

Période de référence: Mars.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les compagnies et établissements qui engagent des diplômés d'université à l'échelle nationale et les bureaux de placement d'étudiants des universités.

Nombre d'unités déclarantes: En 1969; 531 Sociétés et établissements et 32 bureaux de placement d'étudiants ont déclaré la demande, les traitements et le taux de rémunération au départ des nouveaux diplômés. Ces taux et demandes ont été demandés par les bureaux de placement aux employeurs qui engagent les diplômés à l'université même.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Mines et combustibles, fabrication (biens durables et non durables), construction, transports et communications, services d'utilité publique, commerce de gros et de détail, finance et assurance, services (gouvernement, éducation, "autres").

Professions: Plus de 60 disciplines d'enseignement universitaire; les données sont réparties entre les bacheliers (cours général et cours avec spécialisation), les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées. Nombre d'employeurs, nombre de diplômés demandés dans les domaines des arts, des sciences et du génie et taux moyen de rémunération mensuelle au départ, selon la discipline.

Nombre d'employeurs, nombre de diplômés des arts et des sciences (cours général) déjà engagés et le nombre de diplômés supplémentaires requis, avec la moyenne des salaires versés ou offerts par les employeurs. Des données distinctes sont fournies pour les diplômés des arts et des sciences (cours général), des arts (avec spécialisation), des sciences (avec spécialisation), des sciences commerciales et en gestion d'entreprises. Les données proviennent de deux sources: les employeurs participant à l'enquête et les employeurs fournissant des renseignements aux bureaux de placement universitaires. Est également indiquée la fréquence des visites faites aux universités par les employeurs durant l'année universitaire.

Moyenne, médiane, dominante, déciles et quartiles de la rémunération, en mars, pour les bacheliers, les déten-

teurs d'une maîtrise ou d'un doctorat en génie, des sciences (avec spécialisation), des arts (avec spécialisation), des arts ou des sciences (cours général), des sciences commerciales et gestion d'entreprises.

Terminologie et définitions: **La rémunération moyenne au départ** est égale au taux auxquels les employeurs ont payé les universitaires en 1968 et auxquels ils vont payer les nouveaux diplômés, sans expérience, en 1969. Les taux de rémunération ne sont pas indiqués lorsqu'il y a moins de trois employeurs et moins de cinq diplômés.

Titre de l'enquête: *Enquête sur la demande et les salaires - Nouveaux diplômés de collèges d'enseignement général, 1969.*

Publications: *Demande et salaires initiaux moyens - Diplômés de collèges et C.E.G.E.P. en 1969*, bilingue.

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Direction de l'analyse du marché du travail, Section des emplois intellectuels et techniq es.

Date de départ: En 1966, avec la publication, à l'automne et au printemps, de deux bulletins, préparés par la Direction de l'analyse du marché du travail et le Bureau de recherches sur les traitements, sur la rémunération au départ des diplômés des Instituts de technologie. Pour 1969, c'est le Bureau de recherches sur les traitements qui s'est chargé de la publication du bulletin d'automne, tandis que la préparation du bulletin annuel du printemps sur les demandes et les taux de rémunération des diplômés des collèges communautaires incombe à la Direction de l'analyse du marché du travail. (Le bulletin préparé par le Bureau de recherches sur les traitements s'intitulera "Anticipated Recruiting Rates for 1969 University and Technological Institute Graduates").

Période de référence: Mars.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Compagnies et établissements qui, à l'échelle nationale, engagent des diplômés des collèges communautaires et des C.E.G.E.P. et les bureaux de placement des collèges communautaires et des C.E.G.E.P.

Nombre d'unités déclarantes: En 1969, 380 compagnies et établissements ont participé à l'enquête ainsi que 10 bureaux de placement scolaires qui ont indiqué les demandes et les taux de rémunération prévus pour les diplômés des collèges communautaires et des C.E.G.E.P. Ces renseignements sont demandés par les bureaux de placement aux employeurs qui engagent les diplômés à l'école même.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Mines et combustibles, fabrication (biens durables et biens non durables), construction, transports et communications, services d'utilité publique, commerce de gros et de détail, finance et assurance, services (gouvernement, éducation, "autres").

Professions: 36 disciplines groupées en 3 domaines d'étude: commerce, arts appliqués et technologie.

Finesse géographique: Le Canada, la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les régions des Prairies et du Pacifique.

Statistiques du travail publiées: Nombre d'employeurs et nombre d'étudiants que ceux-ci demandent, avec le taux moyen de la rémunération mensuelle au départ, selon la discipline.

Les demandes enregistrées visent le mois de mars. Des tableaux distincts présentent des répartitions suivant les régions et l'industrie.

Moyenne, médiane, dominante, déciles et quartiles de la rémunération et nombre de diplômés demandés durant le mois de mars. Ici comme ailleurs, des données distinctes sont présentées pour les 3 domaines d'étude: commerce, arts appliqués et technologie.

Terminologie et définitions: La **rémunération moyenne au départ** est égale au taux auxquels les employeurs ont rémunéré les diplômés en 1968 et auxquels ils se proposent de rémunérer les nouveaux diplômés, sans expérience, des collèges communautaires et des C.E.G.E.P., en 1969. Les taux de rémunération ne sont pas indiqués lorsqu'il y a moins de trois employeurs et moins de cinq diplômés mentionnés.

Titre de l'enquête: *Aerospace Survey*.

Publications: *Annual Report of the Air Industries Associations of Canada*.

Source: Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Date de départ: 1965.

Période de référence: Fin du trimestre.

Périodicité: Trimestriel.

Unité déclarante: Compagnies qui fabriquent et réparent du matériel de navigation aérienne.

Nombre d'unités déclarantes: 53 en 1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Industries manufacturières (C.T.I. 315 à 385).

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées: Effectifs de l'industrie de l'aéronautique et de l'espace durant le premier semestre.

Terminologie et définitions: Néant.

Titre de l'enquête: *Certaines données concernant les sociétés établies au Canada et appartenant en totalité ou dans une large mesure à des étrangers*.

Publications: *Foreign-Owned Subsidiaries in Canada*. On peut se la procurer en s'adressant au ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa.

Source: Compagnies non financières, constituées au Canada, qui ont un actif de \$5 millions ou plus et dont plus de 50 p. 100 des actions donnant droit de vote sont entre des mains étrangères.

Date de départ: 1966. Des rapports trimestriels et annuels étaient exigés auparavant et cela depuis 1964.

Période de référence: 1964-1967 pour la première publication et annuel depuis 1969. La période du rapport vise l'année financière de la société.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Sociétés et leurs filiales.

Nombre d'unités déclarantes: En 1967: 333 répondants pour 972 compagnies.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Extraction minière et métaux primaires, gaz et pétrole, fabrication de machines et de produits métalliques, matériel de transport, matériel électrique, produits chimiques, aliments et boissons, pâte à papier et papier, divers produits fabriqués, commerce de gros, autres industries non manufacturières.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada, les États-Unis et d'autres pays étrangers.

Statistiques du travail publiées: Rémunération annuelle.

Terminologie et définitions: La **rémunération** versée au titre de la recherche scientifique et pour la mise en valeur des découvertes n'est pas comprise dans les traitements et salaires versés aux employés.

2. Enquêtes sur les ménages

Recensement du Canada, 1961

Titres des formules: *Recensement du Canada, 1961, Formule 2A-Population; Population échantillon, Formule 4: Questionnaire agricole, Formule 6*.

Publications: Voir plus bas.

Source: Division du recensement du B.F.S.

Date de départ: Premier recensement officiel: 1871.

Période de référence: 1^{er} juin 1961.

Périodicité: Décennal. Des statistiques démographiques limitées sont disponibles tous les cinq ans.

Unité déclarante: Tous les ménages.

Nombre d'unités déclarantes: 4,554,736 logements occupés (ménages privés et ménages collectifs).

Branches d'activité: Toutes les branches à trois chiffres et les groupes d'activité selon la Classification type des industries du B.F.S. établie en 1960.

Professions: Toutes les professions des principaux groupes et au niveau à 3 chiffres de la Classification des occupations du recensement, qui comprend environ 270 professions, réunies en 12 groupes et sous-groupes dans certains groupes, selon l'“Occupational Classification Manual, Census of Canada, 1961”. Les statistiques établies et publiées sont plus ou moins détaillées, selon la taille et la région. Dans certains cas, les données ont été condensées pour pouvoir être publiées.

Finesse géographique: Les tableaux du Volume III (Parties 1, 2, 3) présentent des statistiques sur l'emploi, les professions et les industries pour:

- Le Canada, les provinces et les Territoires,
- Les régions métropolitaines du recensement, et les principales agglomérations,
- Les villes, cités et villages constitués de 1,000 habitants ou plus,
- Les comtés et divisions de recensement (ruraux, ruraux non agricoles et urbains).

Des bulletins distincts de la Série des secteurs de recensement (1961) présentent les caractéristiques de base de la population, du logement de la population active pour 23 des grandes régions métropolitaines et agglomérations.

Au début de l'année 1965, on a fait des tableaux spéciaux donnant les mêmes données, calculées cette fois-là pour les centres constitués de 1,000 habitants et plus et les autres principales agglomérations: cantons ou townships, municipalités, paroisses, districts municipaux, etc., et pour les cités, villes et villages constitués de moins de 1,000 habitants ainsi que pour les subdivisions de recensement à l'exclusion cependant des cités, villes et villages constitués de plus de 1,000 habitants. Voir également, plus bas, les données non publiées, mais disponibles, pour les secteurs de dénombrement ou tirées des tableaux préparés pour les monographies sur le recensement.

Statistiques du travail publiées: Les résultats définitifs du recensement de 1961 ont été publiés sous forme de bulletins individuels qui forment quatre Séries principales:

Série préliminaire: Ces bulletins donnent des renseignements sommaires sur certaines données fondamentales pour lesquelles il existe une forte demande.

Série des volumes: Les bulletins de cette série donnent les principaux résultats du recensement de 1961 et se présentent de telle sorte que l'utilisateur peut les réunir et constituer ainsi la matière de chaque volume du recensement de 1961.

Série spéciale: La série contient des données fondamentales qui ne paraissent pas dans la série régulière des volumes et qui sont, pour la plupart, d'une plus grande finesse.

Série des secteurs de recensement: Cette série présente des données de base sur la population et l'habitation pour chacune des grandes villes (ou régions métropolitaines) par secteur de recensement (il s'agit d'étendues à peu près uniformes quant à la taille et à la composition de la population).

De plus, des données non publiées sur de petites régions (secteurs de dénombrement du recensement) sont disponibles et l'on a mis en tableaux des caractéristiques économiques spéciales pour le Volume IV (SX), série spéciale, pour les monographies sur le recensement et pour d'autres publications.

Nota: Dans le présent guide, la description du contenu de la Série des volumes a été fortement résumée tandis que l'on s'étend plus longuement sur les bulletins de la Série spéciale. Cela s'explique par le fait que l'on peut trouver, dans les bibliothèques, des exemplaires reliés de la Série des volumes alors que les bulletins de la Série spéciale n'ont pas été reliés et comprennent des publications récentes. De même, le Guide contient des renseignements plus détaillés sur les tableaux non publiés et sur les bandes magnétiques et imprimés mécanographiques relatifs aux secteurs de dénombrement.

Série préliminaire: Caractéristiques sommaires de la main-d'oeuvre, bilingue, Ottawa, numéro de catalogue du B.F.S. 94-500, prix: 25 cents.

Population active selon l'âge et le sexe, l'état matrimonial, le degré d'instruction, la catégorie de travailleur, etc., Canada et provinces, 1961.

Série des volumes: Volume II (Partie 1), Ménages et familles, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix: \$6.00.

Contenu: Renseignements sur les ménages dont le chef fait partie de la population active, selon le genre de ménage, indiquant l'âge, le sexe et la branche d'activité du chef de ménage. Renseignements sur les ménages salariés, selon le genre, indiquant l'âge, le sexe et la rémunération du chef. Enfin, renseignements sur les familles salariées indiquant la rémunération du chef et du ménage, selon la taille, le genre et la composition du ménage. Finesse géographique: le Canada, les provinces, les régions rurales et urbaines, les comtés et divisions de recensement et les principales agglomérations.

Volume II (Partie 2), Caractéristiques de l'habitation, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, Prix: \$6.00.

Contenu: Ménages dont le chef est rémunéré, selon l'échelle de rémunération, le genre de logement et autres caractéristiques du logement, le mode d'occupation, la valeur médiane et le montant du loyer mensuel, pour le Canada, les provinces, les régions rurales agricoles, rurales non-agricoles et urbaines, et les régions métropolitaines.

Volume III (Partie 1), Main-d'oeuvre: Professions, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix: \$6.00.

Contenu: Recensement de juin 1961, statistique des professions de la population active selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le degré d'instruction, la catégorie de travailleur, le lieu de naissance, la période d'immigration, le groupe ethnique, etc. Recoupements par âge et degré d'instruction pour le Canada. On y trouve également des données chronologiques sur les caractéristiques de l'activité, des tendances générales des professions et de la

situation professionnelle de la population âgée de 15 ans ou plus.

Contient un index des tableaux qui facilite les recherches.

Volume III (Partie 2), Main-d'oeuvre: Industries, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix: \$6.00.

Contenu: Pour la période du recensement (juin 1961), statistique de la main-d'oeuvre industrielle, selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial, la catégorie de travailleur, le lieu de naissance, la date d'immigration, le groupe ethnique, la profession, etc.

Contient un index des tableaux qui facilite les recherches.

Volume III (Partie 3), Salariés: Gain et emploi, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix: \$6.00.

Contenu: Pour la période du recensement (juin 1961), statistique de l'état d'emploi (personnes qui ont un emploi, qui en cherchent un, qui ne font pas partie de la population active) de la population âgée de 15 ans ou plus, selon le sexe et l'âge. Données sur le gain, les heures et semaines d'emploi des salariés, selon le sexe, la profession et la branche, et sur le gain des salariés, selon le sexe, l'âge, l'état matrimonial par âge, le degré d'instruction par âge et les semaines d'emploi. Données également sur diverses caractéristiques des personnes cherchant du travail et sur certaines caractéristiques des personnes ne faisant pas partie de la population active, y compris des renseignements sur celles qui avaient un emploi l'année précédente.

Contient un index des tableaux qui facilite les recherches.

Volume IV, Échantillon de la population: Revenu, migration et fécondité, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix: \$6.00.

Les statistiques ont été établies à partir d'un échantillon de 20 p. 100 des ménages privés. Les institutions, les ménages collectifs tels que les hôtels, les grandes maisons de location de chambres et tous les ménages des Territoires du Nord-Ouest ont été exclus de l'échantillon. Il en a été de même des personnes qui étaient absentes de leur lieu de résidence habituel (personnes en voyage à l'étranger et militaires stationnés en Europe). Les questions sur le revenu n'ont pas été posées aux ménages agricoles; ces derniers sont donc hors de l'échantillon en ce qui a trait aux statistiques relatives au revenu. Ce volume donne les renseignements suivants:

Revenu des personnes âgées de 15 ans et plus, réparties par sexe, groupe d'âge, état matrimonial, lien de parenté avec le chef du ménage, degré d'instruction, période d'immigration et principale source de revenu (revenu provenant d'un emploi et autres sources de revenu). Sont également indiqués: le revenu total, provenant de l'emploi, des personnes faisant partie de la population active, par profession, catégorie de travailleur, degré d'instruction et groupe d'âge; et le revenu total des personnes ne faisant pas partie de la population active, par âge, sexe, lien de parenté avec le chef du ménage et activité.

Revenu des familles (mari et femme, ou l'un ou l'autre, et enfants célibataires), selon la taille, le type et la composition de la famille, la principale source de revenu, l'âge et la fréquentation scolaire des enfants, le nombre des membres de la famille qui touchent un revenu; et selon l'âge, le sexe, le degré d'instruction et la profession du chef de famille. Présente également le revenu des personnes ne faisant pas partie de la famille, selon certaines caractéristiques comme le lien de parenté avec le chef du ménage, le sexe, l'âge, le degré d'instruction, etc. et le revenu des ménages familiaux et non familiaux, selon certaines caractéristiques des logements comme le mode d'occupation, le confort ménager, la valeur des logements et le loyer, et cela par âge, état matrimonial, degré de scolarité, période d'immigration et profession du chef du ménage.

Le revenu personnel provenant d'un emploi est indiqué pour le Canada, les provinces, les régions rurales et urbaines, les comtés et divisions de recensement. Le revenu familial est présenté pour le Canada et les provinces.

Caractéristiques générales de la population migratrice et non migratrice avec des estimations, pour la période 1956-1961, sur la mobilité des membres des ménages privés âgés de cinq ans et plus. Indique le sexe, l'âge et le genre de résidence pour l'année 1961 (urbaine, rurale agricole, rurale non agricole) des personnes qui n'ont pas déménagé et des personnes qui ont déménagé, selon le genre de mouvement (dans la même municipalité, dans la même province, d'une province différente et migrants de l'étranger). Comprend également des données sur le sexe, l'âge, l'état d'emploi, le degré d'instruction et la profession des personnes qui ont ou n'ont pas déménagé.

Volume V (Parties 1 à 3), Recensement de l'agriculture, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix: \$6.00 chaque partie.

Contenu: Données sur la main-d'oeuvre agricole de toutes les fermes de recensement du Canada, des provinces et des comtés et divisions de recensement montrant:

Le nombre total de semaines de travail rémunéré des personnes âgées de 15 ans et plus, par sexe et pour la période allant du 1^{er} juin 1960 au 31 mai 1961.

Le nombre total de semaines de travail non rémunéré selon la même répartition.

Le nombre de travailleurs payés à l'année selon le nombre de travailleurs par ferme.

Rémunération en espèces de la main-d'oeuvre engagée du 1^{er} juin 1960 au 31 mai 1961.

Données, par catégories économique des fermes, taille, mode d'occupation de l'exploitant, valeur totale des biens et genre de ferme (Canada et provinces seulement), pour la période allant du 1^{er} juin 1960 au 31 mai 1961, indiquant la rémunération en espèces de la main-d'oeuvre engagée, le nombre total de semaines de travail rémunéré et non rémunéré (hommes et femmes) et le nombre de travailleurs payés à l'année.

Série spéciale (SX): Volume IV, Échantillon de la population, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.

Statistiques obtenues d'un échantillon de 20 p. 100 des ménages privés, tel qu'indiqué plus haut pour l'autre Volume IV. Cette série spéciale comprend les publications du B.F.S. du numéro de catalogue 98-519 à 98-529 inclusivement, dont voici l'énumération.

Revenus des particuliers, numéro de catalogue du B.F.S. 98-519, prix: \$1.00.

Présente la répartition et la rémunération moyenne, suivant la profession, de la population active dénombrée par le recensement de 1961. Les données sont indiquées par sexe et par province.

Revenus des familles, numéro de catalogue du B.F.S. 98-520, prix: \$1.00.

Présente la répartition et le revenu moyen des familles (y compris la rémunération, le revenu provenant d'une entreprise propre, les transferts en provenance des administrations publiques, les pensions, le revenu des placements, etc.), suivant la profession des chefs de famille de chaque province.

Revenus de la famille, numéro de catalogue du B.F.S. 98-521: 50 cents.

Présente la répartition et le revenu moyen de la famille suivant la taille de la famille, les comtés et divisions de recensement.

Revenus des particuliers (Hommes), numéro de catalogue du B.F.S. 98-522, Prix: 50 cents.

Présente la répartition et la moyenne du revenu total de la population active dénombrée par le recensement de 1961, selon la branche d'activité. Les données ne visent que les hommes et ne portent que sur le Canada et les provinces.

Revenus des ménages familiaux, numéro de catalogue du B.F.S. 98-523 prix: \$1.50.

Présente la répartition et le revenu moyen des "ménages familiaux" (dans lesquels le chef du ménage est en même temps chef de famille). Les revenus sont indiqués selon certaines caractéristiques des logements et les éléments de confort, par comté et division de recensement.

Familles économiques, numéro de catalogue du B.F.S. 98-524, prix: 75 cents.

Présente la répartition et le revenu familial moyen des "familles économiques" (deux personnes ou plus apparentées résidant dans le même ménage). Quelques-unes des données ont été calculées à partir des statistiques recueillies de la population totale, d'autres d'un échantillon de 20 p. 100 de ménages privés non-agricoles. Contenu:

Répartition et revenu moyen de la famille économique suivant le sexe et le groupe d'âge du chef de famille et par province; données de même nature pour les personnes âgées de 15 ans ou plus se trouvant hors des familles économiques, par sexe.

Répartition et revenu moyen de la famille économique par âge du chef et principale source de revenu de la famille, pour le Canada; données de même nature pour les personnes vivant hors des familles économiques.

Répartition et revenu moyen de la famille économique suivant la taille de la municipalité (de 1,000 à 100,000 habitants et régions métropolitaines), par province.

Répartition et revenu moyen de la famille économique suivant le sexe du chef, la taille de la famille et le nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans, la principale source de revenu, degré d'instruction et la profession des chefs du sexe masculin, le nombre de personnes salariées et le nombre de personnes ayant un revenu.

Revenus des particuliers, numéro de catalogue du B.F.S. 98-525, prix: 50 cents.

Présente des statistiques sur le revenu total déclaré par les personnes âgées de 15 ans ou plus résidant dans un ménage privé non-agricole. Les répartitions et les éléments du revenu sont indiqués par sexe et par province. Les éléments du revenu agrégé (revenu provenant de l'emploi, d'entreprises propres, des transferts des administrations publiques, etc.) sont présentés par comté et division de recensement.

Revenus des particuliers (Femmes), numéro de catalogue du B.F.S. 98-526, prix: 50 cents.

Présente la répartition et la moyenne du revenu total des femmes faisant partie de la population active, par province et par branche d'activité et par le nombre total de personnes et de personnes indépendantes dans chaque branche d'activité.

Population migratrice et non migratrice selon l'état matrimonial, numéro de catalogue du B.F.S. 98-527, prix: 75 cents.

Présente des estimations du nombre de personnes ayant déménagé et n'ayant pas déménagé, à l'intérieur du Canada ou en provenance de l'étranger, pour la période 1956-1961 — hommes et femmes réunis par âge et célibataires âgés de 5 ans et plus, personnes mariées âgées de 15 ans et plus et personnes veuves ou divorcées âgées de 15 ans et plus. Les données portent sur le Canada et les provinces et les personnes ayant déménagé sont réparties selon le genre de mouvement (dans la même municipalité, dans la même province ou d'une province différente).

Population migratrice et non migratrice dans la main-d'oeuvre selon l'état matrimonial, numéro de catalogue du B.F.S. 98-528, prix: 75 cents.

Présente des données sur le déplacement de personnes comparables à celles qui sont présentées dans la publication n° 98-527, pour les personnes âgées de 15 ans et plus se trouvant dans la population active.

Caractéristiques de la population migratrice et non migratrice des zones métropolitaines, numéro de catalogue du B.F.S. 98-529, prix: \$1.00.

Présente, pour la période 1956-1961, des estimations sur la mobilité des personnes âgées de 5 ans et plus résidant dans des ménages privés dans les régions métropolitaines de recensement. Contient des données quant au sexe, l'âge, l'état matrimonial et la résidence métropolitaine, en 1961, des personnes qui n'ont pas déménagé et de celles qui ont déménagé, suivant le genre de mouvement.

Série spéciale (SL): Tendances des professions et de l'industrie, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, numéro de catalogue du B.F.S. 94-551, prix: \$1.50.

Présente des comparaisons entre les divisions professionnelles, au Canada pour la période 1901-1961, et dans les provinces pour la période 1911-1961. Présente également certaines professions et branches d'activité au Canada et dans les provinces pour la période 1941-1961 et les divisions professionnelles dans les régions métropolitaines de recensement de 100,000 habitants et plus pour la période 1951-1961.

Professions selon les industries, Canada, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, numéro de catalogue du B.F.S. 94-552, prix: \$1.00.

Composé de trois tableaux donnant une répartition des professions selon la branche d'activité et le sexe, pour le Canada, d'après le recensement 1^{er} juin 1961. Le Tableau 1 récapitulatif qui classe la population active et les salariés suivant les divisions professionnelles afin d'indiquer le nombre et le pourcentage de chaque division industrielle. Le Tableau 2 présente la population active de certaines professions et indique le nombre et le pourcentage de chaque branche d'activité (soit l'inverse des données présentées dans le Vol. 3, Partie 2). Le Tableau 3 donne la répartition très détaillée de la population active dans chaque catégorie professionnelle suivant les branches d'activité, certains groupes, sous-groupes et classes d'industries.

Série des secteurs de recensement: Caractéristiques de la population, du logement et de la population active par secteur de recensement, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, numéros de catalogue du B.F.S. 95-516 à 95-538, prix: 50 cents le bulletin.

Présente, pour 23 des grandes agglomérations et régions métropolitaines, la population totale, la population âgée de 15 ans et plus, la population active ayant un emploi ou en cherchant un, la catégorie de travailleur, les divisions professionnelles, la répartition de la rémunération et la rémunération moyenne, par sexe.

Migration, fécondité et revenu par secteur de recensement, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 95-541, prix: \$1.50.

Présente la répartition du revenu total et moyen des personnes âgées de 15 ans et plus et les mouvements de 1956 à 1961, de la population âgée de 5 ans et plus dans la même région métropolitaine (d'un endroit à l'autre du noyau urbain ou de la banlieue) et du dehors de la R.M. d'arrivée (que ce soit d'un autre point de la même province ou d'une province différente). Toutes les données sont indiquées par secteur de recensement pour chacune des 23 cités subdivisées. Contient des renseignements séparés sur le revenu des particuliers, des familles, des personnes vivant hors des familles et des ménages familiaux. Les estimations relatives à la mobilité et au revenu sont tirées d'un échantillon de 20 p. 100 des personnes âgées de 15 ans et plus demeurant dans des ménages privés.

Le Volume VII, Revue générale, comprend trois bulletins qui présentent une analyse explicative des statistiques relatives à "La main-d'oeuvre canadienne", "La répartition des gains et des revenus" et aux "Familles canadiennes", bilingues, numéros de catalogue du B.F.S. 99-522, 99-524 et 99-526, prix: 75 cents chacun.

Recensement de 1961, Fourniture de statistiques non publiées sur les petits territoires.

Des états récapitulatifs sur bandes magnétiques qui contiennent les données de base sur la répartition, par secteur de dénombrement (S.D.), de la population, du logement, de la famille et de la population active sont mises à la disposition du public. On peut se procurer en outre, au prix coûtant (20 cents la page), des états mécanographiques présentant quelques-uns des renseignements relatifs au S.D.

Description et limites des S.D.

Chaque secteur de dénombrement représente le territoire couvert par un agent recenseur au cours d'un recensement. Ainsi, les S.D. sont, avant tout, des unités administratives destinées à faciliter le travail sur le terrain pendant un recensement. En conséquence, les S.D. varient d'un recensement à l'autre tant en nombre qu'en taille (déplacement des limites) et cela en fonction de l'organisation de chaque recensement.

Comme chaque S.D. dépend d'un agent recenseur, les résultats statistiques établis sur cette base peuvent être affectés d'erreurs systématiques provenant de l'agent recenseur et des répondants, erreurs dont les effets sont atténués à mesure que les S.D. sont réunis pour former des municipalités, les municipalités des comtés et ainsi de suite. Des études ont indiqué que les conséquences les plus grandes de ce genre d'erreurs systématiques se manifestent pour les questions, complexes, relatives à la population active et à certaines caractéristiques générales de la population comme les groupes ethniques et la religion. Comme les données sur les logements ne portent que sur un échantillon de 20 p. 100, on ne peut que très difficilement les utiliser au niveau des S.D. en raison de l'insignifiance des chiffres recueillis. La Division du recensement du B.F.S. met à la disposition du public un rapport circonstancié sur la nature et l'étendue de la variance de réponses relatives aux statistiques sur les S.D. du recensement de 1961.

Limites des S.D.

On peut commander, au prix de 50 cents l'exemplaire, des descriptions imprimées des limites des S.D. du recensement de 1961 pour tous les S.D. par district électoral, ou encore l'ensemble complet des descriptions de quelque 30,000 secteurs des 263 districts électoraux du Canada au prix de \$100. Ces descriptions comprennent le nombre total d'habitants et de ménages par secteur de dénombrement et répondent aux besoins de ceux qui ne désirent connaître que la répartition géographique de la population et des ménages des petits secteurs.

Commandes

Les demandes de devis pour les reproductions ainsi que du nombre de bobines vierges exigées pour l'enregistrement des états récapitulatifs par S.D., sur bande magnétique, pour les provinces, les comtés, les régions métropolitaines ou pour d'autres régions, doivent être adressées au directeur de la Division du recensement, Bureau fédéral de la statistique, Edifice n° 8, Ottawa, Ontario.

Description des jeux d'états récapitulatifs sur bande magnétique par S.D., 1961:

- | Jeux | Description |
|--|--|
| 1. POP 110-MG1: <i>Population (hommes)</i> | Cinq bobines, donnant l'âge (21); l'état matrimonial (5); le lieu de naissance (47); la citoyenneté (26); les groupes ethniques (43); la religion (30); la langue officielle (4); la langue maternelle (30); la scolarité de la population étudiante (9); la scolarité de la population non aux études (10); le service de guerre (3); forces dans lesquelles la personne a servi (4); guerres auxquelles la personne a participé (5). |
| 2. POP 110-MGA: <i>Population (femmes)</i> | Cinq bobines donnant les mêmes variables que ci-dessus, mais pour les femmes. |
| 3. FAM 102-STJ: <i>Ménages</i> | Quatre bobines, donnant les ménages selon le genre (12); selon le nombre de personnes (10); selon le nombre de chambreurs (6); selon le genre détaillé de ménage (36). |
| 4. FAM 101-ST2: <i>Familles</i> | Six bobines, donnant: les familles suivant le nombre de personnes (8); suivant le nombre d'enfants (8); suivant le genre de famille (5); suivant l'âge du chef (7); suivant la rémunération du chef (9); suivant la rémunération de la famille (9); suivant la langue officielle du chef (4); les enfants célibataires des familles, par âge (7). |
| 5. FAM 101-ST4: <i>Familles - suite</i> | Six bobines, donnant les familles suivant le groupe d'âge des enfants (8); suivant l'état matrimonial, le sexe du chef (13); les familles mari-femme, suivant l'état d'emploi des membres (5); les fils célibataires suivant l'âge (20) et le genre de la famille (4); mêmes renseignements sur les filles célibataires. |
| 6. HOU 200-STA: <i>Habitations</i> | Trois bobines, donnant toutes les répartitions fondamentales du recensement de l'habitation comme, par exemple, le logement (8); le mode d'occupation (2); la durée d'occupation (5); la période de construction (5); l'état (3); le système de chauffage (5) et de combustible (9); de réfrigération (4); de toilette (11) et de baignoire (5); l'eau (3); l'évacuation des eaux d'égout (3); les pièces (14); le nombre de personnes par pièce (7); les chambres à coucher (8); la valeur de la maison (9); le loyer du bail (17); le loyer brut (17); l'équipement compris dans le loyer (4); les hypothèques (8); les commodités comme la télévision, le congélateur, le garage, la voiture. |

7. 6000 AB-Z01: *Économiquement actif selon le sexe*
Une bobine, donnant le total des personnes qui ont déclaré: "avoir un emploi la semaine dernière"; "chercher du travail la semaine dernière"; "avoir eu un emploi l'année dernière, mais non la semaine dernière" et "n'avoir jamais travaillé".
8. 6000 AB-Z02: *Main-d'oeuvre selon le sexe*
Deux bobines, donnant la répartition de la population active "expérimentée" selon: les groupes d'industries (30); les groupes de professions (17); la classe de travailleurs (4); l'état matrimonial et l'âge (12).
9. 6000 AB-Z03: *Salarié selon le sexe*
Trois bobines, donnant la répartition des travailleurs à salaire et à traitement selon: les groupes d'industries (30); les heures normalement travaillées (9); les semaines travaillées et le nombre d'heures travaillées (21); la rémunération (9).

Nota:

Le nombre de bobines indiqué correspond au jeu complet pour l'ensemble du Canada. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de variables, ou de possibilités, à l'égard d'une caractéristique donnée. Toutes les bandes des états récapitulatifs portent des codes d'identification désignant la province, la circonscription, le S.D., le comté, la municipalité, la R.M., le caractère rural ou urbain, etc. Les fichiers de bandes sont classés par province, circonscription et secteur de dénombrement. Chaque enregistrement concernant un secteur de dénombrement comporte une section agricole et une section non agricole. En outre, on a établi des tableaux de S.D. sur quelques-unes des données mentionnées ci-dessus à partir des états récapitulatifs sur bande magnétique par S.D., tableaux qui peuvent être, sur demande, reproduits.

Recensement de 1961 - Autres tableaux disponibles

Les mises en tableau des données sur la population active ont été, dans la plupart des cas, faites aussi bien pour les régions métropolitaines et les provinces que pour le Canada. Un manque d'espace a empêché dans beaucoup de cas la publication des données d'une finesse géographique dépassant le niveau de l'ensemble du pays, mais des reproductions de ces tableaux peuvent être obtenues au prix coûtant. De plus, les données non publiées que voici sont disponibles, et cela par sexe et selon la répartition géographique mentionnée ci-dessus: la profession et l'industrie, par catégorie de travailleur et par âge; industrie, par degré d'instruction; la profession, suivant l'état matrimonial et le degré d'instruction; la profession et la branche d'activité selon l'état d'emploi, la rémunération des salariés, suivant le groupe ethnique, la période d'immigration et l'état d'emploi; les personnes ayant un emploi, selon l'état matrimonial et l'âge, la catégorie de travailleur et l'âge, la catégorie de travailleur et les heures travaillées, le groupe ethnique et la période d'immigration.

D'autre part, des tableaux spéciaux, relatifs aux caractéristiques économiques, ont été établis pour le Volume

IV - Série spéciale (SX), pour les monographies sur le recensement et pour d'autres publications. On peut obtenir des renseignements sur ces données non publiées et sur les originaux des données brutes en s'adressant à la Division du recensement du B.F.S. Ces tableaux comprennent:

Tableaux des monographies sur la main-d'oeuvre:
Contiennent des données pour le Canada, les provinces et les Territoires présentant:

Les économiquement actifs suivant la situation professionnelle, l'âge et le sexe.

La population active inimmigrante ayant de l'expérience et la population active immigrante à la recherche d'un emploi, donnant le nombre d'immigrants d'après-guerre, selon l'âge, le degré d'instruction et le sexe, la période d'immigration et la situation professionnelle. Des renseignements supplémentaires sur les immigrants sont également disponibles, mais pour le Canada seulement.

Les salariés faisant partie de la population active et ayant eu un emploi pendant 40 à 52 semaines et pendant 49 à 52 semaines selon la profession la branche d'activité, l'échelle de rémunération et le sexe. Des renseignements supplémentaires portant sur l'âge et le degré d'instruction sont disponibles, mais pour le Canada seulement.

Nouveaux actifs sur le marché du travail, suivant l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la scolarité. Des données identiques sont disponibles pour les comtés et divisions de recensement.

Les personnes ne faisant pas partie de la population active, mais ayant eu un emploi l'année précédente, suivant la branche d'activité et la profession et par sexe.

La population active "expérimentée" et "non expérimentée", par âge et sexe (on peut obtenir d'autres renseignements sur l'âge et le sexe, suivant les comtés et les divisions de recensement).

Tableaux sur le revenu des particuliers

Comprennent 61 tableaux sur l'âge, le sexe, l'instruction, le revenu, la profession, la branche d'activité, le lien de parenté avec le chef du ménage, etc. Les données sont recoupées par région, du Canada aux secteurs de recensement.

Tableaux sur le revenu des familles

Présentent 98 tableaux sur l'âge, suivant le sexe du chef de famille, suivant l'âge des enfants, la taille de la famille, le genre de famille (selon que les époux vivent ensemble ou séparés), le revenu de la famille, le degré d'instruction du chef, pour les familles dont le chef fait partie de la population active, les familles dont le chef ne fait pas partie de la population active mais qui avait un travail l'année précédente, suivant la profession du chef de famille, le nombre de personnes rémunérées. Les données sont recoupées par région, du Canada aux secteurs de recensement.

Tableaux sur le revenu des ménages

Présentent 83 tableaux sur l'âge, le sexe, l'instruction et la profession des chefs de ménages. Ménages familiaux, selon le revenu total de la famille et les caractéristiques du

ménage. Ménages non familiaux suivant le revenu total et la profession du chef et les caractéristiques du ménage. Ménages familiaux et ménages non familiaux propriétaires de leur logement et ménages familiaux locataires, selon le revenu total de la famille ou des chefs, l'état et la valeur du logement. Les données sont recoupées par région, du Canada aux secteurs de recensement.

Tableaux des monographies sur les familles économiques

Présentent 70 tableaux sur le revenu total des familles économiques, suivant la taille de la famille et le nombre de membres recevant un revenu, l'âge, le sexe, le degré d'instruction, la profession et l'état d'emploi, au cours de l'année, du chef de famille, la taille de la famille, les éléments du revenu de la famille, les caractéristiques du ménage familial et la valeur du logement. Les données sont recoupées par région, pour le Canada, les provinces et le Yukon, les régions rurales non-agricoles et les régions urbaines.

Tableaux sur la population âgée

Présentent 42 tableaux sur les personnes âgées comprenant:

Personnes âgées de 55 ans et plus, suivant le nombre de sources de revenu.

Personnes âgées de 70 ans et plus selon le revenu, l'âge et le sexe.

Familles économiques dont le chef est âgé de 60 ans et plus, suivant l'âge, le sexe et le degré d'instruction du chef, la taille de la famille, le revenu total de la famille et le nombre de personnes recevant un revenu.

Personnes ne faisant pas partie d'une famille économique âgées de 55 ans et plus, selon le revenu, l'âge, le sexe et le degré d'instruction.

Ménages comprenant des familles économiques dont le chef est âgé de 65 ans et plus, suivant le revenu total de la famille et le nombre d'autres personnes âgées de 65 ans et plus, le mode d'occupation du logement selon l'état et la valeur de ce dernier, le nombre de chambres et de personnes par chambre.

Les données sont recoupées par les mêmes régions que pour les données relatives aux monographies sur les familles économiques.

Tableaux des monographies sur les immigrants

Présentent 35 tableaux de la population immigrante d'après-guerre âgée de 15 ans et plus et sur la population active immigrante indiquant: l'âge, le sexe, le degré d'instruction, la population active ayant ou non de l'expérience. Les salariés ayant déclaré une rémunération et la rémunération moyenne, par âge, sexe, profession et branche d'activité sont recoupées par région, du Canada aux comtés et divisions de recensement.

Tableaux sur le bilinguisme et le biculturalisme

Présentent 36 tableaux sur les fonctionnaires fédéraux économiquement actifs et les fonctionnaires des provinces et des municipalités, qui indiquent la langue, le groupe ethnique, la langue maternelle, le lieu de naissance, la rémunération et le revenu. On donne le degré d'instruction

on et les professions des fonctionnaires provinciaux et municipaux. En outre, on a établi des tableaux pour l'ensemble de la population active canadienne âgée de 15 ans et plus et la population active expérimentée âgée de 15 ans et plus en ce qui a trait au groupe ethnique et à la langue, selon certaines variables comme la profession, le revenu et le degré d'instruction. Les statistiques sont disponibles pour le Canada, les provinces et certaines régions.

Guides de conversion des recensements sur les professions et les industries

La division du recensement du B.F.S. met à la disposition des utilisateurs un nombre considérable de guides de conversion des professions et des industries qui peuvent être utilisés avec la publication sur le recensement de 1951 intitulée "Tendances des occupations et des industries au Canada" (numéro de catalogue du B.F.S. 98-1951M-4, bilingue).

On peut également se procurer des guides de conversion permettant de rendre comparable les données des recensements de 1941 et de 1951 à celles du recensement de 1961.

Des indices qui permettront de rendre les données du recensement de 1931 comparables à celles du recensement de 1961 sont en cours de préparation.

Recensement du Canada, 1966

Outre un petit nombre de données démographiques, le recensement de 1966 présente des statistiques sur la main-d'oeuvre agricole. **Les Volumes III, IV et V** (bilingues, numéros de catalogue du B.F.S. 96-601 à 96-611, Prix: de \$1.50 à \$3.50) comprennent:

Le nombre de travailleurs agricoles embauchés dans toutes les fermes de recensement, pour le Canada, les provinces, les comtés et divisions de recensement et cela pour la semaine se terminant le 28 mai 1966, indiquant:

Le nombre de travailleurs embauchés âgés de 15 ans et plus, par sexe et suivant le nombre de travailleurs par ferme.

Le nombre de travailleurs engagés à l'année, suivant le nombre de travailleurs par ferme.

Rémunération en espèce de la main-d'oeuvre agricole pour la période allant du 1^{er} juin 1965 au 31 mai 1966.

Les statistiques sont présentées selon la classe économique de la ferme, la taille, le mode d'occupation de l'exploitant, la valeur totale en capital et le genre de ferme (le Canada et les provinces seulement) montrant le nombre de travailleurs, par sexe, et le nombre de travailleurs engagés à l'année.

Recensement du Canada, 1971

Alors que la fin de 1969 approche, on commence à voir se dessiner le projet définitif du prochain recensement décennal de 1971. Parmi les caractéristiques nouvelles, il

faut signaler l'adoption de "l'auto-recensement", dans la plus grande partie du Canada. Cette technique devrait permettre de réduire le nombre de sources importantes d'erreurs que comportait la méthode directe de recensement. En outre, l'utilisation intensive de l'échantillonnage allégera la tâche des répondants et permettra de produire les statistiques dans de meilleurs délais. Pour l'ensemble des ménages, les questions porteront sur un nombre relativement peu élevé d'éléments de base concernant la population et le logement, et la plupart des questions (y compris toutes celles qui concernent l'aspect économique, c'est-à-dire: les activités de la population active, la profession, la branche d'activité, la catégorie de travailleur, le revenu, etc.) ne seront posées qu'à chaque troisième ménage. Cette utilisation plus intensive de l'échantillonnage ne réduira toutefois pas le nombre des statistiques qui seront disponibles pour le recensement de 1971, en comparaison de celui de 1961, et ce, ni pour les petites régions géographiques, ni pour ce qui est des tableaux à entrées multiples. Dans le même temps, le B.F.S. fera figurer dans ses publications concernant le recensement de 1971 davantage de renseignements sur la fiabilité des données contenues aux tableaux du recensement.

Tous les sujets du secteur du travail contenus au recensement de 1961 seront repris en 1971. Une question sur le revenu net provenant de l'exploitation d'une ferme a été ajoutée dans le but de compléter les données fournies par les personnes tirant leurs revenus de sources non-agricoles. À la demande des analystes du travail, des services de transport, etc., on a ajouté une question concernant "l'adresse du lieu de travail", qui permettra de disposer de données au sujet des activités économiques et des occupations d'après le lieu de travail, ainsi qu'au sujet de la relation entre le lieu de travail et le lieu de résidence des personnes. On a développé la section ayant trait au degré d'instruction, en y ajoutant des questions concernant la formation professionnelle et technique, en plus des questions normales au sujet de la formation scolaire et universitaire. Dans le domaine de la statistique du travail, d'autres centres d'intérêt se sont déplacés et on trouvera en 1971 des questions plus détaillées qu'en 1961 au sujet de: a) l'activité des personnes au cours de la semaine précédant le recensement, ce qui vise à améliorer les données concernant le taux d'activité de la population active et le chômage, et b) la profession des personnes, afin d'améliorer les statistiques concernant les emplois.

Les programmes visant à rendre le système de stockage et d'extraction des données du recensement, sensiblement plus efficaces que pour le recensement de 1961, sont bien avancés. Les ressources de l'informatique dont on disposera pour le recensement de 1971 se caractérisent par un potentiel beaucoup plus élevé qu'à l'occasion de recensements précédents. On a tenu compte de l'expérience acquise en 1961 et en 1966 pour l'étude des systèmes, et de l'équipement et du software qui seront mis en oeuvre en 1971. On s'attache tout particulièrement à étendre la gamme des tableaux qui seront disponibles, et plus spécialement, à réduire les délais de publication des

résultats et de production de tableaux commandés spécialement par les utilisateurs.

Actuellement, les spécifications relatives aux tableaux ne sont pas complètement achevées. Leur définition se poursuit de concert avec les utilisateurs. Ce sont les tableaux de 1961, qui servent de base et on tient aussi compte des demandes de tableaux pour 1961 demeurées insatisfaites, des recommandations reçues ces dernières années, et des tableaux supplémentaires que les nouvelles questions permettront de produire.

On pense que les délais de publication des résultats du recensement pourront être réduits grâce à diverses réalisations: augmentation de la vitesse de traitement de l'ordinateur, accroissement de la densité d'enregistrement des bandes; meilleure organisation des données fondamentales d'entrée de l'ordinateur, utilisation des imprimés d'ordinateur pour les publications du recensement, sans oublier les améliorations apportées à la conception du système. Par comparaison avec les publications traditionnelles, les bandes magnétiques connaîtront une popularité de plus en plus grande et sont appelées à constituer un mode de publication courant pour les statistiques du recensement de 1971.

Géocodage

Simultanément, on se préoccupe de mettre au point un système de géocodage qui permettra aux utilisateurs d'obtenir rapidement et à peu de frais des tableaux spécialement adaptés à leurs besoins particuliers qui ne sont pas prévus dans l'éventail des tableaux normaux du recensement. Le géocodage repose, en premier lieu, sur l'affectation de coordonnées géographiques à chacun des enregistrements du recensement, ce qui permet de produire des statistiques de recensement pour presque n'importe quel territoire géographique donné. Avant cela, on pouvait disposer de statistiques pour des secteurs déterminés à l'avance: secteurs de recensement, secteurs de dénombrement, municipalités, comtés - mais on ne pouvait pas, sauf au prix de dépenses prohibitives en temps et en argent, produire le même genre de tableaux pour des secteurs tels que les régions desservies par une école, les districts relevant d'un poste de police ou d'une station de pompiers, les zones de concentration routière ou les zones d'aménagement. Le "géocodage" offre une grande souplesse d'accès grâce à son système de coordonnées géographiques (au niveau du "côté d'îlot", dans les régions urbaines, et du "secteur de dénombrement", dans le reste du pays).

Le second élément essentiel du système de géocodage consiste dans l'élaboration d'un langage perfectionné pour la restitution des données, et de méthodes de stockage appropriées. Les projets actuels prévoient que le système sera prêt à fonctionner d'ici 1971 en ce qui concerne les grandes villes. On prévoit de mettre le software à la disposition des municipalités intéressées qui pourraient l'appliquer à leurs propres données, à titre de participation à la mise sur pied au Canada de systèmes homogènes d'information urbaine.

Raccordement des documents concernant la démographie et l'agriculture

L'une des réalisations importantes actuellement à l'étude porte sur le raccordement des questionnaires du recensement de 1971 concernant d'une part la population, et d'autre part l'agriculture. Par le passé, le recensement de l'agriculture a toujours fourni des renseignements ayant trait à l'agriculture et concernant les fermes de recensement, et bien peu de données démographiques en ce qui concernait l'agriculteur et sa famille, données pour lesquelles s'est fait sentir une demande croissante. À titre d'exemple, nous citerons les renseignements concernant l'âge, le degré d'instruction, la source des revenus, etc. des petits cultivateurs, dont on a eu un besoin urgent afin de prévoir et de mettre en oeuvre les programmes de lutte contre la pauvreté rurale. Grâce au traitement par ordinateur, il est devenu possible de raccorder les documents issus des deux recensements, et en dépit d'un certain nombre de problèmes d'exécution, on tentera de fournir des données démographiques extrêmement utiles au sujet des agriculteurs, dans le contexte des caractéristiques de leur exploitation.

Enquête du B.F.S. sur la main-d'oeuvre, et autres enquêtes sur la population active

Titre de l'enquête: *Enquête sur la main-d'oeuvre.*

Publications: *La main-d'oeuvre*, en anglais et en français, numéro de catalogue de l'Imprimeur de la Reine 71-001F, Ottawa, prix: \$2.00 par an.

Main-d'oeuvre, statistiques désaisonnalisées, janvier 1953 - décembre 1968, annuel, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 71-201, prix: \$1.00.

Source: Division du travail du B.F.S.

Date de départ: Novembre 1945.

Période de référence: Période d'une semaine coïncidant avec le milieu du mois ou avec une date qui s'en rapproche.

Périodicité: Mensuel.

Unité déclarante: Sélection de ménages.

Nombre d'unités déclarantes: Près de 30,000.

Sondage: L'échantillon utilisé pour l'enquête sur la main-d'oeuvre a été conçu de façon à représenter tous les membres de la population ayant plus de 14 ans d'âge et résidant au Canada, sauf: les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les Indiens vivant dans les réserves, les détenus des maisons d'arrêt et les membres des forces armées. Les catégories ainsi exclues représentent environ trois pour-cent de l'ensemble de la population âgée de 14 ans au moins.

Branches d'activité: Toutes les activités économiques, au seul niveau des branches d'activité, selon la Classification type des industries du B.F.S. de 1960.

Professions: Toutes spécialités professionnelles, au seul niveau des branches d'activité, selon la nomenclature des professions utilisée pour le recensement de 1961.

Finesse géographique: Canada, région de l'Atlantique, Québec, Ontario, région des Prairies, Colombie-Britannique. Un tableau particulier fournit un classement plus détaillé pour les 4 provinces de l'Atlantique et pour les trois provinces des Prairies (voir également les autres statistiques du travail non publiées disponibles, ci-dessous).

Statistiques du travail publiées: Les résultats d'enquête figurent aux tableaux ci-après:

Pour le Canada:

Population active: Les Tableaux 1 à 3 se rapportent à la population active (main-d'oeuvre), aux effectifs occupés (emploi) et au chômage, avec indication des taux d'activité (taux de participation) et de chômage.

Effectifs occupés: Les Tableaux 4 à 6 comprennent des détails supplémentaires concernant l'emploi selon la durée de travail, la branche d'activité et la catégorie de travailleur.

Chômeurs: Le Tableau 7 contient des détails supplémentaires concernant le chômage.

Pour les régions:

Population active: Le Tableau 8 donne le détail des renseignements sur la population active par région.

Autres statistiques du travail non publiées disponibles: En plus des séries statistiques publiées, il existe un nombre considérable de données que l'on peut se procurer sur simple demande. La liste suivante indique quels sont les éléments disponibles:

Pour le Canada:

La population active, effectifs occupés et inoccupés, taux d'activité et taux de chômage: selon la répartition par âge et par sexe, et selon la répartition par situation de famille et par sexe.

Effectifs occupés:

- a) raisons motivant le travail à temps partiel.
- b) durée du travail selon le sexe pour l'ensemble des effectifs occupés dans les secteurs agricoles et non-agricoles, et pour les salariés du secteur non-agricole.
- c) branches d'activité et catégories professionnelles, selon le sexe, pour l'ensemble des effectifs occupés et salariés.

Population inactive: selon la catégorie et le sexe.

Pour les régions:

Population active: selon l'âge; selon le sexe, pour les secteurs agricole et non-agricoles.

Effectifs occupés: selon l'âge.

Pour chacune des provinces des régions de l'Atlantique et des Prairies:

Population âgée d'au moins 14 ans, et population active, selon le sexe.

Ensemble des effectifs occupés, ensemble des effectifs inoccupés et ensemble de la population inactive.

Terminologie et définitions: **Population active.** — La population active civile se compose de l'ensemble de la population civile, sauf les personnes détenues en maison d'arrêt,

qui a au moins 14 ans d'âge et qui, pendant la semaine prise comme période de référence, occupait un emploi ou était inoccupée.

Effectifs occupés. — Comprend toute personne qui, pendant la semaine de référence:

- a) effectuait un travail quelconque pour en retirer une rétribution ou un profit;
- b) effectuait un travail quelconque contribuant à la marche d'une exploitation agricole ou commerciale appartenant à un membre de sa famille, vivant dans le même ménage; ou
- c) avait un emploi, mais n'était pas présente au travail en raison d'intempéries, de maladie, d'un conflit du travail, ou parce qu'elle était en congé payé ou s'était absentée de son travail pour toute autre raison.

Les personnes qui détenaient un emploi mais ne travaillaient pas pendant la période de référence et qui, simultanément, recherchaient un emploi, sont comprises avec les chômeurs et considérées comme n'ayant pas de travail et recherchant un emploi.

Chômeurs. — Comprend toute personne qui, du début à la fin de la semaine de référence:

- a) ne détient aucun emploi et recherche du travail, c'est-à-dire, qui n'a pas travaillé pendant la semaine de référence et qui cherche du travail; ou qui aurait normalement été à la recherche de travail si elle n'avait été provisoirement malade, se trouvait licenciée pour une durée indéfinie ou prolongée, ou qui pensait qu'aucun emploi convenable ne pouvait lui être proposé dans sa région; ou
- b) qui a été licenciée pour la semaine entière, c'est-à-dire, qui attend d'être appelée à revenir occuper un emploi dont elle aurait été licenciée pour une durée inférieure à 30 jours.

Population inactive. — Comprend l'ensemble de la population civile âgée d'au moins 14 ans (à l'exclusion des personnes détenues dans les maisons d'arrêt) et qui n'est classée ni dans les effectifs occupés ni dans les chômeurs. Cette catégorie comprend les personnes qui fréquentent une école; tiennent leur ménage; sont trop âgées ou frappées d'une autre incapacité à travailler; sont volontairement inactives, ou retraitées. Les ménagères, étudiants et autres ayant occupé un emploi à temps partiel sont considérés comme effectifs occupés, ou comme chômeurs dans le cas où ils recherchaient du travail.

Main-d'oeuvre, statistiques désaisonnalisées, janvier 1953 — décembre 1968.

Comporte quatre tableaux pour chacune des séries statistiques sur la population active comprenant: les données non désaisonnalisées obtenues à partir de l'enquête sur la main-d'oeuvre, la moyenne mobile non centrée pour 12 mois portant sur les données non désaisonnalisées, les facteurs définitifs de correction saisonnière, et les séries désaisonnalisées définitives. Les séries suivantes sur la population active ont été publiées pour tous les mois, de 1953 à 1958:

Population active: ensemble du Canada; Canada, secteur non-agricole; ensemble des hommes, et ensemble des hommes âgés de 14 à 19 ans, de 20 à 24, de 25 à 44, de 45 à 64, de 65 ans et plus (mêmes données pour les femmes): ensemble pour les provinces de l'Atlantique, ensemble pour le Québec, ensemble pour l'Ontario, ensemble pour les Prairies, ensemble pour la Colombie-Britannique.

Effectifs: ensemble du Canada, ensemble des hommes, ensemble des hommes âgés de 14 à 19 ans, de 20 à 24, de 25 à 44, de 45 à 64, de 65 ans et plus (mêmes données pour les femmes), secteur agricole pour le Canada, secteur non-agricole pour le Canada. Hommes dans les secteurs non-agricoles (Canada), femmes dans les secteurs non-agricoles (Canada), ensemble des provinces de l'Atlantique secteurs agricoles et non-agricoles pour les provinces de l'Atlantique (mêmes données pour le Québec, pour l'Ontario, pour les provinces des Prairies, et pour la Colombie-Britannique).

Salariés non-agricoles: ensemble du Canada, hommes (Canada) et femmes (Canada).

Chômage: ensemble du Canada, hommes (Canada), hommes (Canada): âgés de 14 à 19 ans, de 20 à 24, de 25 à 44, de 45 ans et plus, de 25 ans et plus, femmes (Canada), ensemble pour les provinces de l'Atlantique, ensemble pour le Québec, ensemble pour l'Ontario, ensemble pour les provinces des Prairies, ensemble pour la Colombie-Britannique.

Taux d'activité: ensemble du Canada, hommes (Canada), hommes (Canada): âgés de 14 à 19 ans, de 20 à 24, de 25 à 44, de 45 à 64, de 65 ans et plus (mêmes données pour les femmes).

Données supplémentaires

De temps à autre on recueille des renseignements supplémentaires concernant certains aspects de la population active grâce à des questions supplémentaires de l'enquête mensuelle. Les statistiques ainsi obtenues sont intégrées aux bulletins sur la main-d'oeuvre ou font l'objet de publications distinctes. A titre d'exemple, on peut citer:

Multiple Job Holding in Canada, 1960-61, Imprimeur de la Reine. Il s'agit d'une étude du B.F.S. en collaboration avec le ministère du Travail.

Niveau d'instruction de la population Canadienne et de la main-d'oeuvre, 1960-1965, numéro de catalogue du B.F.S. 71-505F, prix: 75 cents.

Cycles annuels de travail de la population Canadienne en 1964, numéro de catalogue du B.F.S. 71-506F, prix: 75 cents.

Geographic Mobility in Canada, October 1964 - October 1965, numéro de catalogue du B.F.S. 71-508, prix: 75 cents.

Labour Force Characteristics of Post-War Immigrants and Native-Born Canadians, 1956 to 1957, numéro de catalogue du B.F.S. 71-510, prix: 75 cents.

Educational Attainment in Canada, Some Regional and Social Aspects, 1968, numéro de catalogue du B.F.S. 71-512, prix: 75 cents.

Titre de l'enquête: *Enquête sur les dépenses des familles*.

Publications: *Urban Family Expenditure, 1964*, numéro de catalogue du B.F.S. 62-527, prix: \$1.50.

Source: Division des prix du B.F.S.

Date de départ: 1937 (première enquête). Une série continue d'enquêtes a débuté en 1953.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Hors série, généralement tous les deux ans.

Unité déclarante: Unités de dépense des ménages.

Nombre d'unités déclarantes: 2,034 (1964).

Sondage: L'échantillon a été tiré à partir de l'échantillon de l'enquête sur la main-d'oeuvre, dans 11 régions métropolitaines comprenant les villes et leur banlieue. Chacun des centres urbains choisis constituait une unité primaire d'échantillonnage à l'intérieur de l'enquête sur la main-d'oeuvre. On n'a imposé aucune restriction en ce qui concerne la composition de la famille ou le revenu. L'enquête a été élargie à partir des enquêtes urbaines plus anciennes qui tiraient leurs renseignements d'un groupe de familles à revenu moyen de composition définie connu sous le nom de "groupe-cible" de l'indice des prix à la consommation.

Branches d'activité: Aucune répartition par activité économique.

Professions: Catégories professionnelles fondées sur la nomenclature des professions utilisée pour le recensement de 1961.

Finesse géographique: Onze villes, comprenant St-Jean (T.N.), Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton et Vancouver.

Statistiques du travail publiées: La présentation des données comporte deux parties principales. Les tableaux de base indiquent les modèles des dépenses valables pour toutes les familles et pour tous les individus, pour les familles de deux personnes ou plus, pour les familles de 2 à 6 personnes ayant des revenus de \$3,000 à \$7,999, et pour les unités de dépense ne comportant qu'une seule personne. Les tableaux mentionnent les 16 groupes d'éléments de dépense suivants: alimentation, logement, ménage, articles d'ameublement, habillement, transports, soins médicaux, soins personnels, loisirs, lecture, éducation, tabac et alcool, autres marchandises consommées, cadeaux et dons, impôts personnels, et prévoyance. Les modèles de dépense sont indiqués pour l'ensemble des familles et des individus selon: la ville, les revenus, le type de famille, l'ensemble des dépenses, l'âge du chef de famille, l'occupation du chef de famille, le niveau d'instruction du chef de famille, le statut d'occupation du logement et le pays d'origine du chef de famille. Pour les familles d'au moins deux personnes, les modèles de dépense figurent selon: la ville, les revenus, l'âge du chef de famille, le nombre de membres de la famille occupés à plein temps (occupant un emploi pendant au moins 48 semaines), et selon que l'épouse travaille ou non. On indique également des modèles de dépense pour les familles de 2 à 6 personnes ayant des revenus allant de \$3,000 à \$7,999 par ville; et

pour les unités de dépense ne comportant qu'une seule personne (individus), selon les revenus et selon l'âge.

La seconde partie indique dans le détail les dépenses se rapportant à environ 500 articles pour l'ensemble des familles et pour les individus dans chacune des 11 villes. Les données figurent pour l'ensemble des familles et pour les individus, par catégorie de revenus, pour l'ensemble des familles et pour les individus selon 13 types de familles, et pour les familles d'au moins deux personnes, selon l'âge du chef de famille.

Tous les tableaux de base de la première partie comprennent les revenus en espèces avant paiement des impôts sur le revenu, la variation nette de l'actif et du passif et le solde comptable représentant la différence moyenne entre les revenus (y compris les autres recettes en espèces, les diminutions d'actif, et les augmentations de passif) et les dépenses (y compris les augmentations d'actif et les diminutions de passif).

L'enquête sur les dépenses des familles urbaines pour 1967 est actuellement en cours de traitement. Cette enquête a été menée à partir d'un échantillon de même taille que celui de 1964, prélevé de la même manière et portant sur une même population de familles et d'individus dans onze villes, sauf qu'on y a abandonné toute restriction quant à la composition de la famille et la tranche de revenus.

Grâce à l'échantillon de 1967, on a recueilli 2,099 réponses utilisables. On prévoit que les tableaux établis à partir de cette enquête pourront être disponibles avant la fin de 1969, et que la présentation de la publication sera analogue à celle de **Budget alimentaire des familles urbaines, 1964**, numéro de catalogue du B.F.S. 62-527.

L'enquête nationale sur les dépenses des familles pour 1969. Cette enquête a été menée en deux phases: a) relevés mensuels des comptes détaillés tenus pour les dépenses alimentaires pendant l'année et b) enquête résumant les dépenses totales des familles, devant avoir lieu au début de 1970.

La portée géographique de l'échantillonnage de toutes les familles et de tous les individus, sans limitation quant aux revenus de la famille, a été étendue à douze grands centres urbains, à savoir: St-Jean (T.N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.), Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, Lakehead, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver, et à des agglomérations urbaines moins importantes, à des régions rurales agricoles et non-agricoles dans les dix provinces.

L'échantillon pour la partie de l'enquête touchant à l'alimentation a été prélevé sur l'échantillon de l'enquête sur la main-d'oeuvre, de manière à permettre la production de 10,000 relevés utilisables où étaient, chaque fois, enregistrées les dépenses alimentaires pour deux semaines. Pour ce qui est de la phase portant sur l'ensemble des dépenses, on pense pouvoir retirer de l'échantillon 15,000 relevés utilisables.

La partie de l'enquête portant sur l'alimentation est établie à partir de relevés où on a enregistré les quantités et le coût des achats de produits d'alimentation effectués

par les unités de dépense des familles pendant deux semaines (et comportant en outre certains articles non-alimentaires destinés au ménage et aux soins personnels), avec l'indication de quelques renseignements au sujet des caractéristiques des familles, destinés à permettre un classement. Les résultats en seront probablement publiés dans une présentation analogue à celle de **Budget alimentaire des familles urbaines, 1962**, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 62-524.

Les données sur les dépenses totales seront quelque peu élargies par rapport aux enquêtes de 1967 et de 1964, et ce, principalement du fait que l'on indiquera également la quantité des articles en question, tout en apportant quelques modifications au contenu des tableaux. Les résultats seront publiés suivant la présentation normale et des tableaux complémentaires pourront être envoyés à tous ceux qui les demanderont.

Terminologie et définitions: Famille. - Par famille ou unité de dépense on entend tout groupe de personnes pour lesquelles un revenu commun ou mis en commun sert à faire face à ses principales dépenses et qui vivent sous un même toit. Dans la grande majorité des cas, les membres d'unités de dépense d'au moins deux personnes liées par parenté, mariage ou adoption, ce qui correspond donc en toute logique à la définition de la famille "économique" adoptée pour les enquêtes sur le revenu des familles.

Recettes en espèces. - Comprend le produit brut des traitements et salaires, les revenus nets avant impôts provenant de l'exercice d'une profession indépendante et les produits des soldes et indemnités militaires. Les autres revenus, c'est-à-dire le montant brut des sommes versées par les chambreurs et pensionnaires, les loyers, les allocations familiales, les intérêts et dividendes, toutes espèces de pension, les indemnités pour accidents du travail, les prestations d'assurance-chômage, les revenus normaux provenant de polices d'assurance et de rentes, ainsi que les revenus réguliers d'origine diverse.

Dépenses de consommation courante. - Comprend les dépenses effectuées au cours de l'année d'enquête pour l'alimentation, le logement, les combustibles, l'éclairage et l'eau, le ménage, l'habillement, l'achat d'automobiles et les frais de voiture, les autres frais de transport, les soins médicaux, les soins personnels, la lecture, les loisirs, l'éducation, le tabac et l'alcool. Les biens de consommation durables tels que les automobiles et l'équipement électroménager ont été considérés comme des biens de consommation, alors que les variations du patrimoine, l'achat et la vente de maisons ont été considérés comme des variations de l'actif ou du passif. Les taxes de vente, d'accise, sur les véhicules à moteur et les taxes foncières ont été incluses en tant que dépenses de consommation au titre des biens ou services auxquels ces taxes se rapportaient.

Occupation du chef de famille. - Fondée sur la nomenclature type des professions (B.F.S., 1961).

Ville. - Agglomération urbaine comprenant la ville proprement dite ainsi que sa banlieue.

Titre de l'enquête: *Enquête sur les finances des consommateurs*.

Publications: *Income Distributions by Size in Canada, 1965*, numéro de catalogue du B.F.S. 13-528, prix: \$1.00.

Source: Service des recherches sur les finances des consommateurs du B.F.S.

Date de départ: 1951.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Hors série.

Unité déclarante: Ménages (toute personne âgée d'au moins 14 ans résidant au domicile du ménage remplit un questionnaire distinct).

Nombre d'unités déclarantes: Environ 8,800 (1966). En avril 1968, l'échantillon a été étendu à plus de 20,000 familles et individus indépendants.

Sondage: Ménages privés (y compris les ménages agricoles). L'échantillon a été prélevé sur l'échantillon de l'enquête sur la main-d'oeuvre. Il ne comprend ni les personnes détenues dans les maisons d'arrêt, ni les résidents des réserves indiennes, ni les résidents des Territoires du Nord-Ouest, ni les Canadiens ayant provisoirement leur résidence à l'étranger.

Branches d'activité: Pas de répartition par branche d'activité.

Professions: Catégories professionnelles fondées sur la nomenclature des professions adoptée pour le recensement de 1961. En raison de leur petit nombre au sein de l'échantillon, les agriculteurs, les bûcherons et les pêcheurs sont regroupés ensemble, et les mineurs, hommes de métier et travailleurs à la production industrielle se trouvent dans un autre groupe.

Finesse géographique: Canada, région de l'Atlantique, Québec, Ontario, région des Prairies, Colombie-Britannique, régions métropolitaines et non métropolitaines à l'intérieur de chaque territoire géographique.

Statistiques du travail publiées: Les données sont présentées en deux parties. A la Partie I, on trouve les revenus que les familles et les personnes seules (secteurs agricoles et non-agricoles) ont acquis ou touchés en 1965, répartis selon le revenu et selon la principale source (composants) du revenu, selon l'âge, le sexe et selon le fait que la personne travaille ou ne travaille pas, selon la profession et le degré d'instruction du chef de famille et selon l'année d'immigration, pour les chefs de famille immigrants. Indique également la répartition des familles et des personnes seules, selon le groupe de taille d'après les revenus et selon la taille de la famille, selon le nombre d'enfants âgés de moins de 16 ans, selon le cycle de vie de la famille (âge du chef de famille, avec ou sans enfants), et selon d'autres caractéristiques de la famille, ainsi que selon le statut d'occupation du logement (c'est-à-dire, selon que le ménage est propriétaire ou locataire).

La Partie II contient des données analogues pour tous les particuliers ayant un revenu (agricole et non-

agricole). Indique également la répartition en pourcentage des particuliers selon les groupes de taille d'après les revenus, selon le sexe et selon le nombre de semaines travaillées en 1965.

Nota. - Du fait de l'extension de l'échantillon, le bulletin qui doit paraître et traiter de la répartition des revenus pour 1967 contiendra la statistique des revenus la plus détaillée que le B.F.S. ait décidé de publier entre deux recensements.

Terminologie et définitions: **Famille** est utilisée du sens de "famille économique", c'est-à-dire, ensemble de deux personnes ou plus vivant sous le même toit, liées par parenté, mariage ou adoption. Dans la présente enquête, le terme collectif d'unité familiale a servi à désigner les personnes seules et les familles d'au moins deux membres.

Personnes seules - désigne les personnes vivant seules ou dans une chambre qui leur est louée par un ménage auquel aucun lien de famille ne les rattache.

Particulier. - Pour la présente enquête, on considère comme particulier toute personne âgée de 14 ans ou plus ayant touché un revenu en 1965 et dont la principale source de revenus n'est pas constituée par une solde ou des indemnités militaires.

Le total des revenus - comprend: les rémunérations brutes acquises avant retenues pour impôt sur le revenu, assurance-chômage et caisses de pension. Inclut les produits de commissions reçues par les vendeurs. Exclut tous les avantages en nature perçus, tels que nourriture ou logement.

Revenus nets d'une exploitation indépendante (revenus bruts moins dépenses) produits par l'exercice d'une activité indépendante pour son propre compte ou en tant qu'associé dans une entreprise non constituée en société, ou par l'exercice d'une profession libérale. Comprend les revenus nets provenant de l'exploitation agricole et les revenus nets se rapportant aux sommes versées par les chambreurs et les pensionnaires.

Revenus de placements provenant de l'intérêt sur les obligations, des dividendes, de l'intérêt hypothécaire, du montant net des loyers, des revenus fonciers, des intérêts bancaires, etc.

Prestations gratuites effectuées par les administrations publiques municipales, provinciales et fédérale. Comprend les secours, l'aide à la vieillesse, aux invalides et aux aveugles, les pensions et allocations aux anciens combattants, les allocations familiales, les allocations de maternité, les indemnités pour accident du travail et les prestations d'assurance-chômage.

Revenus divers: pensions de retraite, pensions, pensions alimentaires et autres revenus non spécifiés ci-dessus.

Les dons reçus, les règlements forfaitaires de polices d'assurances, les remboursements d'impôt sur le revenu ou de fonds de pension, les pertes et les bénéfices de nature capitale, les produits de la vente d'éléments d'actif et les héritages sont exclus.

Titre de l'enquête: *États de service de l'enseignant.*

Publications: *Traitements et qualifications des instituteurs des écoles publiques élémentaires et secondaires*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 81-202, prix: \$1.00.

Source: Division de l'éducation du B.F.S.

Date de départ: 1939.

Période de référence: Déclarations soumises par le personnel enseignant en septembre, pour l'année scolaire.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les questionnaires sont envoyés aux services provinciaux et fédéraux d'enseignement et remplis par les directeurs et par le personnel enseignant.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 159,000 en 1967-1968.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Écoles élémentaires et secondaires, C.T.I. 801.

Professions: Le personnel enseignant est classé d'après le niveau de ses brevets, le diplôme universitaire le plus élevé, et d'après les années d'expérience dans l'enseignement.

Finesse géographique: Canada, provinces (sauf Québec), Yukon, Territoires du Nord-Ouest, centres urbains (3 groupes de taille et écoles rurales). Comporte également les écoles indiennes et les écoles de la Défense nationale qui se trouvent outre-mer.

Statistiques du travail publiées: Données chronologiques allant de 1947-1948 à 1967-1968, et indiquant: le nombre d'enseignants d'après le sexe et par province; la répartition des enseignants d'après le niveau du brevet d'enseignement (de 0 à 7); la médiane des années d'expérience dans l'enseignement; le nombre d'enseignants ayant acquis une expérience hors de la province (par sexe); la durée médiane de l'ancienneté dans le poste actuel (c'est-à-dire, d'expérience au service de la commission scolaire dont ils relèvent actuellement); les traitements médians des enseignants (d'après la taille du centre urbain et d'après le nombre de classes de l'école rurale); traitements médians des enseignants par province; traitements médians des enseignants dans les écoles rurales à classe unique.

Nombre d'enseignants et de directeurs d'après le sexe, la situation de famille, et le niveau d'enseignement, c'est-à-dire, élémentaire ou secondaire (données distinctes pour les écoles catholiques séparées). Les données sont réparties par province pour toutes les écoles, pour les centres ayant une population d'au moins 100,000 âmes, pour les centres de 10,000 à 99,999, de 1,000 à 9,999, pour les écoles rurales, et pour les écoles catholiques séparées.

Traitements des enseignants et des directeurs indiquant la répartition des salaires groupés par 10^e percentile, 25^e percentile, médiane, 75^e percentile et 90^e percentile, pour les écoles élémentaires et les écoles secondaires (les écoles catholiques séparées figurant séparément), par province.

Traitements moyens des enseignants et directeurs des écoles élémentaires et secondaires par province et par 3 groupes de taille pour les centres urbains et les écoles

rurales, d'après les années d'expérience des enseignants et d'après le niveau de leur brevet.

Brevets détenus par les enseignants et les directeurs des écoles primaires et secondaires, des écoles catholiques séparées, en 3 groupes de taille pour les centres urbains, et en écoles rurales.

Plus haut grade universitaire détenu par les enseignants et les directeurs des écoles élémentaires et secondaires par province.

Expérience totale et ancienneté dans l'établissement des enseignants des écoles élémentaires et secondaires, par province, en 3 groupes de taille pour les centres urbains, et dans les écoles rurales.

Personnel enseignant ayant conservé son poste, ayant été recruté et ayant démissionné au cours de l'année, indiquant si le personnel a été gardé au service de la commission scolaire actuelle ou s'il enseigne ailleurs dans la province; recrutement de personnel dans les autres provinces et à l'étranger, dans les écoles normales, etc.; départs des enseignants pour cause de mariage, départs pour suivre des cours de perfectionnement, etc.

Enseignants et directeurs d'après la province ou le pays où ils ont obtenu leur premier brevet, par province.

Activités des enseignants ayant débuté dans l'année, suivant qu'ils se trouvent dans une école normale, dans une école secondaire ou à l'université, au foyer et ailleurs. Les données figurent pour les écoles élémentaires et les écoles secondaires, par province.

Enseignants et directeurs des écoles élémentaires par année de scolarité et par province.

Données pour le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, les écoles indiennes et les écoles de la Défense nationale se trouvant outre-mer, indiquant les enseignants et les directeurs des écoles primaires et secondaires d'après: le nombre, par sexe, situation de famille et niveau de l'enseignement dispensé, le nombre selon la province où le premier brevet a été délivré, la répartition par traitement; le nombre de détenteurs de grades universitaires, le total des années d'expérience dans l'enseignement, les années d'ancienneté dans le même établissement; la province où les titulaires enseignent actuellement et la province ayant délivré le premier brevet.

Terminologie et définitions: L'**effectif des enseignants** qui a été publié n'inclut que les directeurs d'établissements scolaires et les enseignants à plein temps titulaires de classes primaires et secondaires dans une école publique.

Niveau de l'enseignement. - Les enseignants et directeurs titulaires ou responsables de classes allant de la 1^e à la 8^e année sont classés dans l'enseignement élémentaire, et ceux qui enseignent uniquement dans les classes supérieures à la 8^e année sont classés dans l'enseignement secondaire.

Les **traitements** comprennent les rémunérations portant sur l'année qui débute en septembre, les primes et tous les suppléments perçus.

Nota. - La Division de l'éducation du B.F.S. recueille également les renseignements suivants concernant le corps enseignant et concernant:

1. Les établissements universitaires privés (sauf pour le Québec)
 - a) à plein temps et à temps partiel;
 - b) niveau de l'enseignement;
 - c) titres universitaires (Ontario également excepté);
 - d) titres professionnels (Ontario également excepté).
2. Les jardins d'enfants privés (sauf Québec et Saskatchewan)
 - a) titres universitaires;
 - b) formation professionnelle;
 - c) durée journalière des cours.
3. Écoles pour aveugles et pour sourds
 - a) à plein temps et à temps partiel.
4. Écoles professionnelles publiques
 - a) personnel à plein temps par province dans les écoles professionnelles secondaires, dans les établissements post-secondaires, et dans les écoles de métiers.
5. Écoles de métiers privées
 - a) personnel à plein temps et à temps partiel, par sexe et par province.
6. Écoles de commerce privées
 - a) à plein temps et à temps partiel, par sexe et par province;
 - b) répartition des salaires pour travail à plein temps, par région.
7. Hôpitaux-écoles d'infirmières
 - a) titres universitaires du personnel enseignant, à plein temps et à temps partiel, par province.

Ces données n'ont pas été publiées séparément, mais font partie des données sur l'éducation contenues dans:

Statistique des écoles privées élémentaires et secondaires, bilingue, annuel, numéro de catalogue du B.F.S. 81-215, prix: 25 cents.

Jardins d'enfants et maternelles privées au Canada, bilingue, hors-série, numéro de catalogue du B.F.S. 81-540, prix: 25 cents.

Élèves et personnel des écoles pour aveugles et sourds, bilingue, annuel, numéro de catalogue du B.F.S. 81-217, prix: 50 cents.

Relevé de la formation professionnelle, bilingue, annuel, numéro de catalogue du B.F.S. 81-209, prix: \$1.00 (comporte les données mentionnées en 4, 5, 6 et 7 ci-dessus).

Enquêtes menées par d'autres ministères fédéraux

Titre de l'enquête: *Enquête sur les travailleurs intellectuels, les hommes de science et les techniciens.*

Publications: *Travailleurs intellectuels, hommes de science et techniciens - Emplois et gains par région géographique; et tableaux choisis*, A. & F., disponibles au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Date de départ: Première livraison en 1956. La présentation actuelle date de 1967.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Tous les 3 ans.

Unité déclarante: Particuliers.

Nombre d'unités déclarantes: En 1967, environ 80,000 questionnaires ont été envoyés et quelque 62,000 réponses reçues.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Toutes les branches d'activité au niveau des groupes de la Classification type des industries du B.F.S., édition de 1960.

Professions: Plus de 40 professions réunies suivant la classification des occupations établie aux fins du recensement de 1961.

Finesse géographique: Lieu d'emploi pour le Canada, 5 régions, les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest et 41 régions métropolitaines. Lieu de naissance, endroit d'achèvement des études secondaires et grade universitaire le plus élevé obtenu, par pays.

Statistiques du travail publiées: *Le bulletin Travailleurs intellectuels, hommes de science et techniciens au Canada - Emplois et gains par région géographique, 1967*; donne les renseignements suivants:

Nombre estimatif de travailleurs hautement qualifiés, selon le domaine de l'emploi principal (plus de 40 professions), la région et la province d'emploi et selon la région et la zone métropolitaine.

Nombre estimatif de travailleurs hautement qualifiés. Évaluation des taux annuels moyens et médians des gains de l'emploi principal (plus de 40 professions), selon le domaine de l'emploi principal, la région et la province d'emploi et la région et la zone métropolitaine d'emploi.

Enquête sur les travailleurs intellectuels, les hommes de science et les techniciens - Tableaux choisis, 1967; donne ce qui suit:

Nombre estimatif de travailleurs hautement qualifiés résidant au Canada selon la discipline du grade universitaire le plus élevé obtenu (40 professions) et la situation dans la population active; selon la province et la région de résidence et la situation dans la population active.

Nombre estimatif de travailleurs hautement qualifiés employés et domiciliés au Canada, selon le domaine général de leur emploi principal et par sexe et état matrimonial, groupe d'âge, lieu de naissance, l'endroit où ils ont terminé leurs études secondaires, l'endroit où ils ont obtenu leur grade universitaire le plus élevé (au Canada, dans les provinces et dans d'autres pays); niveau d'instruction; nombre d'années depuis l'obtention d'un baccalauréat ou brevet professionnel; province et région d'emploi; genre ou branche d'activité d'emploi; domaine général et région d'emploi; fonctions (c'est-à-dire administration ou gestion, surveillance, recherches, enseignement, construction, etc.); discipline du grade universitaire le plus élevé obtenu; et rang des fonctions.

Nombre estimatif de travailleurs hautement qualifiés employés et domiciliés au Canada, suivant le domaine général du grade universitaire le plus élevé obtenu, le niveau d'instruction et le pays d'obtention du grade le plus élevé.

Nombre estimatif de travailleurs hautement qualifiés employés et domiciliés au Canada, suivant le domaine général de l'emploi principal et la situation dans la population active, le taux annuel moyen et médian des gains; le groupe de traitements; le premier décile, le premier quartile, la médiane, le troisième quartile et le neuvième décile du taux annuel des gains; taux annuel moyen et médian, niveau d'instruction et nombre d'années depuis l'obtention du diplôme.

Nombre estimatif de travailleurs hautement qualifiés au service d'employeurs et domiciliés au Canada, selon le domaine général de l'emploi principal, le revenu moyen et médian de l'emploi principal, l'emploi secondaire et le revenu total.

Terminologie et définitions: Les **travailleurs hautement qualifiés** sont ceux qui détiennent un grade universitaire en architecture, en génie, en sciences (physiques ou sciences de la vie) ou en sciences sociales, ou qui sont membres agréés d'une société professionnelle.

Les **gains** représentent le taux annuel des gains en janvier 1967.

Titre de l'enquête: *Northwest Territories Manpower Surveys.*

Publications: *Bulletin non publié découlant de l'enquête sur la main-d'oeuvre dans les Territoires du Nord-Ouest (régions du Grand lac des Esclaves et de Coppermine), 1968; un autre bulletin sur la région du Keewatin est en préparation.*

Source: Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Date de départ: 1967. On compte couvrir les Territoires du Nord-Ouest entièrement en 5 ans.

Période de référence: Annuel (du 1^{er} juillet au 30 juin pour les données sur la situation dans la population active et le revenu, les 7 dernières années pour les autres données).

Périodicité: On ne prévoit qu'une enquête dans chaque région.

Unité déclarante: Les données proviennent d'un recensement à domicile et des dossiers administratifs.

Nombre d'unités déclarantes: 1,074 ménages indiens, métis et blancs dans les régions du Grand lac des Esclaves et de Coppermine et 472 familles esquimaudes de la région du Keewatin.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Les résultats ne seront pas ventilés par branche d'activité.

Professions: On donnera le genre de travail.

Finesse géographique: Collectivités locales, zones et régions.

Statistiques du travail publiées: Ces enquêtes ont été menées à des fins internes seulement, en vue de la planification de l'enseignement et de la formation. Les données sur la population et sur la main-d'oeuvre viseront l'âge, le sexe, l'état matrimonial depuis 7 ans, les connaissances linguistiques, le degré d'instruction, la situation dans la population active, l'expérience dans le marché du travail depuis 7 ans et le revenu.

Terminologie et définitions: Pas de définitions particulières.

3. Statistiques administratives

Assurance-chômage

Titres des formules: *Formule personnelle de renouvellement du livret (UIC 699E), Fiche de renouvellement - Contributions de l'employeur (UIC 699R), Registre de chômage (UIC 485), Calcul des prestations (UIC 417), Monthly Claims Report (UIC 561).*

Publications: *Périodes de prestations établies et terminées de la loi sur l'assurance-chômage, Compte rendu annuel*, numéro de catalogue du B.F.S. 73-201, prix: 75 cents; et *Rapport statistique (mensuel) sur l'application de la Loi sur l'assurance-chômage*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 73-001, prix: \$2.00 par année.

Source: Les bureaux locaux de la Commission d'assurance-chômage envoient des déclarations à la Section de l'assurance-chômage et de la main-d'oeuvre du B.F.S.

Date de départ: 1942.

Période de référence: Pour le rapport annuel: le 1^{er} juin pour la population assurée et l'année civile pour les périodes de prestation.

Rapport mensuel: le mois.

Périodicité: Annuel pour les formules UIC 699E et 699R, continué dans le cas des formules UIC 417 et 485, mensuel dans le cas de la formule UIC 561.

Unité déclarante: Bureaux de la Commission d'assurance-chômage.

Nombre d'unités déclarantes: 100 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Les deux méthodes sont employées.

Taille de l'échantillon: La population assurée est estimée à partir d'un échantillon de 10 p. 100 des personnes qui occupent des emplois assurés et qui versent des cotisations d'assurance-chômage, et de 10 p. 100 des requérants qui envoient des déclarations aux bureaux locaux au cours des deux premières semaines de la période de renouvellement des livrets. Seulement les personnes dont le numéro d'assurance sociale se termine par un 4 participent au sondage.

Pour établir la longueur des périodes de prestations établies et terminées, on fait un sondage de 10 p. 100 au Québec et en Ontario et de 20 p. 100 dans les autres provinces.

Les estimations mensuelles de la population active assurée sont extrapolées à partir des repères décrits ci-dessus, à l'aide des indices paraissant dans "Employment and Average Weekly Wages and Salaries" (au numéro de catalogue du B.F.S. 72-002). Les extrapolations concernant l'agriculture sont fondées sur l'enquête du B.F.S. sur la main-d'oeuvre. Pour en arriver à une estimation de la population assurée, on ajoute à ces chiffres le nombre de requérants qui envoient des déclarations aux bureaux locaux à la fin du mois.

Branches d'activité: L'effectif rémunéré de toutes les branches d'activité, sauf les chasseurs, les piégeurs, les domestiques, les enseignants, les fonctionnaires municipaux et provinciaux, les membres des Forces armées du Canada et des corps policiers, le personnel médical, infirmier, technique et de service domestique des hôpitaux et des organismes de charité et les infirmières en service privé. Suivant le plafond établi, seuls les employés qui gagnent \$7,800 ou moins sont assujettis aux contributions, sauf s'il s'agit de travailleurs rémunérés à l'heure, à la journée ou aux pièces, qui sont tenus de contribuer quelque soit leur revenu. Les pêcheurs autonomes sont seuls exemptés de cette exigence. Les répartitions par industrie sont fondées sur les onze branches de la Classification type des industries du B.F.S., édition de 1960.

Professions: Les professions sont classées suivant la classification des occupations établie aux fins du recensement du Canada de 1961.

Finesse géographique: Canada et provinces. Les provinces sont les divisions administratives de la C.A.C. Sioux Lookout, dont les données sont comprises avec celles du Manitoba, est exclu de l'Ontario; la Colombie-Britannique comprend Whitehorse; le Québec ne comprend pas les Îles-de-la-Madeleine, dont les données sont réunies à celles du Nouveau-Brunswick.

Statistiques du travail publiées: L'édition 1967 du **Compte rendu annuel, périodes de prestations établies et terminées aux termes de la loi sur l'assurance-chômage** donne les renseignements suivants:

Nombre d'assurés selon le sexe, la branche d'activité et la profession; selon l'âge et le sexe, par province et par catégorie professionnelle.

Périodes de prestations ordinaires établies selon la branche d'activité et la catégorie professionnelle, le sexe et la province, ainsi que par province et catégorie professionnelle, suivant le sexe et l'âge. Périodes de prestations ordinaires établies par des requérants avec et sans charge de famille, suivant le taux hebdomadaire, le sexe et la province; ainsi que suivant l'état matrimonial, le sexe et la province. Durée moyenne des périodes de prestations ordinaires établies et pourcentage des périodes de prestations ordinaires établies au taux de soutien de famille, par sexe et par province, années civiles 1963-1967.

Périodes de prestations ordinaires terminées, semaines payées et montant payé par sexe, années civiles 1963-1967; et pour l'année 1967 par sexe et par province, ainsi que par âge, sexe et cause de cessation (expiration ou épuisement). Périodes de prestations ordinaires terminées et semaines payées par branche d'activité, catégorie professionnelle, sexe et province. Périodes de prestations ordinaires terminées et semaines payées par âge, état matrimonial, cause de cessation, sexe et province. Périodes de prestations ordinaires terminées suivant le nombre de semaines autorisées, le sexe, la cause de cessation et la répartition du nombre de semaines payées, jusqu'à 52 semaines.

Périodes de prestations saisonnières terminées et nombre de semaines payées par branche d'activité, par sexe et par province; de même que par catégorie professionnelle, par sexe et par province. Périodes de prestations saisonnières terminées et nombre de semaines payées par état matrimonial, par cause de cessation, par sexe et par province. Périodes de prestations saisonnières terminées et nombre de semaines payées, requérants avec ou sans charge de famille; et suivant le taux hebdomadaire, le sexe et la province. Périodes de prestations saisonnières terminées réparties suivant les groupes de prestations A et B et le nombre de semaines autorisées, par sexe, cause de cessation et suivant la répartition des semaines payées jusqu'à 23 semaines et plus.

Le **Rapport statistique sur l'application de la loi sur l'assurance-chômage pour le mois de janvier 1968**, donne les renseignements suivants:

Répartition proportionnelle des demandes par branche d'activité pour chaque province en décembre 1967 et 1966; et par industrie pour le Canada, pour les quatre trimestres de 1967 (données recueillies tous les trimestres seulement).

Estimations de la population assurée aux termes de la loi sur l'assurance-chômage, de la population totale, de l'emploi et des requérants en décembre 1967 et pour chaque mois de 1967.

Nombre de demandes initiales et renouvelées aux bureaux locaux en janvier 1967 et 1968, par province, réglées et en instance à la fin de janvier 1968 et 1967.

Requérants ayant présenté des demandes aux bureaux locaux selon le nombre de semaines de prestations, par province et par sexe en janvier 1967 et 1968.

Nombre de requérants inadmissibles aux prestations dans chaque province en janvier 1968 et 1967 et principales raisons d'inadmissibilité.

Estimations du nombre de bénéficiaires, des versements de prestations et du nombre de semaines, par province, en janvier 1968 et 1967.

Données distinctes sur le nombre de requérants de prestations saisonnières par sexe et par province, en janvier 1968 et 1967.

D'autres tableaux détaillés (dans la livraison de janvier seulement) sur la population assurée, les demandes initiales et renouvelées, le nombre de requérants qui envoient

des déclarations de chômage, les versements de prestation hebdomadaire moyenne, pour chaque mois de 1966 et de 1967, par province.

Terminologie et définitions: Population assurée. — Le nombre estimatif de personnes qui ont été en contact avec la Commission d'assurance-chômage, soit pour avoir versé des contributions ou pour avoir demandé des prestations, vers le 1^{er} juin.

Prestations ordinaires. — On peut présenter une demande de prestations ordinaires n'importe quand. Pour avoir droit à ces prestations, il faut prouver qu'on a occupé un emploi assuré.

Prestations saisonnières. — Les prestations saisonnières ne sont possibles que durant la période commençant dans la semaine du 1^{er} décembre et se terminant le samedi de la semaine du 15 mai. Au cours de cette période, lorsqu'un assuré dont les contributions sont insuffisantes pour lui donner droit aux prestations ordinaires présente une demande, on examine automatiquement s'il aurait droit aux prestations saisonnières.

Demandes initiales et renouvelées. — Demandes de prestations. Celles-ci ne sont pas nécessairement présentées par des personnes qui ont quitté ou perdu leur emploi au cours du mois de référence; dans certains cas, il y a un délai entre la cessation de l'emploi et le jour où la demande est déposée; dans d'autres cas, le requérant demande des prestations pour quelques jours de chômages dans une semaine. En outre, une demande peut aussi être présentée par une personne qui a épuisé son droit aux prestations et qui désire le rétablir. De tels cas se présentent surtout pendant les mois où l'on peut obtenir des prestations saisonnières, c'est-à-dire le 1^{er} décembre et la mi-mai.

Conditions d'admissibilité à l'assurance-chômage. — Les stipulations régissant le droit aux prestations ordinaires ou saisonnières, la durée de celles-ci et le taux des prestations versées hebdomadairement, le taux avec ou sans personnes à charge, etc., sont très détaillées. Les conditions d'admissibilité sont stipulées dans la loi sur l'assurance-chômage et on peut s'en informer auprès de la Commission d'assurance-chômage et les trouver dans le compte rendu annuel sur les périodes de prestations établies et terminées aux termes de la loi sur l'assurance-chômage.

Rapports des Bureaux de placement du Canada

Titres des formules: *Report of Registered Clients and Vacancies*, Formule 757; *Rapport sur les opérations de placement par industrie*, Formule 751.

Publications: Néant. Les rapports sont dépouillés par le B.F.S. à l'intention du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Source: Bureaux de placement du Canada.

Date de départ: Des données sont disponibles à partir de 1941.

Période de référence: Fin du mois.

Périodicité: Mensuel.

Unité déclarante: Bureaux de placement du Canada.

Nombre d'unités déclarantes: Environ 250 bureaux.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: La Formule 751 comprend une classification des industries formée de 50 rubriques (branches et groupes), conforme à la Classification type des industries (1960) du B.F.S.

Professions: La Formule 757 comprend 195 groupes de professions établis en fonction de l'"American Dictionary of Occupational Titles", troisième édition, 1966.

Finesse géographique: Le Canada, les provinces et 5 régions, les zones des bureaux de placement.

Statistiques du travail publiées: Néant. La Division du travail du B.F.S. prépare des tableaux récapitulatifs pour les provinces, 5 régions et le Canada.

Le *Report of Registered Clients and Vacancies* présente une classification des professions, par sexe, indiquant: le nombre de clients inscrits qui sont sans emploi et à la recherche d'un travail à plein temps ou à temps partiel, le nombre de clients inscrits qui ont un emploi et le nombre de postes offerts inscrits. Indique, en outre, le nombre de clients inscrits qui suivent des cours de formation et le nombre de clients inscrits dont la situation d'activité n'est pas connue depuis 30 jours ou plus.

Le *Rapport sur les opérations de placement par industrie* contient une classification des industries, par sexe, indiquant: le nombre de postes offerts au début du mois, annoncés et annulés durant le mois, ainsi que les postes offerts courants et différés à la fin du mois.

Les présentations sont réparties en présentations ordinaires et présentations spéciales, placements réguliers et occasionnels, et présentations non confirmées à la fin du mois. Le nombre de clients inscrits ayant fait l'objet d'un transfert de zone (entrée ou sortie) est également indiqué.

Terminologie et définitions: Présentation ordinaire. — Présentation d'un postulant inscrit à un employeur offrant un poste.

Présentation spéciale. — Présentation d'un postulant inscrit à un employeur, à la demande de celui-ci.

Placement régulier. — Placement pour une semaine ou plus.

Placement occasionnel. — Placement pour moins d'une semaine.

Statistiques de l'immigration

Titre de la formule: *Carte d'inscription des immigrants au Canada*, Formule IMM. 1,000F.

Publications: *Statistiques de l'immigration*, bilingue, numéro de catalogue de l'Imprimeur de la Reine MP 22-1, annuel; *Bulletin trimestriel de l'immigration*, bilingue, toutes deux disponibles au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Date de départ: La Formule IMM. 1,000F est utilisée depuis 1951. On utilisait, auparavant, les données des manifestes. On possède les noms des immigrants depuis 1817. Une série ininterrompue, indiquant le nom du pays de dernière résidence, est disponible depuis 1881. L'intégralité des archives n'est pas garantie, pour la période antérieure à la première guerre mondiale.

Période de référence: La date d'arrivée d'un immigrant.

Unité déclarante: L'immigrant. Une carte d'inscription des immigrants au Canada est remplie pour chaque immigrant.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Les immigrants arrivant au Canada à titre d'entrepreneur sont codés en fonction de la Classification type des industries (1960) du B.F.S.

Professions: Les professions sont codées au niveau à 6 chiffres, conformément à l'"American Dictionary of Occupational Titles", édition 1965. Avant janvier 1968, on utilisait la classification des professions du B.F.S.

Finesse géographique: Pays de dernière résidence, nationalité et province de destination des immigrants.

Statistiques du travail publiées: La publication annuelle, **Statistiques de l'immigration**, présente:

Le nombre total d'immigrants arrivés au Canada, par année civile, de 1852 à 1968.

Des données, par année civile, indiquant le pays de dernière résidence des immigrants selon la province de destination, le mode de transport (voie maritime, aérienne, terrestre), avec des données séparées pour l'immigration directe ou via les États-Unis et en provenance des États-Unis, selon encore la nationalité, le groupe d'âge, le sexe et l'emploi prévu.

Le groupe d'âge, le sexe et l'état matrimonial, le groupe d'âge, le sexe et la province de destination des immigrants arrivés au cours d'une année civile donnée.

Profession envisagée et province de destination prévue des immigrants au cours de l'année civile.

Le nombre total d'arrivées, suivant le port d'entrée, au cours d'une année civile donnée.

Les données chronologiques pour la période 1946-1968 portant sur: le pays de dernière résidence des immigrants de l'après-guerre, la nationalité, le pays de naissance, la province de destination prévue et le genre de profession envisagée.

Le **Bulletin trimestriel de l'immigration** contient des données trimestrielles et cumulées indiquant:

Le pays de dernière résidence et le mode de transport, par pays de dernière résidence. Des tableaux séparés sont donnés pour les personnes immigrant directement au Canada ou via les États-Unis et en provenance des États-Unis.

L'immigration au Canada, suivant la province de destination, le groupe d'âge, le sexe et la profession envisagée.

Terminologie et définitions: L'**immigrant** est une personne qui demande l'admission au Canada à titre permanent.

Immigrant reçu signifie que l'immigrant est légalement admis au Canada à titre permanent.

Statistique fiscale

Titres des formules: *Déclaration d'impôt sur le revenu de particuliers T1 abrégée; Déclaration d'impôt sur le revenu de particuliers T1 générale.*

Publications: *Statistique fiscale, 1969*, ministère du Revenu national, A. & F., numéro de catalogue de l'Imprimeur de la Reine, Rv 44, Ottawa, prix: \$1.50.

Source: Division des Recherches opérationnelles et des Statistiques, ministère du Revenu national.

Date de départ: La série actuelle de statistique fiscale remonte à 1946. La perception des impôts sur le revenu a commencé en 1917, aux termes de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, qui fut adoptée cette année-là.

Période de référence: L'année fiscale ou civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Particuliers (déclaration d'impôt sur le revenu).

Nombre d'unités déclarantes: 8,133,695 particuliers imposables et non-imposables en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Sondage.

Taille de l'échantillon: Variable suivant la taille du revenu net, le bureau de district de l'impôt, le genre de déclaration (abrégée ou générale), l'assujettissement ou le non-assujettissement à l'impôt, la résidence du déclarant à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville principale. La principale stratification est basée sur la taille des revenus et, dans les strates supérieures, le recensement est exhaustif. Le nombre de déclarations analysées équivaut à quelque 6 p. 100 du nombre total de déclarations dépouillées par la Division de l'impôt jusqu'au 31 décembre 1967 (pour l'année d'imposition 1966).

Branches d'activité: La répartition des industries en 13 branches et groupes est fondée sur la Classification type des industries du B.F.S., édition de 1960. Les répartitions par industrie n'englobent que les déclarations d'impôt des propriétaires de commerce.

Professions: La classification des professions comprend les instituteurs et professeurs, les fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les cultivateurs, les pêcheurs, les comptables, les médecins et chirurgiens, les dentistes, les avocats et notaires, les ingénieurs et architectes, les gens du spectacle, artistes et membres d'autres professions libérales. Le classement des professions est fondé sur les descriptions données dans les déclarations des particuliers et celles-ci ne sont pas uniformes.

Finesse géographique: Canada, provinces, Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Canadiens non-résidents, 89 villes classées zones métropolitaines aux fins du recensement de

1966, 49 autres localités, comtés et divisions du recensement.

Statistiques du travail publiées: Tableaux récapitulatifs de données résumées donnant les déclarations imposables pour 89 villes, nombre de déclarations, revenu moyen et total, impôt moyen et total. Déclarations imposables réparties par classe de revenu, de \$1,100 à \$200,000 et plus, indiquant le revenu total, le revenu imposable et l'impôt total pour chaque classe de revenus. Déclarations imposables par profession, indiquant le revenu moyen, le revenu total, l'impôt moyen et total pour chaque profession. Déclarations imposables par âge et par sexe (en cinq groupes d'âge, de moins de 25 ans jusqu'à 70 ans et plus), indiquant le nombre de déclarations, le revenu moyen et total, l'impôt moyen et total.

Des tableaux de base de données semblables à celles qui figurent dans les tableaux récapitulatifs de même que les cotisations au Régime de pensions du Canada, l'impôt fédéral sur le revenu, l'impôt provincial sur le revenu et l'impôt de sécurité de la vieillesse. Il y a des tableaux distincts pour les provinces, les classes de revenus, l'état matrimonial et le nombre de personnes à charge, l'état matrimonial et le sexe, les professions, l'âge et le sexe, les villes ou lieux de résidence, les comtés et divisions du recensement, et pour les provinces, par profession et par âge (en tranches d'une seule année d'âge, de moins de 18 ans jusqu'à plus de 70 ans).

Trois tableaux concernant toutes les déclarations par classe de revenus, professions et villes ou lieux de résidence donnent tous les détails sur les sources de revenus (c'est-à-dire salaires ou traitements et 17 autres sources de revenus), les déductions et exemptions d'impôts sur le revenu (12 postes), et les impôts fédéral, provinciaux et de sécurité de la vieillesse à payer et les cotisations au Régime de pensions du Canada; sur l'impôt de base, les dégrèvements pour dividendes et pour impôts étrangers; l'impôt sur les paiements fortuitaires (c'est-à-dire les versements provenant d'une caisse de pension ou faits aux termes du régime de partage des bénéficiaires, au moment de la retraite); et les dépenses professionnelles déduisibles. Le Tableau 14 donne la répartition des revenus bruts et nets par province pour les revenus commerciaux produits dans 9 industries, ainsi que les revenus des professions libérales, les commissions de représentants autonomes, les revenus agricoles, les revenus tirés de la pêche et les loyers.

Un tableau chronologique pour la période de 1946 à 1967 donne le nombre de déclarations, le revenu total, les exemptions totales, le revenu imposable, l'impôt total, le nombre de déclarations non-imposables, le revenu des particuliers (suivant la définition établie pour les Comptes nationaux), et la répartition des déclarations imposables par classe de revenus à partir de moins de \$2,000 jusqu'à \$25,000 et plus.

Il y a aussi des données sur les perceptions annuelles et les frais d'administration de 1917 à 1968, l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des corporations, l'impôt sur les surplus de bénéficiaires et les impôts spéciaux, l'imposition des non-résidents, les droits de

succession et l'impôt sur les biens transmis par décès, les cotisations au Régime de pensions du Canada et les frais annuels globaux. Dans d'autres tableaux, on trouve des renseignements détaillés sur les impôts perçus des particuliers, des employeurs et des corporations de 1952 à 1968; les successions imposables évaluées par les provinces, les successions imposables situées au Canada suivant la taille de celles-ci, divers renseignements comme les déclarations pour lesquelles l'impôt a été payé par mensualités, les amendes en cas de retard de déclaration etc., et le nombre de déclarations, le revenu moyen et total et l'impôt à payer pour 49 autres localités.

Terminologie et définitions: Exposées en détail dans la publication.

Les **salaires et traitements** comprennent les allocations et avantages imposables, les pourboires et gratifications et les jetons de présence des administrateurs. Ce montant est brut, calculé avant déduction des dépenses professionnelles autorisées.

Statistiques sur le Régime de pensions du Canada

Titres des formules: Les données sur les cotisations et les gains sont tirées des Déclarations d'impôt sur le revenu de particuliers, T1 abrégée et T1 générale, du ministère du Revenu national et des rapports administratifs sur le Régime de pensions du Canada.

Les données sur les prestations sont tirées d'un grand nombre de formules de demande et d'autres formules utilisées par l'administration du Régime de pensions du Canada, qui fait partie du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Publications: *Bulletin statistique du Régime de pensions du Canada*, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa.

Source: Bureau de planification et de développement, Régime de pensions du Canada, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Date de départ: On a commencé en janvier 1967 à verser des prestations avec les pensions de retraite. La première livraison du Bulletin est celle d'avril 1969.

Période de référence: Année financière, données mensuelles et trimestrielles.

Périodicité: Le Bulletin paraît tous les trois mois.

Unité déclarante: Les renseignements de base proviennent des cotisants, qui peuvent être employés ou travailleurs à leur propre compte et des employeurs. On reçoit aussi des renseignements des demandeurs de prestations.

Nombre d'unités déclarantes: Le Régime de pensions du Canada couvre environ 96 p. 100 des effectifs occupés.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: On ne publie à l'heure actuelle aucune ventilation par branche d'activité.

Professions: On ne publie à l'heure actuelle aucune ventilation par profession.

Finesse géographique: Canada, provinces, Yukon, Territoires du Nord-Ouest; exception faite des membres des Forces armées, de la G.R.C. et des personnes qui travaillent dans la province de Québec, où il existe un régime pratiquement identique relevant de la Régie des rentes du Québec. Comprend aussi un petit nombre de bénéficiaires de prestations du Régime de pensions du Canada domiciliés au Québec.

Statistiques du travail publiées: Finances du compte du Régime de pensions du Canada et statistiques sur les prestations, y compris:

État des revenus et dépenses du compte du Régime de pensions du Canada, par exercice financier et par mois de publication.

Investissements, dans la caisse du Régime de pensions du Canada par exercice financier et par mois de publication.

Nombre de bénéficiaires de prestations du Régime de pensions du Canada par genre de prestations, c'est-à-dire pensions de retraite, pensions d'invalidité (à compter de 1970), pensions de veuve, pensions de veuf invalide, prestations aux orphelins et prestations de décès. Les informations sont données par mois pour le Canada et par mois de publication pour les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les versements globaux de prestations du Régime de pensions du Canada par genre de prestations, par exercice financier et par mois de publication pour le Canada et par mois de publication pour les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les versements mensuels moyens de prestations du Régime de pensions du Canada touchés par les bénéficiaires, par genre de prestations, par mois pour le Canada et par mois de publication pour les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Terminologie et définitions: Les **prestations** au cours du mois comprennent aussi bien les prestations versées pour la première fois pendant le mois que celles dont le versement a commencé antérieurement et se continue.

Les nouvelles **prestations payées** aux termes du Régime de pensions du Canada sont toutes les pensions ou prestations dont le versement est déclaré pour la première fois; les tableaux à leur sujet donnent le nombre de bénéficiaires, les versements globaux et le montant mensuel moyen, par genre de prestations et par mois de publication, pour les provinces, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Pour le reste des définitions, voir le Bulletin statistique du Régime de pensions du Canada.

Statistiques sur les cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec

Titres des formules: *Déclarations d'impôt sur le revenu de particuliers T1 abrégée; Déclaration d'impôt sur le revenu de particuliers T1 générale; et les Rapports administratifs sur le Régime de pensions du Canada.*

Publications: *Statistiques sur les caractéristiques socio-économiques des cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec.*

Source: Direction de la recherche et de la statistique, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Date de départ: Les premières données concernent l'année 1966. La première livraison paraîtra au début de 1970.

Période de référence: L'année civile.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Particuliers (déclarations d'impôt sur le revenu).

Nombre d'unités déclarantes: Toutes les personnes qui soumettent une déclaration d'impôt sur le revenu. Leur nombre comprend les cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et les non-cotisants.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif dans le cas de la plus grande partie des données.

Branches d'activité: Néant.

Professions: Les répartitions par profession suivent la même classification que les ventilations de la statistique fiscale publiée par le ministère du Revenu national, dont il est question ci-haut.

Finesse géographique: Canada, provinces et 19 régions métropolitaines du recensement.

Statistiques du travail publiées: Ce bulletin constituera une nouvelle source de données socio-économiques. La première livraison présentera les données suivantes sur les cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec, sur les non-cotisants et sur l'ensemble (c'est-à-dire pour toutes les personnes qui ont fait une déclaration d'impôt sur le revenu):

Sexe, âge et état matrimonial, par province.

Pourcentage de la population recensée dont l'âge est de 14 ans ou plus, par sexe et par province.

Répartitions suivant le revenu et revenus médians par sexe et par état matrimonial, par province.

Revenu médian par groupe d'âge, par sexe et par état matrimonial, pour le Canada seulement.

Revenu et revenu médian par principale source de revenu, par sexe et par province.

Revenu médian par principale source de revenu, par âge et par sexe, pour le Canada seulement.

Répartitions par niveau de revenus et par sexe pour 19 régions métropolitaines.

Répartitions par sexe et par situation professionnelle (c'est-à-dire employé, autonome ou les deux) pour 19 régions métropolitaines.

Classes de professions par sexe et par province.

Classes de professions par revenu et par sexe, pour le Canada seulement.

Terminologie et définitions: **Cotisant**. — Pour participer au régime, il faut être âgé de 18 à 70 ans et gagner au moins

\$600 par année grâce à un emploi; le revenu du travail à son propre compte doit être d'au moins \$800.

Non-cotisant. — Toute personne qui ne peut pas participer au Régime (c'est-à-dire qui ne satisfait pas aux conditions exposées ci-dessus ou dont l'emploi est exempté aux termes du Régime).

Le **revenu** est calculé en conformité de la loi de l'impôt sur le revenu. Cette définition englobe moins que celle du recensement, en ce qu'elle ne comprend pas les allocations familiales, les allocations à la jeunesse, les prestations d'assurance-chômage, les indemnités pour accidents du travail, etc. (Le bulletin donnera plus de détails sur les définitions.)

Statistiques financières des sociétés

Titre de la formule: *Corporation and Labour Unions Returns Act Financial Statistics.*

Publications: *Statistique financière des sociétés 1965, Division des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers du B.F.S.* octobre 1968, bilingue, chez l'Imprimeur de la Reine, prix: 75 cents.

Source: Le ministère du Revenu national fournit des données extraites des formules de l'impôt sur le revenu, données qui sont inscrites sur une carte de transfert des statistiques financières (CALURA).

Date de départ: 1965.

Période de référence: Année financière.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Les sociétés.

Nombre d'unités déclarantes: 13,400 en 1967.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif et sondage.

Taille de l'échantillon: En 1967, l'enquête a porté sur toutes les corporations ayant un actif supérieur à \$5 millions, sur 50 p. 100 des corporations dont l'actif était de \$1 à \$5 millions et sur 5 p. 100 des corporations ayant un actif inférieur à \$1 million. Les données sont étendues de façon à représenter l'ensemble des corporations.

Branches d'activité: Les corporations sont réparties en 83 branches d'activité en fonction de la Classification type des industries (1960) du B.F.S. Toutes les industries sont visées, à l'exception des caisses d'épargne et de crédit, des corporations étrangères (dont le gros de l'activité a lieu hors du Canada) et des organisations de bienfaisance.

Professions: Néant.

Finesse géographique: Le Canada uniquement.

Statistiques du travail publiées: Rémunération totale des employés, participation des employeurs aux régimes de pensions et d'assurance-maladie. Les données sont présentées séparément pour chaque industrie.

Terminologie et définitions: La **rémunération** s'entend de la rémunération totale: salaires, honoraires, commissions,

traitements et gratifications versés aux directeurs, cadres et autres employés.

Statistique des accidents

Les statistiques sur les accidents mortels du travail sont compilées à partir des rapports reçus des commissions provinciales des accidents du travail et de certaines autres sources officielles. Les dépêches et comptes rendus des journaux sont utilisés comme source de renseignements complémentaire.

Publications: Les accidents mortels du travail sont donnés dans la *Gazette du travail*, A. & F. ministère du Travail, mensuel, chez l'Imprimeur de la Reine, prix: \$3.00 par année, et dans l'*Annuaire du Canada*, A. & F. numéro de catalogue du B.F.S. 11-205, prix: \$4.00.

Source: Ministère du travail, Direction de l'économie et des recherches.

Date de départ: Dès le premier ou le deuxième numéro de la "Gazette du travail", qui a été publiée, pour la première fois, en septembre 1900.

Période de référence: Trimestre et année.

Périodicité: Permanent.

Nombre d'unités déclarantes: 10 provinces.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Employés rémunérés des industries couvertes par les commissions des accidents du travail; plus les personnes travaillant dans l'agriculture, la pêche, le piégeage et dans certains services qui ne sont pas rattachés aux commissions des accidents du travail. Les statistiques sont publiées pour toutes les divisions industrielles.

Professions: Grands groupes professionnels.

Finesse géographique: Le Canada et les 10 provinces.

Statistiques du travail publiées: La *Gazette du travail* indique le nombre d'accidents mortels survenus au cours du trimestre, suivant l'industrie et le groupe d'âge, l'industrie et la profession, l'industrie et le genre d'accident. La revue générale annuelle présente des données, par province, suivant le genre d'invalidité. Elle fournit également des renseignements plus détaillés sur les accidents mortels, par industrie, sexe, province et genre d'accident.

L'*Annuaire du Canada* présente aussi le nombre d'accidents du travail, selon le genre d'invalidité et les indemnités versées, avec le total pour le Canada et par province (données annuelles).

Terminologie et définitions: Voir les notes se rapportant aux tableaux des publications mentionnées.

Nota. — La Direction de la prévention des accidents et de l'indemnisation du ministère du Travail du Canada publie, en outre, annuellement, *Claims for Work Injuries of Federal Public Service Employees*. Cette publication donne le nombre de réclamations et le montant des indemnités versées pour les cas réglés, par ministère et société de la couronne.

IV. SÉRIES CHRONOLOGIQUES

1. B.F.S. Division du travail: enquêtes sur les établissements

Historique: Les statistiques sur l'emploi ont été recueillies pour la première fois, en 1919, par le ministère du Travail. Le premier avril 1923, le relevé mensuel, assuré jusque là au ministère du travail était confié au B.F.S. En avril 1941, on ajoutait au champ de l'enquête des questions relatives à la rémunération et, au cours du relevé de septembre 1942, l'effectif de sexe féminin était déclaré pour la première fois. Dès le mois d'octobre 1944, le B.F.S. commençait à réunir des données sur les heures-hommes et la rémunération horaire.

La classification des branches d'activité, conforme à la Classification type des industries (1948) du B.F.S., a été utilisée, pour la première fois, dans le mensuel intitulé "Employment, Payrolls and Average Weekly Earnings", en janvier 1951. Un mois plus tard, les données publiées dans "Man-Hours and Hourly Earnings" étaient également établies en fonction de la C.T.I. de 1948. En janvier 1966, la Classification type des industries de 1960 remplaçait, dans les deux publications susmentionnées, le système de classification des industries utilisé depuis 1951.

La période de référence des indices mensuels de l'emploi a été modifiée à cinq reprises: en 1920, 1926, 1939, 1949 et 1961. Les indices de la rémunération ont été publiés tout d'abord sur la base du mois de juin 1941; ils ont été, par la suite, ramenés à une période de référence annuelle, celle de 1939.

C'est dans la "Revue statistique du Canada" de novembre 1955, numéro de catalogue du B.F.S. 11-003F, que les statistiques sur l'emploi, corrigées des variations saisonnières, ont été pour la première fois, publiées de façon régulière. Elles ont été publiées dans "Employment and Average Weekly Wages and Salaries" dès septembre 1957.

En 1961, l'enquête par sondage du rapport mensuel sur les petits établissements complétait l'enquête sur les grands établissements (Emploi, paie et heures-hommes). Les données, agrégées, obtenues de ces deux enquêtes étaient publiées, dès 1961, dans le bulletin "Estimations du nombre d'employés par province et par industrie". En janvier 1969, le champ d'observation de ces enquêtes était étendu de manière à couvrir l'effectif rémunéré de toutes les branches d'activité, à l'exclusion de l'agriculture.

A plusieurs reprises, la finesse géographique a été augmentée afin de pouvoir fournir des renseignements sur certaines agglomérations. Par exemple, le mensuel "Employment and Payrolls" - intitulé à présent "Employment and Average Weekly Wages and Salaries" - (numéro de catalogue 72-002) a présenté des données sur 8 des plus grandes cités (janvier 1942), 23 zones métropolitaines (janvier 1957), 56 agglomérations (janvier 1966) et 87 agglomérations (janvier 1969).

Dès 1917, le recensement des manufactures recueillait des renseignements qui répartissaient les salariés selon leur salaire hebdomadaire. Du début des années 30 jusque en

1945, le recensement annuel a réuni, grâce au questionnaire général, des données qui indiquaient la répartition entre salariés et salariées pour un éventail donné d'heures travaillées au cours de la semaine ayant enregistré l'effectif le plus nombreux. En novembre 1946, l'enquête était confiée à la Section de l'emploi du B.F.S. qui la poursuivit, annuellement, sous le nom de "Earnings and Hours in Manufacturing."

Le champ de l'enquête fut, à ce moment là étendu pour comprendre, en plus des employés à salaire, les employés à traitement. La dernière semaine de novembre était la période observée par l'enquête. On commençait, en outre, à recueillir les données sur la durée totale de travail pendant la semaine visée par l'enquête. On décidait, en 1950, de demander périodiquement la distribution de fréquences des travailleurs suivant l'échelle de la rémunération (ces mêmes renseignements ont été réunis par le recensement des manufactures en 1936, 1940 et 1944). En 1951, on séparait les statistiques sur la rémunération et les statistiques sur la durée de travail des employés de bureau et assimilés. Cette distinction a été faite périodiquement jusqu'en 1963, date à laquelle elle est devenue continue. L'enquête n'a été menée ni en 1961, ni en 1962. Voir Description des enquêtes, Rémunération et durée du travail annuelles dans l'industrie manufacturière, Partie III, pour les modifications apportées en 1968.

Publications présentant des séries chronologiques: *Employment, Payrolls and Weekly Earnings. January 1949 - June 1953, with Historical Series*, hors série, numéro de catalogue du B.F.S. 72-501, prix: 75 cents.

Première publication des indices de l'emploi et de la rémunération sur la base 1949=100 avec les renseignements suivants:

Indices de l'emploi, rémunération hebdomadaire totale et moyenne, pour l'ensemble des établissements du secteur industriel et de l'industrie manufacturière; données annuelles pour la période 1939-1952 et mensuelles de 1940 à juin 1953.

Pour la période 1921-1952: indices annuels de l'emploi, selon l'industrie, la province et pour 22 zones métropolitaines. Plus, pour la période allant de janvier 1921 à juin 1953: indices mensuels de l'emploi, selon l'industrie (pour le Canada), par province et pour les zones métropolitaines.

Pour 1939-1952: indices annuels moyens de l'emploi, suivant les industries et les branches d'activité.

Pour la période allant de janvier 1949 à juin 1953: indices mensuels de l'emploi, suivant les industries et les branches d'activité.

Pour les provinces et les zones métropolitaines: indices de l'emploi, suivant les industries et les branches d'activité (moyennes annuelles pour 1947-1952 et mensuelles pour la période qui va de janvier 1949 à juin 1953).

Moyennes annuelles de la rémunération hebdomadaire suivant les industries et les branches d'activité, pour le Canada de 1939 à 1952 et pour les provinces et les cités de 1947 à 1952.

Estimations du nombre d'employés par province et par industrie 1961-1968, bilingue, hors série, numéro de catalogue du B.F.S. 72-508, prix: 50 cents.

Contient les estimations annuelles et mensuelles du nombre d'employés, par industrie et par province, (la fabrication de biens durables et non-durables et les secteurs commercial et non-commercial des services communautaires, commerciaux et personnels sont présentés séparément).

Employment Indexes, Average Weekly Wages and Salaries, Average Weekly Hours and Average Hourly Earnings, Monthly and Annual Statistics, January 1961 to May 1965, numéro de catalogue du B.F.S. 72-504, prix: \$4.50.

Présente les moyennes annuelles, pour la période 1961-1964, et les données mensuelles, de janvier 1961 à

mai 1965, pour les éléments suivants:

Indices de l'emploi, par industrie, pour le Canada, les régions, les provinces et 5 agglomérations.

Rémunération hebdomadaire moyenne, durée hebdomadaire moyenne de travail et rémunération horaire moyenne des salariés qui travaillent à l'heure, suivant la même répartition que ci-dessus.

Indices de l'emploi, rémunération horaire moyenne, durée hebdomadaire moyenne de travail des salariés qui travaillent à l'heure, pour l'ensemble des industries uniquement et pour 56 agglomérations.

Nota. — Voir également les deux publications annuelles intitulées *Review of Employment and Average Weekly Wages and Salaries, 1957-67*, numéro de catalogue du B.F.S. 72-201, et *Review of Man-Hours and Hourly Earnings, 1957-67*, numéro de catalogue du B.F.S. 72-202. Le contenu de ces publications est décrit plus haut, dans la Partie III, Description des sources et des données publiées, enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes.

2. B.F.S. Division du travail: enquête sur la population active

Historique: L'enquête sur la main-d'oeuvre (données publiées).

Toutes les données publiées dans "La main-d'oeuvre", numéro de catalogue du B.F.S. 71-001F (mensuel), sont disponibles depuis la première enquête par sondage sur la population active, menée en novembre 1945, à l'exception toutefois:

Pour le Tableau 3, Âge, sexe et état matrimonial; l'état matrimonial des personnes âgées de 20 à 64 ans n'est disponible que depuis juillet 1960.

Pour le Tableau 4, Employés (estimations): la répartition des employés non-agricoles (travaillant d'habitude 35 heures ou plus, travaillant 35 heures ou plus, travaillant moins de 35 heures ou non au travail et travaillant d'habitude moins de 35 heures) n'est utilisée que depuis juillet 1960.

Pour le Tableau 5, Employés par industrie, les données antérieures à janvier 1961 n'ont pas été révisées en fonction de la Classification type des industries de 1960. En outre, pour la période octobre 1962 — décembre 1965, les statistiques de ce tableau ont été établies sur la base d'une moyenne trimestrielle et non pas mensuelle.

Pour le Tableau 7, Chômeurs, les chômeurs cherchant du travail à plein temps et cherchant du travail à temps partiel ne sont indiqués que depuis novembre 1952.

L'enquête sur la main-d'oeuvre (Tableaux spéciaux).

Les estimations du Tableau 1, (Âge et sexe de la population âgée de 14 ans et plus, de la population active ayant un emploi, sans emploi et de la population inactive) sont disponibles depuis novembre 1945. En outre, des données d'une partie du Tableau 3, (Nombre d'employés selon le nombre d'heures travaillées, pour tous les groupes d'employés de la population active agricole et non-agricole) et le Tableau 5, (Estimations régionales de la

population active et des effectifs occupés) existent depuis novembre 1945.

Pour les Tableaux 6A et 6B, les estimations par province, pour les régions de l'Atlantique et des Prairies, de la population âgée de 14 ans et plus, de la population active, ayant un emploi, sans emploi et de la population inactive ne sont disponibles que depuis l'introduction du nouvel échantillon de l'enquête sur la main-d'oeuvre. Pour six provinces de ces deux régions, les données sont disponibles pour la période qui va de mars 1964 (pour l'Alberta) à janvier 1966 (pour le Manitoba). Pour Terre-Neuve, ces données existent depuis octobre 1949.

En ce qui concerne les autres tableaux spéciaux, on peut obtenir des renseignements sur les changements apportés depuis l'apparition des enquêtes sur la main-d'oeuvre en s'adressant au B.F.S., Division du travail.

Nota. — Depuis septembre 1960, la présentation des statistiques produites par le relevé de la main-d'oeuvre a été modifiée afin de pouvoir diviser la population active entre employés et chômeurs. Selon la nouvelle définition, sont considérées comme chômeurs, les personnes qui sont sans travail et qui en cherchent un et les personnes qui sont licenciées temporairement pour moins de 30 jours. Auparavant, les personnes licenciées étaient comprises dans les catégories des employés. La nouvelle catégorie "chômeurs" n'est donc pas comparable à l'ancienne catégorie "personne sans travail et cherchant du travail".

Publications des séries chronologiques: *Canadian Labour Force Estimates, 1931-1945, Reference Paper No. 23 (Revised)*, numéro de catalogue du B.F.S. 71-501, épuisé.

Présente les données suivantes pour le 1^{er} juin des années de la période 1931-1945:

Estimations de la population civile ne vivant pas dans les institutions, des effectifs militaires et de la population active civile (âgée de 14 ans et plus), y compris les personnes qui ont un emploi (population active agricole et non-agricole), les personnes sans travail et qui en cherchent un et la population non-active.

Estimations de la population civile ne vivant pas dans les institutions et de la population active civile par sexe, y compris les personnes qui ont un emploi agricole et non-agricole, les personnes sans travail et qui en cherchent un et la population non-active.

Estimations du nombre de travailleurs rémunérés dans 30 industries non-agricoles.

Estimation du nombre de travailleurs rémunérés dans les industries non-agricoles, par province et par sexe (pour la période 1941-1945 seulement).

En annexe, on trouve des estimations de la population civile ne vivant pas dans les institutions, des effectifs militaires et de la population active civile, y compris les personnes qui ont un emploi (dans le secteur agricole ou non-agricole), les personnes sans travail et les personnes qui n'ont pas fait partie de la population active de 1921 à 1930.

La main-d'oeuvre, novembre 1945 - juillet 1958, A. & F. Document de référence numéro 58, révision de 1958, numéro de catalogue du B.F.S. 71-502F, prix: \$2.00.

Présente, pour la période qui va de novembre 1945 à juillet 1958, les données suivantes:

Caractéristiques de la population active âgée de 14 ans et plus, avec l'effectif total de la population active, le nombre total d'actifs ayant un emploi, de chômeurs, d'actifs n'ayant pas d'emploi qui en cherchent un, et le nombre de personnes inactives. Les actifs ayant un emploi sont répartis selon qu'ils travaillent d'une à 14 heures, de 15 à 34 heures ou 35 heures et plus. Ensemble du Canada seulement.

Caractéristiques de la population active âgée de 14 ans et plus, avec mention des motifs pour lesquels les personnes travaillent à temps partiel (c'est-à-dire moins de 35 heures). Ces données ne couvrent que la période qui va de novembre 1952 à juillet 1958.

Nombre de personnes qui cherchent un emploi, y compris celles qui ont travaillé jusqu'à 34 heures, avec le nombre de celles qui cherchent du travail à plein temps et à temps partiel (novembre 1952 - juillet 1958).

Répartition, par âge et par sexe, de la population active, des actifs ayant un emploi, des personnes sans travail qui en cherchent un et de la population non-active.

Pourcentage de la population âgée de 14 ans et plus faisant partie de la population active, par âge et par sexe.

Classe de travailleur (rémunéré, à son propre compte, employeur et membre de la famille travaillant sans rémunération) des personnes ayant un emploi au Canada, par sexe et pour les populations agricole et non-agricole.

Nombre d'heures travaillées par les actifs ayant un emploi au cours de la semaine du relevé, par sexe et pour les populations agricole et non-agricole et pour toutes les classes de travailleurs et de travailleurs rémunérés.

Motifs d'absence des personnes ayant un emploi mais qui ne travaillaient pas durant la semaine du relevé. Données disponibles pour la période allant de juin 1946 à juillet 1958.

État matrimonial des femmes actives ayant un emploi.

Nombre de mois pendant lesquels les personnes sans emploi, durant la semaine du relevé, ont cherché du travail.

Catégorie des personnes non-actives, selon qu'elles sont "en permanence incapables ou trop âgées pour travailler", qu'elles s'occupent de leur maison, qu'elles vont à l'école, qu'elles sont "retirées ou en chômage volontaire" ou qu'elles le sont pour d'autres motifs. Répartition par sexe.

Répartition régionale des données suivantes: la population de 14 ans et plus et la population active agricole et non-agricole (selon le sexe); la population active, par groupe d'âge, les actifs ayant un emploi, par sexe, pour les populations agricole et non-agricole, par groupe d'âge et pour les travailleurs rémunérés (répartis par sexe); personnes sans emploi qui en cherchent un; population non-active (répartie par sexe). Finesse géographique: le Canada, Terre-Neuve (depuis octobre 1949), les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique.

La main-d'oeuvre, supplément du bulletin de mars 1965, A. & F., numéro de catalogue du B.F.S. 71-001, avril 1965.

Présente les données suivantes:

Estimations, pour le Canada et par sexe, de la population âgée de 14 ans et plus, de la population active, de l'emploi, du chômage et du nombre de personnes inactives, de novembre 1945 à février 1965. Les estimations sur l'emploi sont données pour les populations agricole et non-agricole, pour l'ensemble des travailleurs rémunérés et pour les travailleurs rémunérés non-agricoles.

Estimations par région (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Colombie-Britannique), avec les mêmes données que ci-dessus, mais non réparties par sexe. Les données mensuelles ne sont fournies que pour la période qui va de janvier 1956 à février 1965.

Estimations pour l'ensemble du Canada, de janvier 1964 à février 1965, avec l'âge, le sexe, l'état matrimonial de la population âgée de 14 ans et plus, la population active, les actifs ayant un emploi, les chômeurs et la population inactive. Les taux d'activité et de chômage y sont également indiqués.

Estimations pour l'ensemble du Canada, de janvier 1964 à février 1965, avec les classes de travailleurs, par sexe, de la population agricole et non-agricole.

Estimations, par région, de janvier 1964 à février 1965, présentant une répartition par sexe de la population âgée de 14 ans et plus, de la population active, de la population ayant un emploi, des effectifs de la population active agricole et non-agricole, des travailleurs rémunérés, des chômeurs et des personnes inactives.

Nota. — Les données du supplément susmentionné donnent une série chronologique comparable aux données

actuelles qui ont été pondérées en fonction du dénombrement de la population fait par le recensement de 1961.

3. Ministère du Travail: enquête sur les taux de rémunération

Historique: Les statistiques sur les taux de salaires et la durée de travail sont recueillies par le ministère du Travail du Canada depuis sa création, en 1900, et ont été publiées, de temps en temps, dans la Gazette du travail.

Premiers bulletins. — Le premier bulletin distinct sur les salaires a été publié en 1921 sous la forme d'un supplément à la Gazette du travail. C'était là le premier bulletin de la série actuelle et il contenait des statistiques sur un certain nombre de commerces représentant diverses branches d'activité dans quelques cités. Les renseignements étaient fournis principalement par les syndicats patronaux et ouvriers. Mais des données tirées des conventions collectives et les renseignements obtenus, sur le terrain, par des représentants du ministère, et ceux qui étaient transmis par les correspondants de la Gazette du travail avaient été également utilisés dans des bulletins antérieurs. Dans les bulletins qui ont été publiés par la suite, le champ des statistiques a été petit à petit élargi pour pouvoir embrasser, d'année en année, d'autres branches d'activité. Aujourd'hui, le bulletin donne des renseignements sur certaines professions de la plupart des branches d'activité au Canada.

Bulletins publiés de 1956 à 1965. — Au début de l'année 1957, on publiait, pour la première fois, sous la forme d'une feuille volante, les résultats du relevé du 1^{er} octobre 1956. Par la suite, les résultats des relevés ont été publiés au fur et à mesure que les renseignements étaient disponibles, pour être, ensuite, réunis en un volume relié.

Le nombre d'établissements observés par l'enquête a été augmenté en 1959, passant de 13,500 à 19,500. Les lecteurs qui désireraient apprécier les effets de cet élargissement de la portée du relevé peuvent consulter la publication *Wage Rates, Salaries and Hours of Labour*, Report No. 43, octobre 1960, qui donne les indices des taux de salaires pour l'enquête de 1959 sur une base qui rend comparables les données de cette enquête avec celles des enquêtes précédant l'élargissement du champ d'observation du relevé et qui comprend tous les établissements observés en 1959.

En 1960, le relevé des professions de bureau, des entreprises d'entretien, des professions du secteur tertiaire et des travailleurs en général ne s'est pas fait uniquement dans la fabrication: il a été étendu, pour les 52 agglomérations couvertes par l'enquête, aux branches d'activité suivantes: transports, communications et services d'utilité publique; commerce; finance et services.

Avec l'enquête de 1961, on publiait pour la première fois les renseignements concernant les services gouvernementaux séparément, et cela grâce à l'inclusion, dans le champ de l'enquête, des gouvernements fédéral et provinciaux dans les 52 agglomérations pour lesquelles on publiait des tableaux distincts.

En 1964, le champ couvert des professions comprises dans les tableaux était encore élargi pour englober les hôpitaux ayant une capacité minimum de 25 lits. Les renseignements obtenus des hôpitaux étaient inclus pour les années 1964 et 1965, dans les branches d'activité "industries non manufacturières" et "toutes industries". Toujours en 1964, on tenait compte pour la première fois, dans la mesure du possible, des renseignements fournis par les établissements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest dans le calcul des taux moyens des salaires dans l'industrie, indiqués dans les tableaux du secteur industriel.

Bulletins de 1966 et suivants. — Quatre principaux changements ont été apportés lors de l'enquête de 1966:

(1) On abandonnait la Classification type des industries du B.F.S. de 1948 au profit de la nouvelle classification de 1960. (Des renseignements complets sur cette classification se trouvent dans le Manuel de la Classification type des industries, numéro de catalogue du B.F.S. 12-501F.) Les changements apportés à la présentation des statistiques à la suite de la publication de la Classification type des industries sont résumés dans les "Technical Notes" de "Wage Rates, Salaries and Hours of Labour, Report No. 49", octobre 1966. L'attribution des unités déclarantes ou établissements aux différentes branches d'activité était également revue.

(2) On introduisait une nouvelle répartition géographique qui portait le nombre d'agglomérations observées de 52 à 58.

(3) L'indice de base était révisé en fonction de la nouvelle base 1961=100 et de nouveaux facteurs de pondération — professionnels et géographiques.

(4) En outre, une nouvelle série de données relatives à l'industrie de la construction était ajoutée au bulletin de 1966. Les chiffres indiqués correspondent, à l'exception de ceux concernant le Québec, aux taux de rémunération et aux heures de travail précisés dans les conventions collectives en vigueur le 1^{er} octobre. Pour le Québec, les chiffres indiqués sont ceux qui ont été établis conformément à la loi des décrets de convention collective sous la responsabilité de comités paritaires spécialisés du bâtiment. Les ministères du Travail des provinces et d'autres organismes gouvernementaux ont fourni au ministère du Travail du Canada les renseignements publiés.

Il convient également de noter que les données relatives aux hôpitaux ont été incluses dans le groupe des "services" en 1966. Au cours des enquêtes antérieures, ces données avaient été présentées avec les branches d'activité intitulées "industries non manufacturières" et "toutes industries".

V. COMPARAISON DES DONNÉES QUE LE B.F.S. TIRE DE L'ENQUÊTE SUR LES ÉTABLISSEMENTS, DU RELEVÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DU RECENSEMENT

1. Différences d'ordre technique et de définitions

Les données sur la main-d'oeuvre rémunérée qui paraissent dans les publications du B.F.S. proviennent principalement de trois sources: les enquêtes mensuelles sur les établissements et le relevé mensuel de la main-d'oeuvre qu'effectue la Division du travail, et le recensement décennal. Ces trois sources fournissent des renseignements sur les effectifs rémunérés et les heures travaillées. Le relevé de la main-d'oeuvre vise l'ensemble de la population active, l'enquête sur les grands établissements renseigne sur la rémunération, et le recensement englobe ces deux questions.

En comparant des données provenant de deux de ces sources ou de toutes les trois, les données sur l'activité rémunérée, par exemple, on constate qu'il y a des divergences attribuables en partie à l'erreur non due à l'échantillonnage (pour les trois sources), en partie à la variabilité de l'échantillon dans le cas de certaines enquêtes sur les établissements et de certains relevés de la main-d'oeuvre exécutés à domicile, et en partie à la différence entre les définitions et entre les dates de référence (dans le cas des trois sources).

L'erreur non due à l'échantillonnage peut résulter de réponses fautives, d'erreurs dans les listes d'établissements, d'une couverture incomplète du champ de l'enquête et de classements erronés, soit sur le plan industriel ou sur le plan

géographique. Le relevé de la main-d'oeuvre fait à domicile peut comporter une erreur non due à l'échantillonnage pour diverses raisons. La personne qui répond (souvent la femme) peut n'être pas bien renseignée sur tous les membres du ménage, par exemple sur les pensionnaires. Il est plus difficile, lors du recensement décennal que lors d'un relevé précis sur la main-d'oeuvre, d'obtenir des renseignements exacts sur les personnes dont la participation à l'activité économique est imprécise ou incertaine. Ainsi, il se peut que des travailleurs familiaux non rémunérés ou des personnes en quête d'une place soient dénombrés au recensement comme ne faisant pas partie de la population active.

On trouve dans le bulletin mensuel "Estimations du nombre d'employés par province et par industrie", publié par la Division du travail du B.F.S., des indicateurs de la variabilité des échantillonnages en ce qui a trait aux enquêtes mensuelles sur les établissements. Les indicateurs de l'écart-type pour toutes les statistiques mensuelles provenant du relevé de la main-d'oeuvre y sont données.

Les définitions qui suivent, concernant les statistiques principales sur la population active, les effectifs, les heures de travail et la rémunération faciliteront la comparaison des données provenant des trois sources.

2. La population active

Pour le recensement de 1961, la population active comprend toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus qui avaient un emploi quelconque, à plein temps ou à temps partiel, même si elles ne travaillaient pas, ou qui étaient en quête de travail la semaine avant le dénombrement. Les pensionnaires des institutions n'étaient pas compris dans la main-d'oeuvre. Les Indiens habitant dans des réserves étaient inclus. Les membres des Forces armées qui ne détenaient pas un autre emploi pendant la semaine avant le dénombrement étaient classés dans les Forces armées.

Pour le relevé de la main-d'oeuvre, la population active civile se compose de la partie de la population civile âgée de 14 ans ou plus qui ne vivait pas dans des institutions et qui, durant la semaine de référence, était employée ou en chômage. Les effectifs comprennent toutes les personnes qui

ont fait un travail quelconque ou qui avaient un emploi mais qui n'ont pas travaillé à cause du mauvais temps, de maladie, d'un différend ouvrier ou parce qu'elles étaient en congé. Les chômeurs sont ceux qui étaient sans travail et en cherchaient et ceux qui avaient été temporairement licenciés et qui avaient été inactifs toute la semaine. Les estimations de la main-d'oeuvre globale du Canada n'englobent pas les pensionnaires des institutions, les membres des Forces armées, les Indiens habitant dans des réserves et les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Nota. — On trouvera une explication plus approfondie de ces définitions dans la description du relevé de la main-d'oeuvre, Partie III, Enquêtes sur les ménages, Description du relevé de la main-d'oeuvre.

3. Les effectifs rémunérés

Pour le recensement de 1961, les salariés étaient les personnes qui ont travaillé pour des tiers moyennant salaire, traitement, pourboires ou rémunération à la pièce, ou pour des tiers moyennant rétribution en nature, dans des entreprises non-familiales. Les vendeurs à commission étaient classés comme salariés s'ils ne représentaient qu'une seule société.

Aux fins du recensement, les personnes occupant un emploi quelconque la semaine précédente étaient considérées comme occupées. Le dénombrement des salariés pour le recensement vise la semaine précédant le dénombrement, lequel s'est déroulé pendant les trois premières semaines de juin 1961.

Pour le **relevé de la main-d'oeuvre**, le travailleur rémunéré est toute personne qui a travaillé moyennant un traitement, un salaire, des pourboires, un paiement aux pièces, une commission ou un paiement en nature. Est considérée comme occupée et rémunérée toute personne ayant travaillé une heure ou plus pendant la semaine de référence et les personnes qui avaient un emploi mais qui ne travaillaient pas (y compris les personnes malades ou en congé avec ou sans paie et les ouvriers en grève ou subissant un lock-out). La semaine de référence des relevés de la main-d'oeuvre est ordinairement la deuxième ou la troisième semaine du mois. La période de référence comprend la semaine civile précédant le début du dénombrement.

4. Heures de travail

La définition du **recensement de 1961** vise les heures ordinaires de travail à tout emploi, y compris le travail non rémunéré dans la ferme ou l'entreprise familiale. On exclut les heures consacrées aux travaux ménagers et tout temps d'arrêt tel que l'heure du dîner.

Pour le **relevé de la main-d'oeuvre**, on inscrit le nombre réel d'heures de travail de la semaine de référence. Le temps réservé aux repas ou aux travaux ménagers n'est pas compris.

Aux fins de l'enquête sur les établissements menée par la **Division du travail** et visant les effectifs, la paie et les heures-hommes (dans le cas des grands établissements) et les effectifs mensuels (dans celui des petits établissements), le personnel rémunéré comprend les personnes qui travaillent moyennant un salaire, un traitement ou une commission et qui étaient au travail ou en congé payé durant la dernière période de paie du mois. Ne sont pas compris les propriétaires ou associés actifs d'entreprises non constituées. Sont également exclus les employés occasionnels ayant travaillé moins de 7 heures pendant la période de référence et les employés en grève ou en congé sans traitement pendant toute la dernière période de paie.

Aux fins de l'enquête sur l'emploi, la paie et les heures-hommes, la définition des heures-hommes englobe les heures de travail des salariés à plein temps et à temps partiel (sans les employés à traitement). Les heures supplémentaires effectivement travaillées sont comprises, mais non les majorations aux heures aux fins de calcul de la rémunération des heures supplémentaires. Les heures inscrites pour les salariés en congé payé pendant la période de paie faisant l'objet de la déclaration sont incluses au même titre que les heures effectivement travaillées.

5. Paie et gains

Aux termes du **recensement de 1961**, les "gains" représentent le montant total reçu en espèce à titre de salaire ou de traitement, la solde des membres des Forces armées et des réservistes, les commissions, les pourboires et les paiements à la pièce versés par tout employeur au cours de la période de 12 mois précédant le mois de juin 1961, avant déduction de l'impôt sur le revenu, des primes d'assurance-chômage, d'assurance-médicale ou d'assurance-groupe, des cotisations syndicales et des versements aux régimes de pension. Ils ne comprennent pas la valeur de la chambre et de la pension fournies gratuitement, ni le remboursement des frais de déplacement ou autres. En plus des gains, on prend un échantillon des données sur le revenu total. Ces données sont présentées dans le Volume IV, qui renferme des tableaux

sur le revenu de l'emploi, qu'il s'agisse de salaires et traitements ou d'un travail autonome.

Aux fins de l'enquête sur l'emploi, la paie et les heures-hommes, on demande le montant brut des traitements, salaires et commissions, de même que des primes de rendement et de poste versées régulièrement, avant déduction des impôts, de l'assurance-chômage, etc.

Nota. — On trouvera une explication plus approfondie des définitions relatives à l'enquête ci-dessus à la Partie III, Enquête sur les établissements, Description de l'enquête sur l'emploi, la paie et les heures-hommes.

VI. ESTIMATIONS DU REVENU DE LA MAIN-D'OEUVRE

Le revenu de la main-d'oeuvre est la rétribution versée aux employés pour le travail accompli, soit l'expression sous forme de salaires et traitements, soit de revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre. Les salaires et traitements englobent les jetons de présence des administrateurs, les gratifications, les commissions, les allocations et avantages imposables, et certains gains imputés (par exemple, aux membres de communautés religieuses). Le revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre, qui représente les paiements versés par les employeurs à l'avantage futur des employés, se compose de la contribution de l'employeur aux régimes collectifs de bien-être et de pension, à la caisse de dédommagement des accidents du travail et à la caisse d'assurance-chômage.

La méthode employée traditionnellement pour estimer le revenu de la main-d'oeuvre consistait en l'établissement de données ou de repères annuels par groupe industriels, et en leur répartition sur une base mensuelle. La plus grande partie des données annuelles sont tirées d'échantillons et d'enquêtes exhaustives exécutés à l'intérieur du Bureau fédéral de la statistique, des recensements démographiques décennaux, des comptes publics et d'autres publications des administrations fédérale et provinciales.

L'indice de la paie, établi à partir des données de l'enquête sur l'emploi, la paie et les heures-hommes dans les grandes entreprises, c'est-à-dire celles dont l'effectif se compose de 20 personnes ou plus pendant la dernière période de paie du mois, a servi de principale base d'extrapolation pour les années entre les recensements et d'estimation des données courantes à partir des repères les plus récents. Il a également servi à répartir le revenu de la main-d'oeuvre par mois pour la plupart des groupes industriels.

Les estimations annuelles du revenu de la main-d'oeuvre ont été révisées pour la période à compter de 1951 jusqu'à nos jours. Les estimations révisées sont basées sur la Classification type des industries de 1960 et comprennent les plus récentes données prises à la source. Elles ont paru dans le Quotidien du B.F.S. (numéro de catalogue 11-001F) du 18 août 1969 et ont été incorporées au bulletin "National Income and Expenditure Accounts, 1926-1968", qui a été mis en circulation en août 1969.

Les estimations révisées des dernières années seront publiées par mois dans "Estimates of Labour Income" (numéro de catalogue 72-005) au cours de l'été 1970. On pourra sur demande se procurer les données pour les années antérieures.

On s'est servi de nouvelles sources, de nouveaux indicateurs et de nouvelles séries de contrôle pour exécuter les révisions en cours, mais la méthode de travail est restée la même dans ses grandes lignes. On a employé le nombre total d'employés tel qu'il figure dans "Estimations du nombre d'employés par province et par industrie", ainsi que la rémunération hebdomadaire moyenne dans les grandes entreprises, pour établir les données de repère relatives à certains groupes industriels et les coefficients de projection des données provisoires annuelles qui serviront jusqu'à ce que les résultats des enquêtes aient été compilés. Ces nouveaux

indicateurs entrent également dans la révision mensuelle du revenu de la main-d'oeuvre.

Nous publierons vers la fin de 1970 une explication complète des sources et des méthodes employées, ainsi que les définitions et d'autres renseignements pertinents.

Le bulletin mensuel *Estimates of Labour Income*, dont le numéro de catalogue du B.F.S. est 72-005, prix: \$2.00 par an, donne les renseignements suivants:

Les traitements et salaires agrégatifs par division industrielle et par province; de même que le revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre, corrigé et non corrigé des variations saisonnières.

Les traitements et salaires dans la fabrication par province, corrigés et non corrigés des variations saisonnières. (Les estimations mensuelles sont encore basées sur la Classification type des industries de 1948, mais elles seront transposées à la Classification de 1960 au cours de l'année 1970). Dans tous ces cas, on donne des séries chronologiques annuelles sur 12 ans, mensuelles sur 5 ans. On peut se procurer des données comparables à partir de décembre 1960.

Labour Income, 1926-1958 (hors série), numéro de catalogue du B.F.S. 72-502, prix: 75 cents.

Donne des estimations annuelles du revenu de la main-d'oeuvre à compter de 1926 et mensuelles à compter de 1947, ainsi qu'il suit:

Indices annuels du revenu de la main-d'oeuvre, par province, de 1926 à 1958 (1949=100).

Revenu annuel de la main-d'oeuvre, de 1926 à 1958, par province et par région, par division industrielle et par secteur (soit le secteur personnel, le secteur commercial et le secteur public).

Traitements et salaires annuels par division industrielle et revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre, de 1926 à 1958.

Traitements et salaires annuels dans la fabrication par province et par région, de 1926 à 1958.

Traitements et salaires mensuels ou trimestriels par division industrielle et revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre, 1947-1958 (corrigés et non corrigés des variations saisonnières).

Traitements et salaires mensuels ou trimestriels dans la fabrication, par province et par région, de 1947 à 1958 (corrigés et non corrigés des variations saisonnières).

Revenu mensuel ou trimestriel de la main-d'oeuvre, par province et par région, de 1947 à 1958 (corrigé et non corrigé des variations saisonnières).

Indices trimestriels de variation saisonnière, de 1947 à 1958, pour: les traitements et salaires par division industrielle et le revenu supplémentaire de la main-d'oeuvre; le revenu de la main-d'oeuvre par province et par région; et les traitements et salaires dans la fabrication, par province et par région.

VII. STATISTIQUES DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Depuis la fin de l'année 1964, le Bureau fédéral de la statistique publie des indices de l'extrant réel par intrant de main-d'oeuvre, que l'on appelle productivité du travail, ainsi que les indices des composantes intrant et extrant de ce rapport de productivité.

Les mesures de productivité que donnent les publications du B.F.S. établissent un rapport entre la production et un seul facteur de production, la durée du travail. Par conséquent, il faut insister sur ce point, on ne peut considérer le facteur travail comme seul responsable des variations de l'extrant par unité d'intrant de main-d'oeuvre. Ces mesures reflètent non seulement les modifications de la compétence et de l'utilisation de la main-d'oeuvre, mais encore la contribution des autres ressources productives qui l'accompagnent aussi bien que l'efficacité avec laquelle on combine et organise toutes ces ressources en vue de la production. En d'autres mots, les changements dans différents domaines comme la technologie, les investissements, l'utilisation du potentiel, l'organisation du travail, la compétence administrative et les relations patronales-ouvrières constituent autant de facteurs capables d'influencer les mouvements des séries statistiques de ce qu'on appelle "la productivité du travail".

Les données sur la productivité publiées jusqu'à présent ont été rassemblées dans un double but. Primo, la création d'agrégats afin de pouvoir retracer l'évolution de la productivité au niveau de l'économie commerciale tout entière et de ses principales composantes; secundo, le développement de mesures de productivité pour certaines industries manufacturières.

Actuellement, on ne dispose que de données annuelles. Les mesures de l'ensemble de l'économie commerciale et d'autres agrégats industriels couvrent une période qui remonte jusqu'en 1946, tandis que celles des industries manufacturières individuelles visent des périodes variées. Les données ne sont publiées que sous la forme d'indices et utilisent, actuellement, comme base l'année 1961.

Le produit intérieur brut par industrie d'origine, calculé au coût des facteurs en dollars 1961, constitue la mesure de l'extrant utilisée dans l'élaboration des statistiques de productivité publiées par le Bureau fédéral de la statistique. Les publications suivantes donnent une description détaillée des concepts et méthodes de ces mesures d'extrant réel:

Indexes of Real Domestic Product by Industry (1961 Base), numéro de catalogue du B.F.S. 61-506, prix: \$2.50.

Indexes of Real Domestic Product by Industry of Origin, 1935-1961, numéro de catalogue du B.F.S. 61-505, prix: \$1.50.

Revised Index of Industrial Production, 1935-1957, numéro de catalogue du B.F.S. 61-502, épuisé.

Le facteur travail est déterminé par le nombre moyen des effectifs et le nombre d'heures-hommes. Les effectifs comprennent toutes les personnes engagées dans la production, c'est-à-dire les salariés, les travailleurs à traitement, les propriétaires et associés actifs et, s'il y a lieu, les membres de la famille qui travaillent sans être rémunérés. Dans la mesure du possible, les heures-hommes représentent le nombre total d'heures-hommes travaillées par les effectifs. Dans certains cas, lorsque les heures-hommes travaillées ne sont pas disponibles, on utilise à la place les heures-hommes rémunérées.

L'établissement de données sur la productivité à un nombre aussi élevé de niveaux de l'économie entraîne des problèmes particuliers en ce qui concerne les statistiques du travail. Il n'existe pas une source statistique sur l'emploi et les heures-hommes suffisamment complète pour répondre aux besoins dans ce domaine. Que ce soit du point de vue du champ observé ou de celui des définitions, il faut tenir compte des problèmes de comparabilité entre les données d'extrant et d'intrant, entre les données de différentes périodes et même entre les données de l'emploi et des heures-hommes. En conséquence, il était et il est encore nécessaire d'établir des séries sur le facteur travail à partir d'un grand nombre de sources qui sont sommairement décrites plus bas.

Voici une description des diverses publications du Bureau fédéral de la statistique relatives à la productivité:

1. Bulletins sur la productivité des agrégats

En novembre 1964, le Bulletin quotidien du B.F.S. présentait les premiers indices officiels canadiens de productivité, suivait, en avril 1965, la publication d'un ouvrage de référence complet intitulé: "Indices de l'extrant par personne employée et par heure-homme au Canada, industries commerciales non-agricoles, 1947-1963", numéro de catalogue du B.F.S. 14-501F, prix: 75 cents. Ce bulletin contient également des définitions et une description complète de la méthodologie.

C'est en janvier 1967, que paraissait la publication suivante: *Indexes of Output Per Person Employed and Per Man-Hour in Canada, Commercial Industries, 1946-1965*, numéro de catalogue du B.F.S. 14-201, prix: 75 cents. Le champ couvert par cette publication était élargi afin d'y inclure l'agriculture et d'embrasser ainsi l'ensemble de l'économie commerciale. On faisait, d'autre part, remonter les indices à l'année 1946. Ce bulletin inaugurait une série annuelle qui, dès l'année suivante, prit le nom de "Tendances de la productivité des agrégats", numéro de catalogue du B.F.S. 14-201. Plusieurs de ces publications contiennent des études spéciales. Ainsi dans le bulletin de 1966 on peut trouver une analyse des effets des glissements interindustriels de la production et de l'emploi sur le niveau global de la

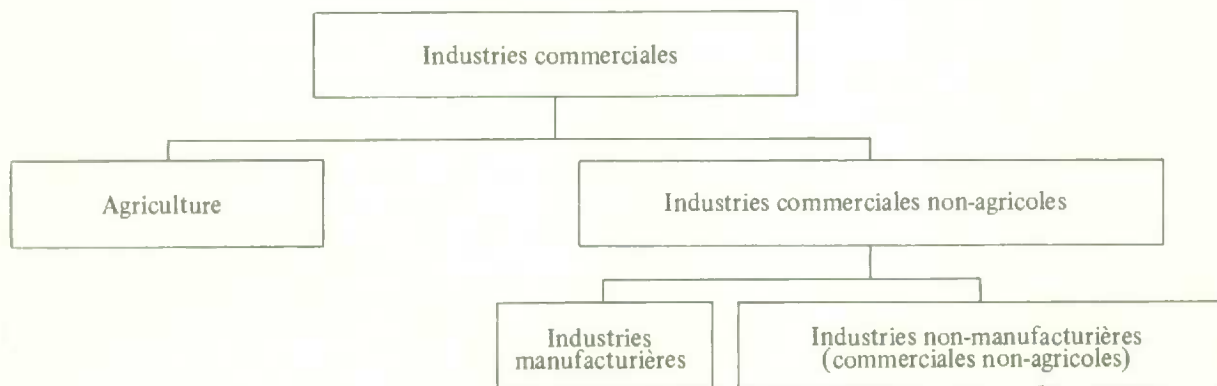
productivité ou, comme ce fut le cas pour la première fois en 1967, la présentation d'indices distincts pour l'ensemble des industries de services et l'ensemble des industries.

Comme on a révisé les données de biens, total et non-agricole à plusieurs reprises au cours des dernières années, pour des raisons indiquées dans chaque publication, les utilisateurs doivent toujours consulter la dernière édition

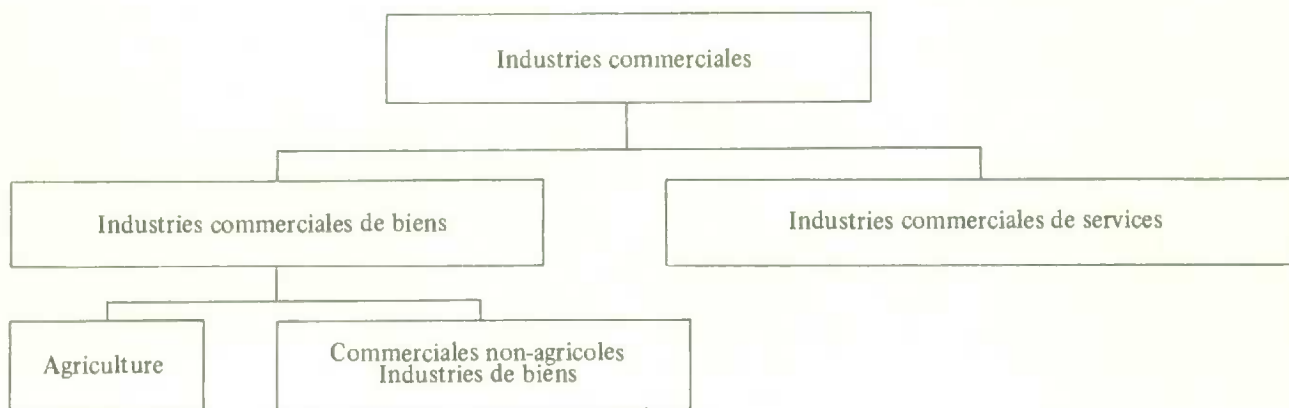
de "Tendances de la productivité des agrégats" qui comprend les indices annuels pour toute la période de l'après-guerre.

Cette publication donne les résultats pour l'ensemble des industries commerciales canadiennes ainsi que pour certains des principaux secteurs de cet agrégat. La ventilation par activité économique est basée sur les deux classifications suivantes:

Classification n° 1



Classification n° 2



Au niveau des agrégats, l'emploi est déterminé à partir d'estimations faites pour chaque branche d'activité. L'idéal serait d'avoir exactement la même source tant pour l'extrant que pour l'intrant. Cette condition est, en grande partie, remplie pour les secteurs manufacturier et minier. Ainsi, le recensement annuel des manufactures et le recensement annuel des mines et carrières de la Division des industries manufacturières et primaires du B.F.S. ont été, dans la mesure du possible, utilisés pour ces deux branches d'activité et ont fourni des séries sur les effectifs globaux, y compris les propriétaires et associés actifs. L'ennui avec ces sources c'est que les renseignements ne sont disponibles qu'après un délai assez prolongé, ce qui explique que les dernières statistiques

sur l'emploi doivent être estimées chaque fois sur la base des "estimations du nombre d'employés" de la Division du travail.

A défaut de sources identiques pour les données de l'extrant et de l'intrant, on a utilisé un second critère: la préférence accordée aux données fournies par les établissements à celles qui sont données par les ménages. Cela justifie l'utilisation des données sur l'emploi extraites des "estimations du nombre d'employés" pour toutes les autres branches d'activité à l'exception de la pêche et de l'agriculture. Un premier inconvénient de cette source est qu'elle ne donne pas de renseignements sur les petits établissements avant l'année

1961, ce qui a nécessité certains ajustements qui ont été faits à partir des recensements décennaux et d'autres sources. D'autre part, l'absence de données sur les personnes actives non rémunérées, absence qui a régulièrement nécessité le recours au relevé de la main-d'oeuvre, constitue un autre désavantage.

Enfin, les données sur l'emploi dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture sont tirées du relevé de la main-d'oeuvre tant pour les actifs rémunérés que les actifs non rémunérés. Ainsi, la présente série d'emploi utilisée pour établir les estimations de la productivité pour l'ensemble des activités économiques commerciales, est formée de données tirées d'un grand nombre d'enquêtes.

La définition utilisée pour les séries de l'extrant par heure-homme au niveau des agrégats est celle des heures-hommes travaillées. Cette dernière donnée n'étant recueillie que par le recensement annuel des manufactures et le relevé de la main-d'oeuvre, il a fallu utiliser, là où la précédente source n'était pas disponible, les renseignements fournis par les ménages. Toutefois, pour que les heures-hommes travaillées se rapprochent le plus possible de la notion de l'établissement, seule la moyenne des heures travaillées a été prise en considération à partir du relevé de la main-d'oeuvre pour chaque branche d'activité. Cette moyenne est ensuite multipliée par les nouvelles données sur l'emploi obtenues selon la méthode mentionnée plus haut pour arriver à des séries sur le nombre total d'heures-hommes travaillées de tous les employés, séries comparables, autant que faire se peut, aux séries sur l'emploi.

2. Bulletins sur la productivité industrielle

Deux bulletins ont été, jusqu'à ce jour, publiés dans la série *Productivity Trends in Industry*. Le premier (numéro de catalogue du B.F.S. 14-502, prix: \$1.50) a été publié en décembre 1966 et portait sur l'industrie des textiles synthétiques, les brasseries et l'industrie des pâtes et papiers pour la période 1947-1961. Le second (numéro de catalogue du B.F.S. 14-503, prix: 50 cents) concernait, pour la période 1959-1968, l'industrie du fer et de l'acier. Des données, mises à jour, sur la productivité et les composantes étaient

présentées dans le numéro du Quotidien du B.F.S. du 3 octobre 1968 pour l'industrie des pâtes et papiers et cela pour la période allant de 1957 à 1967. Des données similaires, sur les brasseries, sont sur le point d'être publiées.

Actuellement, le recensement annuel des manufactures constitue la principale source des données sur l'intrant de main-d'oeuvre pour les industries individuelles. Dans ce cas, le nombre de travailleurs de la production et assimilés et les effectifs sont acceptés après comparaison avec les données correspondantes tirées de l'enquête sur l'emploi, la paie et les heures-hommes. Toutefois, du fait que les données sur les heures-hommes n'ont pas été déclarées avant 1956, il a fallu procéder à certaines estimations. A cet égard, deux moyens ont été utilisés pour obtenir les heures-hommes rémunérées des travailleurs de la production et assimilés. Le premier, le "dégonglement de la masse salariale", consistait en une division de la rémunération de cette catégorie d'employés obtenue par le recensement des industries par le salaire horaire moyen tiré de l'enquête mensuelle sur l'emploi, la paie et les heures-hommes. La seconde, le "gonflement de l'emploi", consistait à multiplier le nombre moyen, tiré du recensement des industries, de travailleurs de la production et assimilés par l'horaire moyen annuel d'un travailleur tiré de l'enquête sur l'emploi, la paie et les heures-hommes. Une comparaison des résultats respectifs avec les données des années ultérieures permet de déterminer laquelle des deux méthodes est la plus acceptable. On utilise une méthode similaire pour obtenir les heures-hommes rémunérées des employés non occupés à la production en utilisant, l'horaire moyen et la rémunération horaire moyenne des employés à salaire du secteur manufacturier; renseignements fournis par l'enquête annuelle sur la rémunération et les heures de travail dans la fabrication. Les données sur les heures-hommes travaillées recueillies par le recensement des industries depuis 1956 sont utilisées, après un minutieux contrôle, pour les travailleurs de la production et assimilés; mais les données correspondantes pour les travailleurs non occupés à la production sont pour le moment trop éparses pour être utilisées à nos fins. Afin de combler cette lacune, on mène actuellement des recherches sur l'utilisation possible à l'avenir de données extraites de l'enquête sur les coûts de la main-d'oeuvre.

VIII. DONNÉES DU CANSIM SUR LE TRAVAIL

Description: Le public a maintenant accès à la statistique économique du Canada conservée sur bandes magnétiques suivant le **Système canadien d'informatique socio-économique (CANSIM)**.

Le système CANSIM est un système généralisé d'information où l'on trouve des grands fichiers de données avec possibilités d'extraction et de manipulation à la demande. L'exploitation du système CANSIM et du Service des abonnés est assurée par les Sections des séries chronologiques générales du B.F.S.

Au début, ce système aura deux caractéristiques principales: 1) le CANSIM lui-même accomplira le stockage, la mise à jour et la révision des 7,000 séries chronologiques initiales. Sur demande, il extraira une série quelconque ou la totalité des séries sur bandes magnétiques, suivant diverses dispositions, ou les présentera en tableaux grâce à une imprimante ultra-rapide. Une "série chronologique" se compose des *données courantes et chronologiques* sur un sujet quelconque, par exemple le produit national brut ou l'un des éléments de celui-ci; 2) les chercheurs auront à leur disposition, en plus de ces données, un programme de traitement, également sur bandes magnétiques, commandant l'exécution d'un ou de plusieurs calculs complexes à partir de ces données. Connu sous le nom de *Massager*, le programme a été élaboré par le Conseil économique du Canada, et la Banque du Canada le met à la disposition des chercheurs moyennant des frais modiques.

Utilisation du CANSIM: Les personnes qui désirent se servir du CANSIM devraient se procurer auprès du B.F.S. les ouvrages de référence suivants:

1. Le Répertoire de concordance des matrices

Cet ouvrage est la clé du CANSIM. Avant de commander au B.F.S. les données que renferme le CANSIM, l'utilisateur éventuel trouve dans ce répertoire d'abord le domaine général qui l'intéresse, puis les matrices particulières qu'il désire. En second lieu, les numéros de matrice servent à trouver les matrices dans:

2. Le CANSIM Matrix Directory

Cet ouvrage donne pour chaque matrice un titre qui indique en gros ce que la matrice renferme et la source

des données. Troisièmement, l'utilisateur choisit précisément les matrices qu'il désire et, se servant des numéros de matrice, il place sa commande à l'aide du:

3. CANSIM Series Directory

Ce répertoire contient des titres et d'autres renseignements détaillés sur toutes les séries de chaque matrice. Il renferme également les numéros d'identification des séries (les numéros CANSIM) qui devraient être utilisés pour commander des données du B.F.S. La quatrième phase, le passage de la commande, est décrit d'une manière détaillée dans:

4. **Le CANSIM Users' Manual for Data Retrieval and Manipulation**, numéro de catalogue du B.F.S. 12-531, 1969, prix: \$1.50.

Ce manuel explique la marche à suivre pour obtenir les données stockées dans les mémoires du CANSIM.

Données disponibles sur le travail: Le *CANSIM Serie Directory* renferme 21 matrices (une matrice du CANSIM équivaut à peu près à un tableau) et, en tout, 336 séries de statistique du travail. On y trouve toutes les séries sur le travail et sur le revenu qui ont paru mensuellement dans la *Revue statistique du Canada* (numéro de catalogue du B.F.S. 11-003F).

Le CANSIM englobe également les données sur le revenu et autres qui sont publiées trimestriellement et annuellement dans *National Accounts, Income and Expenditure* (numéro de catalogue du B.F.S. 13-201) et annuellement dans *Handbook of Agricultural Statistics, Part II. Farm Income* (numéro de catalogue du B.F.S. 21-511).

Frais: Les frais à payer pour obtenir une bande de données du CANSIM seront de 15 cents par série chronologique, le minimum étant de \$25. On pourra se procurer pour \$100. un bobine standard renfermant 2,500 séries chronologiques tirées de la *Revue statistique du Canada*. Ces prix pourront être révisés en mars 1970. Le Bureau fournira les bandes aussi rapidement que possible.

IX. RÉPERTOIRE DES ENQUÊTES, RECENSEMENTS ET FORMULES ADMINISTRATIVES

	Page		Page
1. Enquêtes et formules couvrant plusieurs branches industrielles¹			
Certaines données concernant les sociétés établies au Canada et appartenant en totalité ou dans une large mesure à des étrangers	55	<i>Report of Registered Clients and Vacancies</i>	72
<i>Collective Bargaining, (1) Progress Report, (2) Settlement Report</i>	51	Statistiques de l'immigration	72
Déclaration des syndicats ouvriers	43	Statistique des accidents	76
Emploi, paie et heures-hommes	17	Statistiques financières des sociétés	76
Enquête financière sur les régimes de pensions en fiducie	21	Statistiques sur le Régime de pensions du Canada	74
Enquête sur la demande et les salaires - Nouveaux diplômés de collèges d'enseignement général	54	Statistiques sur les cotisants au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	75
Enquête sur la demande et les salaires - Nouveaux diplômés des universités et de collèges	53		
Enquête sur la main-d'oeuvre	63	2. Enquêtes et formules couvrant une seule branche industrielle ou principalement une seule	
Enquête sur la répartition des taux de salaire et traitements	52	Agriculture	
Enquête sur le coût de la main-d'oeuvre	20	<i>Annual December Survey of Crops, Livestock and Poultry</i>	43
Enquête sur les conditions de travail	48	Rapport sur les salaires et la main-d'oeuvre agricole	42
Enquête sur les dépenses des familles	65	<i>Record of Costs and Returns on Farms in the Prairie Provinces</i>	52
Enquête sur les emplois vacants	21		
Enquête sur les finances des consommateurs	67	Forestage	
Enquête sur les taux de salaire et traitements	47	Recensement annuel du forestage - Abattage	25
Enquête sur les travailleurs intellectuels, les hommes de science et les techniciens	69		
Formules d'assurance-chômage	70	Pêche et piégeage	
Formules de statistique fiscale	73	Enquête sur l'industrie de la pêche en mer au Canada	27
<i>Northwest Territories Manpower Surveys</i>	70	<i>Fishermen's Account Book</i>	53
Rapport mensuel sur l'emploi	19	Relevé de l'industrie de la pêche	26
Rapports sur les différends industriels (début et cessation)	50		
Rapport sur les opérations de placement par industrie	72	Mines, carrières et puits de pétrole	
Recensement du Canada, 1961. Formule 2A - Population; Population échantillon (Formule 4) et Questionnaire agricole (Formule 6)	55	Recensement annuel des mines, carrières et puits de pétrole	24
Recensement du Canada, 1966	62		
Recensement du Canada, 1971	62	Industries manufacturières	
Relevé concernant la couverture des régimes de pensions	22	<i>Aerospace Survey</i>	55
Relevé portant sur les organisations de travailleurs au Canada	49	Rapport annuel sur la rémunération et les heures de travail dans la fabrication	20
		Recensement annuel des manufactures	22
		Construction	
		Industrie de la construction et recensement de la construction (ministères et départements)	46
		Recensement des entrepreneurs en installations mécaniques	46
		Transports, communications et autres services d'utilité publique	
		Élevateurs ruraux - Entreposage	32

¹ Branches industrielles de la Classification industrielle type du B.F.S. (Voir l'Annexe A, note sur le classement des sociétés, des établissements et des industries, aux fins du Bureau fédéral de la statistique.)

IX. RÉPERTOIRE DES ENQUÊTES, RECENSEMENTS ET FORMULES ADMINISTRATIVES — fin

	Page		Page
Enquêtes annuelles sur l'énergie, <i>Oil Pipe Line Transport</i> , Distribution du gaz	26	<i>Profit and Loss Statement (Retail Chain Stores Annual Report)</i>	30
Enquêtes sur l'aviation civile	32	Recensement des établissements de commerce et de service, détail	31
Entrepreneurs en camionnage	36	Recensement des établissements de commerce et de service, gros	31
Ponts, tunnels et bacs internationaux (à péage)	35	Services sociaux, industriels, commerciaux et personnels	
Radio et télévision	37	Agences de publicité	27
<i>Railway Transport Employees, Their Service Hours and Compensation</i>	34	Buanderies mécaniques, établissements de nettoyage à sec et de teinture	28
Rapport annuel du titulaire d'une licence de radiodiffusion	38	Cinéma, Agences de distribution de films	29
Rapport des autobus-voyageurs, interurbain et rural	35	Enquête sur l'hôtellerie et le logement touristique	28
Rapports sur l'entreposage	36	Entrepreneurs de pompes funèbres	29
Rapport sur le service de déménagement et d'entreposage d'articles ménagers	36	États de service de l'enseignant	68
Rapport sur le transport par eau	37	Les traitements et la formation des professeurs des universités et collèges	47
Rapport trimestriel sur les entrepreneurs en camionnage	37	Production cinématographique	29
Services de messageries des chemins de fer	33	Questionnaire sur la rémunération du personnel infirmier	41
Statistique de l'énergie électrique	26	Rapport annuel des hôpitaux, Partie I et Partie II	38
Statistique de l'exploitation des transports ferroviaires	33	Rapport annuel des institutions pour maladies mentales	40
Statistique des télégraphes et câbles	38	Recensement des établissements de commerce et de service, services	32
Statistique des téléphones	37	Régime de renseignements trimestriels sur les hôpitaux	41
Transport urbain	35	Administration publique et défense nationale	
Commerce		<i>Federal Government Employment</i>	44
Établissements de commerce: grossistes, distributeurs et commerçants	31	L'emploi dans les administrations municipales	45
Établissements de détail à succursales — déclaration annuelle	30	<i>Provincial Government Employment</i>	45
<i>Operating Results of Retail Establishments (Independent)</i>	30	Statistique de l'administration de la police	42

ANNEXE A

Note sur le classement des sociétés, des établissements et des industries aux fins du Bureau fédéral de la statistique

Aux fins de la statistique, un "établissement" est défini comme étant la plus petite unité ou entité exploitante distincte pouvant déclarer les éléments fondamentaux que sont l'intrant et l'extrant. Les postes pour lesquels on exige des données de la part des établissements sont, en ce qui a trait à l'intrant, les matières utilisées, les fournitures de transformation utilisées, le combustible et l'électricité consommés, les marchandises achetées pour la revente, la rémunération et l'emploi; pour ce qui est de l'extrant, ce sont les marchandises vendues, expédiées ou produites, selon le cas, ou les recettes, ou toute autre mesure appropriée des services rendus. Les éléments d'intrant et d'extrant permettant le calcul de la "valeur ajoutée", de la "majoration brute" ou des "bénéfices bruts".

Dans ces conditions idéales, l'établissement n'exercerait qu'un genre d'activité, et cela rendrait le classement par branche d'activité relativement simple. Mais, en pratique, ce genre d'établissement ne se rencontre guère. Certains établissements exercent une activité dans des domaines relevant de diverses divisions de la classification; en pareil cas, les établissements sont classés selon leur activité principale, déterminée suivant la valeur ajoutée nette découlant de chacune des activités. Un établissement manufacturier, par exemple, qui vend des marchandises produites à la fabrique et qui, en outre, achète des marchandises à revendre, déclare des données à partir desquelles on peut calculer la "valeur ajoutée" par l'activité manufacturière et la "majoration brute" de la valeur des marchandises achetées pour la revente. C'est la plus importante de ces deux valeurs qui détermine la division industrielle dans laquelle l'établissement sera classé.

La classification au niveau des "sociétés" suit le même principe. Nombre de sociétés n'ont qu'un établissement; en pareil cas, la société et l'établissement sont classés dans la même division. La situation est la même dans le cas des sociétés comptant plusieurs établissements qui sont tous classés dans la même industrie. Il y a cependant d'autres cas où les sociétés se composent d'établissements dont les activités se classent dans diverses industries et, partant, les établissements sont eux aussi classés dans diverses catégories. Dans ces cas, la classification de l'ensemble de la société dépend de celle de l'établissement ou des établissements dont l'activité produit la "valeur ajoutée" la plus importante.

Certaines sociétés possèdent des sièges sociaux, des bureaux régionaux ou des services auxiliaires, des garages ou des entrepôts, par exemple, qui font l'objet de déclarations distinctes parce qu'ils se rattachent à plus d'un établissement. Vu que ces services auxiliaires ne peuvent pas être rattachés à un seul établissement, ils sont classés dans la même industrie que l'ensemble de la société.

On peut se renseigner sur le **Répertoire central des sociétés et des établissements** du B.F.S. en s'adressant à la division de la Classification centrale et de l'intégration des sociétés et des établissements du Bureau.

Pour se mettre au courant de la classification des industries en usage aux fins du présent Guide, consulter le **"Manuel de la classification type des industries"** de 1960 (numéro de catalogue du B.F.S. 12-501). Les industries y sont classées suivant le code à trois et à quatre chiffres dont il est question dans le présent Guide.

ANNEXE B

Note sur le classement des données sur les professions

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et le Bureau fédéral de la statistique préparent la première édition d'un dictionnaire et classification des professions, qui sera terminé à temps pour le classement des professions dénombrées lors du recensement de 1971 et qui sera mis à la disposition des autres ministères de l'État fédéral. Le dictionnaire est censé donner la définition d'une dizaine de milliers de professions.

On prévoit que cet ouvrage sera réparti en deux volumes, le premier étant le dictionnaire et classification et renfermant le code complet, les définitions des groupes et les définitions de professions. Le deuxième volume sur les exigences professionnelles, exposera les qualités professionnelles requises correspondant à chaque profession.

A l'heure actuelle, il n'y a pas d'uniformité dans le classement des professions. L'enquête du ministère du Travail sur les taux de salaire et de traitement et celle du B.F.S. sur les emplois vacants emploient l'*American Dictionary of*

Occupational Titles. La Division du recensement du B.F.S. a publié son propre manuel de classement, l'*Occupational Classification Manual* (numéro de catalogue 12-506) pour le recensement de 1961. L'enquête du B.F.S. sur le personnel des chemins de fer est fondée sur l'*Uniform Canadian Classification of Railway Employees* (numéro de catalogue 12-518), ouvrage ratifié par le B.F.S., la Commission canadienne des transports et les sociétés ferroviaires.

On trouvera de plus amples renseignements sur la quantité de détail sur les professions que donnent les classifications présentement en usage dans la Partie III du présent ouvrage, dans les descriptions de chaque enquête et des autres sources de données sur la main-d'oeuvre. La plupart des enquêtes ne donnent que quelques répartitions des effectifs, par exemple entre salariés et employés à traitement, ou entre employés de bureau et autres. Ces répartitions ne sont pas jugées suffisamment détaillées pour être considérées comme une répartition par professions aux fins du Guide.

ANNEXE C

Enquêtes du B.F.S. sur la recherche et le développement scientifiques

Titre de l'enquête: *Federal Government Expenditures on Scientific Activities.*

Publications: *Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 13-202, prix: 75 cents.

Source: Division des finances des entreprises du B.F.S.

Date de départ: 1959.

Période de référence: Les dépenses portent sur l'année financière. Le personnel permanent est donné pour le 31 mars.

Périodicité: Annuel.

Unité déclarante: Ministères et organismes du gouvernement fédéral.

Nombre d'unités déclarantes: En 1967-1968: 27.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif.

Branches d'activité: Ministères et organismes du gouvernement fédéral utilisant les services de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens chargés de recherche.

Professions: Scientifiques, ingénieurs, techniciens et le personnel de soutien.

Finesse géographique: Ensemble du Canada seulement.

Statistiques du travail publiées: Effectif permanent (en équivalent de plein temps) du gouvernement fédéral chargé, les 31 mars 1966, 1967 et 1968, de la recherche et du développement scientifiques, réparti selon les principaux ministères et organismes; données distinctes pour les scientifiques et les ingénieurs, suivant le nombre de détenteurs de baccalauréats, de maîtrises et de doctorats; nombre de techniciens et effectif du personnel de soutien. Pour l'année 1968, les données comprennent le personnel saisonnier et occasionnel.

Nota. Les statistiques portant sur l'année 1968 présentent également des renseignements sur le lieu de naissance et l'âge moyen des cadres scientifiques diplômés chargés de recherche et de développement scientifiques dans certains ministères et organismes. Ces données ont été tirées de mémoires présentés au Comité spécial de la politique scientifique du Sénat.

Terminologie et définitions: **La recherche et le développement scientifiques** englobent la recherche pure, menée en vue d'accroître la somme de connaissances scientifiques et techniques, et la recherche appliquée.

L'expression **en équivalent de plein temps** signifie le temps approximatif, en années-hommes, passé par les chercheurs dans chaque classe de la recherche et du développement scientifiques.

Titre de l'enquête: *Recherche et développement scientifiques dans l'industrie canadienne.*

Publications: *Dépenses au titre de la recherche et du développement industriels au Canada*, bilingue, numéro de catalogue du B.F.S. 13-532, prix: 75 cents.

Source: Division des finances des entreprises du B.F.S.

Date de départ: La première enquête a été menée en 1956 et portait sur l'année 1955.

Période de référence: Année civile.

Périodicité: Biennal.

Unité déclarante: Sociétés, conseils et fondations provinciaux de recherche.

Nombre d'unités déclarantes: En 1967: 849 sociétés, 7 conseils et fondations provinciaux de recherche.

Sondage ou recensement exhaustif: Recensement exhaustif des sociétés, conseils et fondations provinciaux de recherche se livrant à la recherche et le développement scientifiques.

Branches d'activité: Industries manufacturières; mines, puits de gaz et de pétrole; transports et autres services; autres industries non manufacturières, y compris la construction et les entreprises qui fournissent des conseils techniques. La répartition par branche d'activité est faite conformément à la Classification type des industries du B.F.S.

Professions: 13 classes d'ingénieurs et de techniciens et 9 classes scientifiques, par discipline scientifique d'emploi; sont inclus également les administrateurs chargés de gérer la recherche et le développement scientifiques.

Finesse géographique: L'ensemble du Canada seulement.

Statistiques du travail publiées: Répartition de l'effectif chargé de la recherche et du développement scientifiques suivant les disciplines scientifiques et le diplôme détenu (baccalauréat, maîtrises et doctorat) pour les ingénieurs et les techniciens (13 disciplines), pour les scientifiques (9 disciplines) et pour les administrateurs (suivant le diplôme détenu seulement). Le bulletin contient également une comparaison du total de chaque discipline entre l'année observée et l'année précédente.

Plusieurs répartitions pour 23 branches d'activité donnant:

Le nombre d'ingénieurs, de techniciens et de scientifiques chargés de recherche et de développement scientifiques, par discipline scientifique d'emploi, ainsi que le nombre d'administrateurs chargés de gérer la recherche et le développement scientifiques.

Le nombre de scientifiques et d'ingénieurs (détenteurs d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat) et

celui de techniciens et d'employés de soutien occupés à des travaux de recherche et de développement scientifiques.

Le rapport entre le nombre de scientifiques et d'ingénieurs et le personnel de soutien; le taux de scientifiques et d'ingénieurs par 1,000 employés; et le taux de tous les employés chargés de recherche et développement par 1,000 employés.

Variations prévues du nombre de travailleurs intellectuels et de techniciens pour les deux années suivant la période observée par l'enquête.

Rémunération par employé chargé de recherche et de développement scientifiques et dépenses courantes intra-

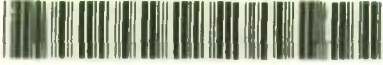
muros de recherche et de développement par employé (c'est-à-dire, la rémunération plus les autres frais entraînés par la recherche et le développement).

Effectif total et chiffre d'affaires des sociétés consacrant une partie de leur budget à la recherche et au développement scientifiques.

Terminologie et définitions: Les définitions des expressions "recherche et développement scientifiques" et "équivalent de plein temps" sont identiques à celles qui sont utilisées pour l'enquête "Federal Government Expenditures on Scientific Activities".

Ca OOS

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada



1010013900

DATE DUE
DATE DE RETOUR
